

ETUDE DES ELEMENTS COMIQUES ET STYLISTIQUES
DANS LES NOUVELLES RECREATIONS ET
JOYEUX DEVIS DE BONAVENTURE
DES PERIERS

A Thesis
Presented to
the Faculty of Graduate Studies and Research
The University of Manitoba

In Partial Fulfillment
of the Requirements for the Degree
Master of Arts

by
Eleanor A. Annandale

January 1968

ABREGE

ETUDE DES ELEMENTS COMIQUES ET STYLISTIQUES DANS LES NOUVELLES RECREATIONS ET JOYEUX DEVIS DE BONAVENTURE DES PERIERS

Les Nouvelles récréations et joyeux devis tirent leurs origines d'une tradition composée de plusieurs tendances littéraires. Nous avons signalé deux influences principales: celle de l'héritage médiéval et celle des recueils italiens. Malgré la vogue du Décameron en France Des Périers ne l'imita pas; il s'inspira plutôt des Cent nouvelles nouvelles.

Le mystère entoure les détails de la vie de Des Périers et d'aucuns mettent en doute la paternité des Nouvelles récréations. Pourtant en général on lui attribue maintenant les quatre-vingt-dix premières nouvelles; les trente-neuf nouvelles qui suivent sont jugées apocryphes.

Dans la première nouvelle l'auteur invite le lecteur à lire uniquement pour se divertir. Nous nous sommes demandé si Des Périers essaie de nous mystifier à l'exemple de Rabelais. En acceptant l'invitation à rire de l'auteur, nous avons essayé aussi d'analyser quelques-unes des façons dont il provoque le rire dans cette longue causerie intime. D'abord nous avons examiné les nouvelles où il s'agit d'une faiblesse de caractère ou d'une manie comme source de l'action comique. Ensuite nous avons considéré les nouvelles où l'action comique provient d'une duperie, d'une vengeance ou d'une scène de farce. Enfin nous avons étudié les nouvelles où le comique verbal constitue l'élément principal. Nous avons traité à part les nouvelles où le comique ne tombe pas dans les catégories mentionnées jusqu'ici.

L'analyse du comique verbal donne suite à un examen du style de Des Périers car c'est là où réside sa grande originalité. Il utilise habilement les techniques de la conversation, des expressions proverbiales, des provincialismes et des procédés tels que la répétition et la formation de néologismes et de jeux de mots.

Finalement nous avons étudié la technique narrative de Des Périers. L'auteur démontre son talent pour l'adaptation originale des conventions narratives en même temps qu'il fait preuve d'une détermination de s'en libérer. Il reste fidèle au but exprimé dans son préambule, de rire et de faire rire, mais il laisse échapper souvent des aperçus d'un esprit mélancolique et cynique aussi bien que railleur.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE	PAGE
I. INTRODUCTION	1
A. Le développement de la nouvelle comme genre littéraire	1
B. Des Périers et ses nouvelles.	9
II. LE COMIQUE DANS <u>LES NOUVELLES RECREATIONS</u>	16
A. Le comique de caractère	17
B. Le comique de situation	38
C. Le comique verbal.	56
III. LE STYLE DE BONAVENTURE DES PERIERS	74
IV. LA TECHNIQUE NARRATIVE DE DES PERIERS.	104
V. CONCLUSION.	113
BIBLIOGRAPHIE.	116

CHAPITRE I

INTRODUCTION

A. LE DEVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE COMME GENRE LITTERAIRE

Les Nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Périers, tout en manifestant le génie original de leur auteur, témoignent de leur héritage littéraire. Pour faire mieux apprécier le fait que ce recueil se tient au confluent de plusieurs tendances littéraires nous donnerons un court résumé du développement de la littérature narrative du Moyen Age jusqu'à la première moitié du XVIe siècle.

Les recueils de petits contes en prose de la première moitié du XVIe siècle tirèrent leurs origines des fabliaux et des exempla du Moyen Age en même temps qu'ils ressentirent l'influence italienne. La vogue des nouvelles italiennes pendant la deuxième moitié du XVe siècle inspira les conteurs français à ressusciter les thèmes médiévaux tout en y introduisant des changements quant à la forme et au fond.

L'influence des fabliaux sur les contes ou nouvelles de la Renaissance se manifeste sous deux aspects: la matière de leurs récits et l'esprit gaulois qui les anime. Les fabliaux, ces petits contes à rire en vers qui s'épanouirent entre 1159 et 1340, traitent la vie d'une manière ironique et grivoise. Ils rient de toute l'humanité: chevalier, prêtre, bourgeois ou vilain. Souvent c'est un rire superficiel et facile --sauf à l'égard de la femme. La faiblesse morale de la femme est acceptée comme dogme, et les fabliaux où il en est question suscitent une sorte de colère méprisante, tout en provoquant le rire. Ce sont ces fabliaux-ci qui contiennent l'élément essentiel "sans lequel on peut dire que l'esprit gaulois

ne serait pas: le goût de la gaillardise, voire de la paillardise." ¹ Le rire grossier des fabliaux vise les prêtres aussi, mais le plus souvent les contes obscènes sont ceux qui sont durs pour les femmes. ² Cependant les fabliaux en général n'ont pas de but moral. C'est le rire qui compte. Si parfois la raillerie approche des limites de la satire, il n'en reste pas moins vrai que le poète se contenta d'exposer la bêtise humaine, tout en s'y amusant.

Le souci de moraliser qui se trouve souvent dans les nouvelles du XVII^e siècle tira ses origines des exempla. Les discours des prédicateurs étaient parsemés de ces petites anecdotes en prose. Elles furent utilisées par Jacques de Vitry dès 1217, et l'habitude de les employer fut reprise par les Franciscains et les Dominicains. Racontés dans le dialecte ou le patois de la région, les exempla furent publiés en latin; leur vogue était par conséquent assez répandue.

Non seulement les prédicateurs, mais aussi les auteurs d'oeuvres didactiques en profitaient. Nicole Bozon s'en servait dans ses Contes moralisés qu'il écrivit en 1321 non en latin mais dans la langue vulgaire. Cette oeuvre est une sorte de bestiaire qui traite plutôt de l'homme et qui cherche à dégager des leçons morales de la conduite humaine. Le Roman des sept sages, d'origine orientale, utilisa des anecdotes morales pour démontrer la nature rusée de la femme. On voit l'influence des exempla aussi dans le recueil du Chevalier de la Tour Landry, écrit en 1371.

¹Joseph Bédier, Les Fabliaux. Etudes de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge (Paris: Librairie Ancienne Edouard Champion, 1925), p. 318.

²Ibid., pp. 325-26.

Destinées à l'enseignement de ses trois filles ses anecdotes morales furent tirées de la Bible, des Gesta Romanorum, et des chroniques.

Jusqu'ici, pourtant, la courte narration en prose fut plutôt rare. Ce ne fut qu'avec le recueil des Cent nouvelles nouvelles que la France eut sa première collection de nouvelles en tant que genre spécial.³ Les Cent nouvelles nouvelles, dont l'auteur bourguignon nous est inconnu, furent réunies en 1462 et publiées en 1486. En ce qui concerne les thèmes, l'ascendance française de cette oeuvre ne peut pas être mise en doute: elle remonte au fabliau. Voici de nouveau les situations gaillardes et scabreuses qui faisaient la joie des auteurs des fabliaux; voici surtout, comme dans la plupart des fabliaux, le mépris de la femme. Les leçons morales des exempla n'y tiennent pas de place. S'il y a une influence exercée par ce genre, c'est dans les caractères stéréotypés des personnages devenus maintenant traditionnels.

Mais si le fond des Cent nouvelles nouvelles reste dans la tradition française, c'est l'influence italienne qui provoqua la vogue des nouvelles et favorisait, par conséquent, la création de cette oeuvre. Le Décameron de Boccace circulait en latin depuis le début du XVe siècle, et avait un grand succès en France. Cette version faite par Laurent du Premier fut traduite en français par Verard en 1485. En 1545, à la demande de Marguerite de Navarre, Antoine Le Maçon fit une nouvelle traduction.

En France le Décameron était souvent dénommé les Cent nouvelles. L'auteur des Cent nouvelles nouvelles le connut et il avait une grande admiration pour le "tresrenommé et eloquent Boccace."⁴ Le choix du titre et le groupement de cent

³Voir Gaston Paris, "La nouvelle française aux XVe et XVIe siècles," Journal des Savants (mai-juin, 1895), p. 290, note 4.

⁴Les cent nouvelles nouvelles (Paris: Le Livre Club du Libraire, 1963), p. 80.

histoires indiquent l'influence du Décameron sur le recueil français. Mais, à la différence de l'ouvrage italien, il n'y a pas de prologue ou de cadre qui sert à lier les contes. Aussi, en ce qui concerne la matière des contes l'auteur français n'emprunta rien à Boccace; il s'inspira plutôt des Facéties du Pogge.⁵ Profitant des influences italiennes l'auteur des Cent nouvelles nouvelles créa une oeuvre qui marqua une nouvelle étape dans la prose française par le naturel et la vivacité de son style.

Nous avons mentionné l'esprit anti-clérical et anti-féministe qui animait les fabliaux et ressurgit dans les Cent nouvelles nouvelles. On ne doit pas passer sous silence un ouvrage antérieur, les Quinze joyes de mariage, qui furent connues vers la fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle. L'auteur des Cent nouvelles nouvelles en parla dans son oeuvre, et Nicolas de Troyes en profita pour la 52e nouvelle de son Grand parangon des nouvelles nouvelles. Le titre, satirique d'ailleurs, est une allusion aux Quinze joies de Notre Dame, une prière à la Vierge connue depuis le XIIIe siècle. Les Quinze joyes de mariage n'appartiennent pas au genre que nous traitons, puisque l'élément narratif y manque. Mais, dans son traitement satirique du mariage et son attitude sceptique envers les motifs des actions humaines on voit ses rapports avec les recueils narratifs qui furent écrits plus tard.

Entre 1505 et 1515 Philippe de Vigneulles composa un recueil de contes à l'imitation des Cent nouvelles nouvelles. Son ouvrage fut intitulé aussi les Cent nouvelles nouvelles. D'autres recueils d'histoires en prose suivirent mais ils furent plutôt des traductions que des oeuvres originales. Les exempla furent republiés et traduits en français. En 1521 parut le Violier des histoires romaines, version de cent quarante-neuf histoires tirées des Gesta Romanorum. Un recueil inspiré des oeuvres

⁵Gustave Reynier, Les origines du roman réaliste (Paris: Librairie Hachette et Cie, 1912), p. 146.

de Boccace et du Pogge fut publié en 1531 sous le titre Le parangon des nouvelles honnestes et delectables.

C'est en 1535 qu'un autre écrivain français commença à écrire des nouvelles originales. Le Grand parangon des nouvelles nouvelles de Nicolas de Troyes fut terminé en 1537. Le premier des deux volumes fut perdu et l'autre ne fut pas publié avant 1869. L'auteur profita largement des ressources littéraires qui lui étaient offertes. Il emprunta au Décameron, aux Cent nouvelles nouvelles, au Violier des histoires romaines, et aux Quinze joyes de mariage. L'influence de Boccace est aussi évidente dans le fait que Nicolas de Troyes fournit un cadre et un narrateur à son recueil. L'esprit gaillard et naturel des Cent nouvelles nouvelles s'y retrouve, de même que l'indifférence à l'égard des questions morales. Ce que l'on apprécie surtout, c'est la rédaction bien ordonnée et le style plein de saveur.

Dans l'oeuvre de Noël du Fail on remarque un caractère différent. Ses Propos rustiques de maître Léon Ladulfi, champenois qui parurent en 1547 démontrent un grand amour de la vie rustique. Le narrateur, Léon Ladulfi, (anagramme du nom de l'auteur), fournit le lien entre les histoires. Le naturel du style évoque un tableau vivant des moeurs et du langage des paysans. Noël du Fail "est le premier conteur qui ait pris parmi des paysans la plupart de ses personnages, qui les ait montrés dans leur air, dans leur vie normale au milieu de ce décor champêtre que la pastorale allait bientôt peupler d'êtres de convention." ⁶

L'année suivante il fit publier ses Balivernies ou contes nouveaux d'Eutrapel, autrement dit Léon Ladulfi. Dans cet ouvrage l'auteur mêle descriptions, propos grivois et discussions sérieuses. Ce recueil fut repris et remanié, et en 1585 il fut republié sous le titre Contes et discours d'Eutrapel. Ici Noël du Fail se servit

⁶Reynier, op.cit., p. 255.

des contes et de la conversation entre Eutrapel et ses amis pour exposer ses idées sur le mariage, la loi et le clergé. Au contraire des Cent nouvelles nouvelles, le but de ces contes n'est pas de plaire mais d'exprimer l'indignation de l'auteur contre l'hypocrisie mondaine - une indignation qui le poussa parfois à des satires exacerbées.

Mais c'était surtout grâce aux efforts de la reine Marguerite de Navarre que la nouvelle fut véritablement transformée, tout en restant fidèle à ses origines médiévales et en démontrant l'influence italienne. Son recueil fut commencé entre 1540 et 1542 et la plupart des récits furent rédigés entre 1542 et 1546. (Il est intéressant de remarquer que l'encouragement qu'elle donna à Le Maçon à traduire le Décaméron date de ces années.) Elle continua à en ajouter jusqu'à sa mort en 1549. Pierre Boaistuau les publia en 1558 sous le titre Histoires des amans fortunez; il omit les prologues et cinq nouvelles aussi bien que quelques passages jugés trop hérétiques. En 1559 une nouvelle édition fut publiée par Claude Gruget qui l'intitula l'Heptaméron des Nouvelles...de Marguerite de Valois, royne de Navarre. Gruget remit les nouvelles en ordre et restaura les prologues.

Ce fut à Boccace que la reine emprunta le cadre de ses récits. Comme lui elle réunit dix devisants qui à cause d'un accident sont forcés de se tenir compagnie pendant quelques jours. (Chez Boccace, comme on sait, la peste est la cause de leur assemblément.) Pour se divertir ils se décident à raconter des histoires à tour de rôle.

Ayant préféré la forme extérieure du Décaméron à celle des Cent nouvelles nouvelles, Marguerite ne méprisait pas quelques-uns des procédés médiévaux. On y trouve le rire grossier aussi bien que les coups de bâton et les bons tours; la critique des moines est parfois même plus forcenée que dans la littérature médiévale.

Cependant, chez Marguerite la nouvelle devient un moyen d'analyser les passions de l'homme, de nuancer les mobiles derrière ses actes. C'est dans la conversation des devisants qui suit chaque récit que cette analyse psychologique a lieu. Ce qui fournit à Boccace un lien entre toutes les péripéties des événements devint chez Marguerite la raison d'être de son oeuvre.

Nous avons noté que Marguerite ne négligea pas les ressources de la tradition médiévale. Mais ce qui l'en sépare, c'est sa conception de l'amour. "L'amour n'est pas pour elle -- comme pour les auteurs de fabliaux ou les Cent Nouvelles, -- le contact de deux épidermes, voire l'échange de deux fantaisies, que l'on décrit simplement pour permettre au lecteur de se gausser d'un mari grotesque, d'un prêtre débauché, d'un moine crasseux et battu. Elle y voit un fait d'ordre intellectuel et sentimental qui mérite l'attention."⁷ L'amour est une source de souffrance tragique ou de passion idéalisée et élevée.

Aussi, à la différence de ses devanciers, les personnages de la reine ne sont plus les stéréotypes qui étaient reconnus depuis le XIII^e siècle. Si les personnages restent des types généraux, leurs caractères sont plus nuancés; ils ne sont pas réduits à deux ou trois traits principaux. Ils sont les représentants de leur société et de leur époque, mais en même temps ils ont leur propre individualité.

A travers ce résumé rapide des genres qui contribuèrent au développement de la nouvelle du XVI^e siècle nous avons noté deux influences principales: celle des recueils italiens et celle de la littérature médiévale. La vogue des

⁷Pierre Jourda, Marguerite d'Angoulême, Duchesse d'Alençon, Reine de Navarre (1492 - 1549). Etude biographique et littéraire (Paris: Champion, 1931), II, 751.

contes de Boccace stimula la création des oeuvres françaises dans ce genre. L'influence de Boccace quant au cadre se manifeste le plus clairement dans le recueil de Marguerite de Navarre. Les Facéties du Pogge furent assimilées par l'auteur des Cent nouvelles nouvelles quant au cadre et aux sujets des récits. De l'héritage médiéval nous avons signalé le côté moralisateur qui caractérisait les exempla et le rire gaillard qui caractérisait le fabliau. Nous tiendrons compte de la présence de ces influences dans notre étude des Nouvelles récréations et joyeux devis.

B. DES PÉRIERS ET SES NOUVELLES

Nous abordons maintenant l'étude de Bonaventure des Périers et les Nouvelles récréations. Presque tous les détails de sa vie sont entourés de mystère, et le peu de renseignements que nous avons sur les circonstances dans lesquelles il composa son oeuvre sont contradictoires. Les dates de sa naissance, sa mort, son service pour Marguerite de Navarre, et de la rédaction de son oeuvre sont toutes plus ou moins incertaines. Son présumé suicide après des années de souffrance physique et morale mit fin à une vie courte et menaça sa réputation littéraire - au point où on lui dispute l'authenticité de ses contes. "Le suicide furieux d'un désespéré comme Bonaventure couvre son nom d'un linceul et impose l'oubli." ⁸ Malgré tout, cet homme qui eut si peu d'années pour faire preuve de son talent reçoit de nos jours l'éloge d'être "un des plus grands prosateurs du seizième siècle, l'écrivain le plus artiste entre Rabelais et Montaigne." ⁹

Sa vie, telle que nous la connaissons, était beaucoup influencée par ses rapports avec Marguerite de Navarre. Son oeuvre en fait la preuve dans les circonstances où il le composa et les formes littéraires qu'il choisit sinon dans les idées qu'il exprima. Vers 1532 Bonaventure entra dans le service de la reine, et il y fit la connaissance de quelques-uns de ses autres protégés: Lefèvre d'Étaples, Jean Calvin, Robert Olivetan, Etienne Dolet, Clément Marot et François Rabelais. En 1535 il s'engagea, en tant que grammairien, à aider Robert Olivetan dans la traduction française de la Bible que ce dernier préparait; Lefèvre d'Étaples et Jean Calvin y participèrent aussi. Plus tard l'évolution religieuse de Bonaventure le sépara de

⁸ Adolphe Chenevière, Bonaventure des Periers, sa vie, ses poésies (Paris: Librairie Plon, 1886), p. 106.

⁹ Lazare Sainéan, "Bonaventure des Périers," Problèmes littéraires du seizième siècle (Paris: E. De Boccard, 1927), p. 282.

Calvin et aboutit en 1538 à la publication du Cymbalum Mundi, ouvrage satirique qui suscita contre lui la censure du Parlement et de la Sorbonne, la haine de Jean Calvin et des autres chefs de la Réforme, et aussi, paraît-il, le déplaisir de la reine. Cependant, Marguerite essaya de le protéger contre la colère des autres.

En sa qualité de valet de chambre et secrétaire de la reine, Des Périers fut chargé de transcrire et de recopier les oeuvres de Marguerite. Il est possible qu'il ait transcrit quelques-unes des histoires de l'Heptaméron. Les critiques y voient une allusion dans un douzain adressé à Marguerite:

Pour vostre lictière presente
Je n'ay rien que je vous presente,
Sinon ce vostre immortel livre,
Lequel pour lire je vous livre,
Par tel si que me le rendrez,
Et mes faultes y reprendrez.
...car leans la mienne escriture
Faict grand tort à votre facture. . . . 10

En effet quelques critiques se permirent de prêter la "facture" même de l'Heptaméron à Des Périers, mais cette théorie est plutôt rejetée maintenant. 11

Evidemment, Des Périers ne se borna pas à transcrire et à corriger les contes d'autrui. Aux soirées où Marguerite et ses protégés se délectaient à réciter des vers, à se raconter des histoires et à lire des nouvelles, Bonaventure participait brillamment. Mais son rayonnement ne fut que de courte durée. A partir de 1536 les renseignements sur sa vie sont rares. D'après les témoignages qui peuvent être accumulés,

¹⁰Bonaventure des Périers, "A Elle Encore," Oeuvres françoises de Bonaventure des Périers, Louis Lacour, éditeur (Paris: P. Jannet, 1856), I, 158-59.

¹¹Voir Arthur Tilley, The Literature of the French Renaissance (Cambridge: University Press, 1904), pp. 14-15.

il est probable qu'il mourut vers 1544.

Ce ne fut pas jusqu'en 1558, l'année de la publication de l'Heptaméron, que parut la première édition des Nouvelles Recreations et Joyeux Devis de feu Bonaventure des Periers, valet de chambre de la Royne de Navarre. Cette édition fut publiée par Robert Granjon à Lyon et compta quatre-vingt-dix nouvelles. La préface de l'imprimeur reconnaît les services de "quelque vertueux personnage qui n'ha voulu souffrir. . . la memoire (sic) de feu Bonaventure des Periers, excellent poëte, rester frustrée du loz qu'elle mérite." ¹² Les avis critiques sont partagés quant à l'identité de ce "vertueux personnage." Becker constate que c'était Antoine du Moulin qui publia en 1544 le Recueil des oeuvres de feu Bonaventure des Périers. ¹³ D'autres soutiennent que c'était Jacques Peletier du Mans. ¹⁴ En effet dans les années à suivre on essayait d'attribuer la composition même de ce recueil à Peletier.

La question de l'authenticité des Nouvelles récréations et joyeux devis est disputée depuis longtemps. Parmi les preuves qui sont relevées pour montrer que Bonaventure des Périers n'était pas l'auteur sont des détails anachroniques qui se trouvent dans quelques nouvelles: par exemple les allusions aux morts de René du Belloy dans la nouvelle XXVII, du président Lizet dans la nouvelle XVII, et de Jacques Colin dans la nouvelle XLVII; aussi, la phrase "Pantagrue l le dit bien" à la fin de la Ve nouvelle. Les morts de ces messieurs eurent lieu après celle de Des Périers; pareillement le Tiers Livre dont il est question dans la phrase citée fut publié après sa mort. Cependant, "il est fort probable que les anachronismes sont le fait de l'éditeur du manuscrit laissé par Des Périers." ¹⁵ L. Sainéan passe en revue tous les

¹²Edition Lacour, "L'imprimeur au lecteur," II, 3-4.

¹³Ph. Aug. Becker, Bonaventure des Périers Als Dichter und Erzähler (Vienne: Holder-Pichler - Tempsky, 1924), pp. 95-96.

¹⁴Sainéan, op.cit., p. 279.

¹⁵Ibid., pp.279-80. Voir aussi Tilley, op.cit., pp. 259-60.

arguments qui poussent les critiques à mettre en doute la paternité des Nouvelles récréations, surtout à l'égard des détails géographiques et stylistiques. Il conclut que de tous les arguments "aucun n'a une valeur péremptoire. Ce sont des présomptions plus ou moins vagues." 16

Quant aux trente-neuf nouvelles ajoutées aux éditions qui suivirent, on admet généralement qu'elles ne sont pas authentiques. 17 De nouveau Sainéan nous rappelle que "le procédé de remanier et d'interpoler des ouvrages, manuscrits ou même imprimés est assez fréquent au XVIIe siècle." 18 Les contes dans les éditions postérieures "sont dus sans doute à quelque manoeuvre de lettres employé par l'imprimeur: la plupart sont en effet copiés de ça et de là. . . ." 19

La date de la rédaction des Nouvelles récréations pose des problèmes aussi. Il faut chercher des indications dans l'oeuvre elle-même. D'après ces vers du sonnet dédicatoire on peut vraisemblablement trouver un écho des problèmes qui affligeaient Des Périers pendant la dernière partie de sa vie: 20

J'ay oublié mes tristes passions,
J'ay intermis mes occupations.
Donnons, donnons quelque lieu à folie,

Que malgré nous ne nous vienne saisir,
Et en un jour plein de melancholie
Meslons du moins une heure de plaisir. 21

16 Ibid., p. 282. Voir aussi Becker, op.cit., p. 99.

17 Voir J.W. Hassell, Jr., Sources and Analogues of the "Nouvelles Récréations et Joyeux Devis" of Bonaventure des Périers (Chapel Hill: University of North Carolina, 1957), p. 25.

18 Sainéan, op.cit., p. 236.

19 Paris, op.cit., p. 35.

20 Chenevière, op.cit., p. 101.

21 "Sonnet," Les nouvelles récréations et joyeux devis, p. 5.

Dans la première nouvelle qui est "en forme de preambule" Des Périers dit:

Je vous gardoys ces joyeux propos à quand la paix seroit faicte . . . ;
mais, quand j'ay veu qu'il s'en falloit le manche, et qu'on ne sçavoit par
où la prendre, j'ay mieux aymé m'avancer pour vous donner moyen de tromper
le temps²²

On croit que ceci est une allusion à la trêve qui fut établie à Nice en 1538 entre François Ier et Charles-Quint.²³ Il est intéressant de remarquer que si Des Périers rédigea ses nouvelles à cette époque, il devança la traduction du Décameron par Le Maçon.

Ce prologue au début de la première nouvelle sert aussi à renseigner le lecteur sur le but de l'auteur en réunissant ces "joyeux propos." Dans le sonnet dédicatoire nous avons lu: "Ici n'y ha seulement que pour rire" et ici nous trouvons:

. . . je ne fais pas peu de chose pour vous en vous donnant dequoy vous resjouir, qui est la meilleure chose que puyse faire l'homme. Le plus gentil enseignement pour la vie, c'est Bene vivere et laetari . . . rions. . . . De la bouche, du nez, du menton, de la gorge, de tous noz cinq sens de nature. Mais ce n'est rien qui ne rit du cuer; et pour vous y aider, je vous donne ces plaisans comptes; et puis nous vous en songerons bien d'assez sérieux quand il sera temps.²⁴

Cette invitation à rire rappelle celle du sonnet "Au lecteur" qui précède Gargantua aussi bien que le ton à la fin du prologue de la même oeuvre où Rabelais nous conjure: "Or esbaudissez vous, mes amours, et guayement lisez le reste tout à l'aise du corps, et au profit des reins."²⁵ Quant au sens de son recueil Des Périers constate: "Je vous promets que je n'y songe ny mal ni malice; il n'y ha point de sens allegorique, mystique, fantastique."²⁶ On peut se demander si Des Périers veut nous mystifier

²²Nouvelle I, p. 7.

²³Tilley, op.cit., p. 260.

²⁴Nouvelle I, pp. 8-9.

²⁵Rabelais, "Prologue de l'auteur", Oeuvres de Rabelais (Paris: A. Lemerre, 1906), I, 7.

²⁶Nouvelle I, p. 9.

à l'exemple de Rabelais qui, après avoir conseillé au lecteur de chercher "la substantificque mouelle" dans son oeuvre, se moque de lui s'il y trouve trop de subtilités comme ont fait les critiques d'Homère. ²⁷

C'est un problème que nous essayerons de résoudre au cours de notre étude des nouvelles. Dans ce préambule, du moins, c'est le besoin de divertir qui semble dominer. Pour nous amuser et pour provoquer le rire l'auteur utilisera tous les moyens possibles: "Il y en ha de tous boys, de toutes tailles, de tous estocz, à tous pris et à toutes mesures, fors que pour plorer." ²⁸ Et ce sera un divertissement sans entraves: " . . . il n'y fault ny vocabulaire ne commentaire: telz les voyez, telz les prenez." ²⁹ Des Périers insiste sur la spontanéité de son oeuvre et rejette l'exemple de Boccace et ses imitateurs en ce qui concerne un cadre pour son recueil: "Et ne me venez point demander quelle ordonnance j'ay tenue, car quel ordre faut-il garder quand il est question de rire?" ³⁰

L'auteur ne nie pas la possibilité que ce rire soit quelque peu gaillard aux yeux de ses lectrices, mais il proteste: "Lisez hardiment, dames et demoyselles, il n'y ha rien qui ne soit honneste." ³¹ Pourtant pour celles "qui soyent trop tendrettes et qui ayent peur de tomber en quelques passages trop gaillars" il a ce conseil: "...qu'elles se les facent eschansonner par leurs frères ou par leurs cousins, affin qu'elles mangent peu de ce qui est trop appetissant." ³² Mais en même temps il ajoute: "A ceste heure verra l'on si vous faictes bien ce qu'on vous defend." ³³ De toute façon il se contentera si "en destournant les yeux elles ouvrent les oreilles, et qu'elles se reservent à rire quant elles seront à part elles." ³⁴

²⁷Rabelais, op.cit., pp. 5-6.

²⁸Nouvelle I, p. 9.

²⁹Loc. cit.

³⁰Loc. cit.

³¹Ibid., p. 11.

³²Loc. cit.

³³Ibid., p. 12.

³⁴Loc.cit.

Sur le même ton taquineur Des Périers parle des anciens: "Je vous dy que je ne croy point ce qu'on dict de Socrate, qu'il fust ainsi sans passions. Il n'y ha ne Platon, ne Xenophon, qui le me fist accroyre." ³⁵ Même si c'était vrai, il proteste: ". . .pensez-vous que je loue ceste grande severité, rusticité, tetricité, gravité?" ³⁶

Le lecteur trouvera de la difficulté à résister à cette invitation à rire. Cependant, en y participant, nous essayerons d'analyser les moyens que Des Périers utilise pour provoquer le rire. Nous aborderons cette analyse dans l'espoir que nous ne mériterons pas cette raillerie que l'auteur s'applique à lui-même: "Ha! ha! C'est trop argué!" ³⁷

Nous ne nous bornerons pas, pourtant, exclusivement à l'étude du comique dans les nouvelles de Des Périers. Nous nous proposons aussi d'examiner son style qui contient ce qu'il y a d'unique dans l'oeuvre de Des Périers en tant que nouvelliste.

Finalement nous étudierons la technique de la nouvelle telle que Des Périers la façonne selon sa propre vision du monde --vision où ces "joyeux propos" tiennent un rôle important.

³⁵Loc.cit.

³⁶Loc.cit.

³⁷Ibid., p. 11.

CHAPITRE II

LE COMIQUE DANS LES NOUVELLES RECREATIONS

Afin d'analyser les procédés comiques utilisés par Des Périers nous allons essayer de classifier les contes des Nouvelles récréations en trois catégories. Nous verrons que le comique d'un conte provient principalement d'un trait de caractère, des péripéties qui s'ensuivent d'une situation, ou d'une tournure spirituelle de langue. C'est une division arbitraire, bien entendu, et il est parfois difficile de préciser lequel de ces éléments domine. Dans l'ensemble, pourtant, il est possible d'étudier le comique des Nouvelles récréations et joyeux devis de ces trois points de vue: le caractère, la situation et les tournures linguistiques. Il y a quelques nouvelles qui ne se prêtent pas à ce système d'analyse, et nous traiterons celles-là à part.

A. LE COMIQUE DE CARACTERE

Chacune des nouvelles que nous allons examiner dans cette section met en relief un trait de caractère et puis décrit un incident ou plusieurs incidents pour l'illustrer. Evidemment la situation qui se développe sera comique, et puisque la conversation joue un rôle important dans toutes les nouvelles du recueil, des répliques spirituelles y foisonneront. Mais c'est la faiblesse ou la manie que l'auteur expose qui fournit le point de départ de l'action comique dans ces nouvelles et qui en constitue l'élément essentiel.

Nous considérerons d'abord les nouvelles où le comique ressort de l'intempérance des personnages. Les trois formes sous lesquelles ce vice se présente dans les Nouvelles récréations sont l'ivrognerie, la gourmandise et la luxure.

L'amour du bon vin est poussé à l'extrême dans le portrait de Janicot, couturier ivrogne (la nouvelle LXXVII). Janicot, comme dit l'auteur, ne commettait pas le péché de l'avarice, "car tout l'argent qu'il gaignoit, c'estoit pour boire." ¹ Devenant de plus en plus incapable de faire son travail "il renonça du tout à ce fascheux cousturage, pour se retirer au plaisant mestier de boire, lequel il entretint vaillamment." ² L'auteur donne une description détaillée des excès où l'ivresse de Janicot l'entraîna; il alla jusqu'au point de vendre toutes ses possessions et même celles de sa femme, Jannette. "Mais pourquoi n'eust-il engagé

¹Nouvelle LXXVII, p. 262.

²Loc.cit.

tout cela, quand il eust engagé sa femme mesme à qui luy eust voulu donner dequoy boire?" ³ Des Périers se délecte à décrire les manies qui prirent empire sur l'ivrogne : sa détermination de garder une bouteille à côté de lui la nuit, son refus de rien manger sauf les harengs saurs "et tous semblables esguillons à vin," ⁴ et sa décision de boire davantage pour guérir les yeux qui lui faisaient mal à cause d'avoir trop bu. L'auteur résume l'obsession totale de Janicot ainsi: "Aussi ne parloit-il que de vin, et, s'il eust esté prebstre, il n'eust chanté que de vin, tant il avoit sa personne bien avinée." ⁵ Se montrant incorrigible jusqu'aux derniers moments de sa vie, quand il dut se confesser il se repentit uniquement des fois qu'il avait bu du mauvais vin et en demanda pardon à Dieu. Fidèle à son unique préoccupation il donna comme testament celui qui devait être rendu célèbre dans une chanson française un siècle plus tard: il demanda d'être enterré dans une cave, la tête sous le robinet d'un tonneau de vin.

La gourmandise du prêtre Jehan Melaine (la nouvelle LXXIII) est presque aussi exagérée que l'ivrognerie de Janicot. Dès la première phrase l'auteur nous fait savoir que messire Jehan Melaine "estoit un mangeur excessif, car il dévorait la vie de neuf ou dix personnes pour le moins à un repas." ⁶ Des Périers signale l'influence douteuse des chanoines qui "se battoient à qui auroit messire Jehan Melaine, pour avoir le pasetemps de le saouler." ⁷

Deux incidents servent à illustrer l'appétit démesuré du prêtre. Ayant reçu d'un abbé une invitation à dîner, messire Jehan chante sa messe "en chasse, ayant le cueur à la mangerie." ⁸ Après avoir mangé tout ce qui avait été préparé

³Ibid., p. 264.

⁴Ibid., p. 265.

⁵Ibid., pp.265-66.

⁶Nouvelle LXXIII, p. 252.

⁷Loc. cit.

⁸Ibid., p. 253.

pour tous les religieux, il répond à l'abbé qui veut savoir si son invité a dîné: "Oui, Monsieur, Dieu mercy et vous. . .; j'ay mangé un morceau et beu une fois en attendant le dîner." ⁹ Dans la deuxième anecdote nous voyons qu'il est prêt à tout manger sans discrimination. Un jour on décide de mettre parmi les pois de sa soupe "ces osselets ronds de moulué qu'on appelle patenostres." ¹⁰ Messire Jehan mange tout, y compris les "patenostres", se permettant plus tard de remarquer sur le fait que les pois n'étaient pas bien cuits. "Et croy qu'il eust mangé l'Ave Maria et le Credo s'il y eust été." ¹¹ Dans une conclusion plus longue que d'ordinaire l'auteur pense aux conséquences possibles si ce prêtre avait été marchand, boucher, avocat, soldat ou mari. "Dieu fit beaucoup pour ce bas monde de le faire d'église," ¹² conclut Des Périers ironiquement.

La gourmandise du curé de Brou (la nouvelle XXXV) n'est pas une passion obsédante, mais c'est la cause d'un événement qui scandalise toute une paroisse. Un dimanche matin ce curé s'en va dire la messe, ayant attaché sous sa soutane une carpe vive qu'il vient d'acheter. Au cours de la messe le poisson continue à s'agiter violemment, provoquant un grand émoi parmi les paroissiennes. Voyant que celles-ci refusent de s'approcher de lui pour l'offrande, il se rend compte de leur mécontentement et leur révèle la cause de leur bouleversement --son dîner pour le lendemain. Plus tard, se justifiant de son souci du lendemain notre curé cynique déclare: "C'est. . . pour accomplir le precepte de l'Evangile: car, quand je suis bien pourveu, je ne me soucie pas du lendemain." ¹³

⁹Ibid., p. 254.

¹⁰Loc. cit.

¹¹Ibid., pp. 254-55.

¹²Ibid., p. 255.

¹³Nouvelle XXXV, p. 154.

La XXXIVe nouvelle raconte les efforts de ce même curé de Brou pour se faire excuser de sa luxure "dont il estoit souvent mis à l'office et en payoit l'amende." ¹⁴ Il y réussit à force de satisfaire aux appétits de son évêque. Mais son zèle et son espièglerie furent la cause de sa perte au moment même où on lui pardonna. Il créa un grand vacarme dans l'écurie où les chevaux de l'évêque furent hébergés et eut beau apaiser la fureur de celui-ci en protestant: "Monsieur, ne me distes-vous pas au soir que vos chevaulx fussent traictez comme vous-mesme? . . . Il ne leur falloit plus qu'a chacun leur femelle, je la leur ai envoyé querir: vous et voz gens n'en aviez-vous pas chacun la vostre?"¹⁵

Le thème de la luxure reparaît plusieurs fois dans la caractérisation de la femme dans les Nouvelles récréations et joyeux devis. Cependant le comique dans les nouvelles où la femme joue un rôle provient plutôt de la situation que de la caractérisation. Nous discuterons ces nouvelles-ci dans la prochaine section de ce chapitre, mais nous jugeons à propos de signaler ici les nouvelles qui dépeignent le caractère sensuel de la femme.

Des Périers en tant que nouvelliste adopte l'attitude traditionnelle des auteurs de fabliaux envers la femme. Dans la LXXXVIe nouvelle il discute la sensualité insatiable des femmes en général, et partout dans son oeuvre il raconte des exemples précis de la luxure féminine. Presque toutes les femmes font preuve de cette faiblesse: les jeunes filles (les nouvelles V et VIII), les nonnains (la nouvelle LXII), les veuves (les nouvelles LXIV et LXXVIII), et surtout les femmes mariées (les nouvelles VI, IX, XVI, LIV, LX, et XC). La seule exception à ce portrait est la baillive de Sillé qui dispute si adroitement avec le docteur en théologie dans la XXXVIIIe nouvelle. Elle est estimée "pour sa vertu, bonne grace et bon esprit." ¹⁶ Mais il faut remarquer que cette femme figure dans une nouvelle

¹⁴Nouvelle XXXIV, p. 147.

¹⁵Ibid., p. 151.

¹⁶Nouvelle XXXVIII, p. 158.

où l'élément comique tient peu de place.

L'auteur se plaît aussi à se moquer des vaniteux. Dans la XLIV^e nouvelle nous avons affaire à "un bastard d'un grand seigneur, ou pour le moins fils putatif." ¹⁷ Il croit que tout le monde doit le reconnaître comme homme de qualité et doit le traiter de tel. Cependant, puisqu'il n'y a rien dans son comportement qui indique sa naissance noble, les gens se méprennent facilement sur son rang présumé. Ayant donné plusieurs détails pour bien préciser cette attitude, l'auteur raconte ce qui arrive quand un prévôt qui prend le jeune homme pour un brigand meurtrier l'emmène au gibet. Offensé parce que le prévôt ne le reconnaît pas comme membre de la noblesse le bâtard le laisse faire, ne disant que: "Par le corps bieu, monseigneur le prevost, vous ne pendistes jamais homme qui vous coustast si cher!" ¹⁸ Quand il est sauvé au dernier moment par un homme qui le connaît, le bâtard est furieux, parce que comme ça il a perdu sa vengeance.

Dans la XXI^e nouvelle Des Périers se moque de la vanité d'un curé qui se pique d'être latiniste. Quand le fils d'un de ses paroissiens revient de Paris où il fait ses études, le curé veut se montrer supérieur aux maîtres parisiens et humilie le fils en présence de son père. Cependant le jeune homme retourne les rires contre son tourmenteur plus tard en utilisant le même latin affecté dont le prêtre s'est servi.

Ce même besoin d'étaler ses connaissances est poussé à l'extrême dans le portrait de l'avocat La Roche Thomas (la nouvelle XIV). Il se donnait à sa manie de jouer au pédant de la manière suivante: ". . . quand il estoit en ses bonnes, qui estoit bien souvent, il latinisoit le françois et francisoit le latin. . . ." ¹⁹

¹⁷Nouvelle XLIV, p. 174.

¹⁸Ibid., p. 176.

¹⁹Nouvelle XIV, p.66.

Mais à force de trop mystifier sa servante, (qu'il appelait par moquerie Pedissèque), il était tourné en ridicule.

La pauvre femme était complètement ahurie par les latinismes de son maître, mais si elle osait lui en demander l'explication elle recevait une expostulation telle que: "Grosse pecore arcadique, n'entends-tu point mon idiome?"²⁰ En général elle arrivait à se débrouiller grâce aux traductions d'un jeune clerc. Cependant l'escroquerie du clerc ajoutée à la vanité de l'avocat finirent par humilier celui-ci.

Un jour La Roche Thomas en parlant d'un pâté de venaison dit; "Pedissèque, serve moi ce farcime de ferine, qu'il ne soit point famulé." ²¹ La servante s'en alla à son clerc qui lui dit qu'on lui avait commandé de donner le pâté aux clercs. Conséquence inévitable: La Roche Thomas, en faisant l'hôte généreux, demanda le pâté et se trouva moqué de tous. Une autre fois La Roche Thomas, "qui vouloit estre veu magnifique," ²² réprimanda Pedissèque parce qu'elle avait répondu "un poulet" à sa question concernant le menu de ce jour-là. Obéissant à son exhortation de parler en "plurier nombre," la prochaine fois qu'il lui demanda ce qu'elle lui offrait, elle répondit: "Monsieur, ce sont des beufs et des moutons." ²³ Encore une fois l'avocat vaniteux et pédant fut la risée de tout le monde.

Dans le caractère de Maistre Berthaud (la nouvelle LXVIII) Des Périers nous démontre que les fous aussi ont leur part de vanité. Maistre Berthaud est un fou abruti et pompeux qui se donne des airs au grand divertissement de tout le monde. Il est susceptible aux duperies de n'importe qui, pourvu que l'on l'appelle "Maistre Berthaud." Des Périers raconte le ridicule où Maistre Berthaud tombe quand on lui fait croire qu'il est mort. Au cours de sa procession de funérailles on le

²⁰Loc. cit.

²²Ibid., p. 68.

²¹Ibid., p. 67.

²³Ibid., p. 70.

pique avec des épingles, mais Berthaud n'ose pas réagir, "de peur de n'estre pas mort." ²⁴ C'est sa vanité qui le ressuscite, pourtant; en entendant quelqu'un qui dit; "Ha! le povre Berthaud qui est mort," ²⁵ il se lève et déclare: "Vous en avez menty . . .; il y a bien du maistre pour vous. Or sus, je ne suis pas mort, pour despit." ²⁶

L'ignorance de certains personnages dans les Nouvelles récréations fournit l'essentiel du comique dans quelques nouvelles. Nous verrons que cette faiblesse est souvent accompagnée d'autres.

Par exemple, le prêtre dans la nouvelle XXII, Messire Jehan, est tourné en ridicule pour son ignorance aussi bien que pour d'autres faiblesses. Quand un gentilhomme s'adressa à lui pour une messe basse le prêtre, poussé par sa convoitise, accepta: "combien qu'il ne sceust bien que ses messes de requiem, de Nostre-Dame et du Saint-Esprit." ²⁷ Cherchant une explication de la répétition constante du mot "Jésus" au cours de la messe, le gentilhomme invita le prêtre à dîner. Après le repas le prêtre "qui estoit un petit regaillardy tant pour la familiarité du gentilhomme que pour la bonne chère qu'il avoit faicte," ²⁸ fut prêt à tout avouer:

. . .quand je dis la messe, Monsieur, devant les gens, Monsieur, de bien, et qu'en l'evangile il y a de ces motz difficiles à lire, Monsieur, je les saulte, Monsieur, de peur de faire la messe trop longue, Monsieur; mais je dy Jesus au lieu, qui vault mieulx, Monsieur. ²⁹

L'auteur nous signale un autre élément du caractère de Messire Jehan tout à la fin du conte: le plaisir qu'il prenait à boire. Quand le gentilhomme, égayé par le récit du prêtre, dit qu'il boirait à sa santé, Messire Jehan répondit: "et ego cum vos." ³⁰

²⁴Nouvelle LXVIII, p. 242.

²⁵Ibid., p. 243.

²⁶Loc.cit.

²⁷Nouvelle XXII, pp. 99-100.

²⁸Ibid., p. 101.

²⁹Loc.cit.

³⁰Ibid., p. 102. Voir J.W. Hassell, Jr., op.cit., p. 115.

Ce qui est visé par le rire moqueur du narrateur dans le caractère du jeune étudiant en droit (la nouvelle LXXVI), c'est sa timidité ajoutée à un manque de sûreté en ses connaissances légales. Pour se préparer à la lecture publique qu'il doit faire à l'école de droit il répète son texte dans un jardin de choux, "les appelant domini, et leur alleguant ses paragraphes." ³¹ Malheureusement quand il doit donner sa harangue, il oublie tout après avoir prononcé quelques mots et ne peut que dire: "Domini, ego bene video quod non estis caules." ³² Sa timidité expose vite sa mémoire chancelante et démontre la faiblesse de son savoir légal.

L'Ecossais dans la XXXIXe nouvelle fait preuve d'une grande ignorance au sujet des femmes. Il épouse une jeune demoiselle de la cour, et à cause des réactions de la jeune femme dès le début de leur mariage, il la juge trop expérimentée. Son manque de finesse à l'égard de sa femme est rendu ridicule par le français déformé dans lequel il exprime ses plaintes. Quand la maîtresse de sa femme lui demande comment il se trouve avec sa nouvelle épouse, le pauvre balourd, n'osant rien avouer, répond: "Ma dam, . . . je trouvy bien, grand mercy vous." ³³ L'Ecossais reçoit une leçon de la grande dame sur la nature des femmes et promet de régler sa conduite. Sa gaucherie le rend sans défences face à la malice souriante de sa conseillère. De plus, on a bien l'impression que sa femme, qui a sans doute tout entendu, cachée dans une garde-robe, se moque de lui aussi. De toute façon elle veille bien à ce que son mari maladroit doive cajoler longtemps pour obtenir ce qu'elle n'est que trop prête à lui céder.

Dans la nouvelle LXVI l'auteur nous présente un juge dont l'ignorance était complète: en un mot il était stupide. Dès le début Des Périers constate

³¹Nouvelle LXXVI, p. 261.

³²Loc.cit.

³³Nouvelle XXXIX, p. 163.

que ce juge "avoit un cerveau faict comme de cire" ³⁴ et que sa bêtise ne se limitait pas aux jugements qu'il faisait dans la cour. Un jour pendant qu'il se disputait avec un autre sur un passage de la Bible, il se fâcha du fait que son adversaire continuait à le contrarier, car "monsieur le juge . . . vouloit tousjours avoir du bon." ³⁵ Enfin quand l'autre, qui fut ravi d'exposer l'ignorance du juge, cita Genèse comme preuve de ses arguments, le juge s'écria sur un ton triomphant: "Genèse! . . . C'est un griffon griffault; il demeure à Nismes: je le congnois bien. Il n'y entend rien, ne vous avec." ³⁶ Des Périers nous fait savoir qu'il y avait, en effet, un greffier à Nîmes qui s'appelait Genèse, mais le juge s'y méprit très facilement puisqu'il "sçavoit toute la Bible par cueur, fors le commencement, le milieu et la fin." ³⁷

La XXVIIIe nouvelle traite d'un prévôt qui, à la différence du juge d'Aigues-Mortes se montre très débrouillard dans l'exercice de ses fonctions. L'auteur compare ses procédés rusés à ceux du lieutenant Maillard, celui contre lequel Marot s'acharnait tellement. Ce prévôt Coquillaire qui est cruellement perspicace quand il s'agit de punir ses prisonniers, est affligé d'une maladie aux yeux. Enfin il est obligé de s'aliter à cause de cette maladie. Quand un visiteur l'interroge sur l'état de ses yeux Coquillaire répond: "Monsieur, . . . j'espère que je m'en porterai mieulx. Le medecin m'ha dit que je voy." ³⁸ Des Périers termine ce conte en faisant une remarque ironique sur la bêtise d'un "si fin homme de se rapporter au medecin s'il voyoit ou non" ³⁹ tandis qu'il ne prête pas la même bonne volonté aux prisonniers quand il y va de leur propre vie.

³⁴Nouvelle LXVI, p. 236.

³⁵Ibid., p. 237.

³⁶Loc.cit.

³⁷Ibid., p. 238.

³⁸Nouvelle XXVIII, p.127.

³⁹Loc.cit.

L'excentricité poussée jusqu'aux limites de la folie constitue un élément comique pour notre auteur. Un des cas moins extrêmes est celui de Blondeau, le cordonnier dans la nouvelle XIX, dont la bizarrerie se montre sous l'aspect de son insouciance et de sa gaieté débordante. (Une des sources importantes de sa gaieté, d'ailleurs, est son amour du "bon vin sus tout." 40)

Des Périers raconte les seuls incidents qui furent capables de faire perdre au savetier son joyeux naturel, mais ces mêmes incidents indiquent aussi les aspects singuliers du caractère de Blondeau. L'un fut sa découverte d'un pot qui contenait des pièces de monnaie. Dès cet instant Blondeau abandonna son habitude de chanter constamment et ne songea qu'aux moyens de cacher cet argent. Se rendant compte de la transformation qu'il subissait il trouva vite un expédient de se débarrasser de son pot porte-malheur: "il le va prendre gentiment et le gette en la rivière et noya toute sa melancholie avec ce pot." 41 L'autre événement attristant fut celui qui menaça son travail. Le singe d'un monsieur qui demeurait en face de Blondeau commença à imiter les gestes du savetier quand il travaillait. Ensuite Blondeau découvrit que le singe profitait des absences du savetier aux heures de repas pour entrer couper le cuir. La prestesse de Blondeau lui fournit le moyen de trouver une vengeance subite quoique brutale et de reprendre sa vie joyeuse: il apprit à l'animal à passer et à repasser un tranchet contre la gorge et, inévitablement, les conséquences furent fatales pour le singe.

La conduite du seigneur de Vaudrey (la nouvelle IV) est bien plus singulière que celle de Blondeau. L'imprudence de celui-là le poussa à commettre des actions

40 Nouvelle XIX, p. 91.

41 Ibid., p. 92.

"d'une terrible bigearre, accompagnez d'une telle fortune que nul, fors luy, ne les eust osé entreprendre." ⁴² L'auteur cite plusieurs des folies commises par Vaudrey, y compris celle qui fut la cause présumée, d'après le témoignage d'Henri Estienne, ⁴³ de la mort de Des Périers: la tentative de courir tout droit contre son épée. Des Périers décrit en plus de détail la réaction de ce fou intrépide au moment où il traversait à cheval un pont sur la Loire. Le jeune gentilhomme assis derrière Vaudrey lui demanda ce qu'il ferait s'il était coincé là par l'ennemi avançant des deux côtés. La réponse de Vaudrey fut de démontrer ce qu'il ferait: il se jeta dans l'eau avec son cheval. Ayant déjà constaté que le seigneur de Vaudrey "avoit bien l'ame de travers" ⁴⁴ l'auteur conclut que c'était également fou de la part du jeune gentilhomme de "se mettre en croupe derrière un fol, veu que quand on en est à une lieue, encores n'en est-on pas trop loin." ⁴⁵

De vrais fous, c'est - à - dire des fous en titre d'office tiennent une place spéciale dans cette galerie d'esprits bizarres. La IIIe nouvelle traite de trois fous historiques: Triboulet, bouffon de Louis XII et puis de François Ier, Caillette, successeur de Triboulet, et Polite qui fut au service de l'abbé de Bourgueil. Voici Caillette qui, après avoir assisté à l'interrogation des pages responsables de l'avoir mis à la torture, oublie de quoi il s'agit et nie sa propre présence au moment même du méfait. Et Triboulet qui n'arrive pas à arrêter son cheval et se défend ainsi: ". . .ce meschant cheval, je le pique tant que je puis, encores ne veut-il pas demeurer!" ⁴⁶ Et encore Polite qui,

⁴²Nouvelle LV, pp. 202-3.

⁴³Henri Estienne, Apologie pour Hérodote (La Haye: Henri Scheurleer, 1735), III, 459.

⁴⁴Nouvelle LV, p. 203.

⁴⁵Ibid., p. 204.

⁴⁶Nouvelle II, p. 16.

ayant découvert les pieds d'une femme aussi bien que ceux de son maître au lit de celui-ci ne peut que déclarer: "A tous les diables soit le moine! . . . il ha quatre piedz comme un cheval." 47

L'auteur se divertit des singularités de ces "belles pièces d'hommes" 48 créées par la nature quand elle "ha envie de s'ebatre" 49 et il nous invite à faire de même. Néanmoins il y a peut-être un peu de mélancolie derrière la constatation que ces fous naturels "seroient heureux, mais ilz sont trop ignoramment plaisans et ne savent pas congnoistre qu'ilz sont heureux, qui est le plus grand malheur du monde." 50

Des Périers se sert de ces trois bouffons pour débiter son oeuvre et les laisse, comme il dit, pour aller chercher les "sages." D'après les individus que nous avons rencontrés jusqu'ici nous pourrions très bien nous joindre à l'auteur pour déclarer: "esclairez près, je n'y voy goutte." 51

Des Périers démontre une nette prédilection pour les personnages des Nouvelles récréations dont le caractère est dominé par l'espièglerie ou même la frivolité. Son curé de Brou dans la nouvelle XXXVIII ne pouvait pas maîtriser son goût de la farce même quand il chantait la Passion:

. . . quand Nostre-Seigneur disoit quelque mot aux Juifz ou à Pilate, il le faisoit parler hault et cler, que chascun l'entendist. Et quand c'estoyent les Juifz ou quelque aultre, il parloit si bas qu'à grand peine le pouvoit-on ouyr. 52

Si on lui reprochait cette habitude singulière le curé, comme toujours, savait se défendre d'une manière spirituelle: "Car appartient-il à ces coquins de Juifz de

47 Ibid., p. 17

48 Ibid., p. 16.

49 Loc.cit.

50 Loc.cit.

51 Ibid., p. 17.

52 Nouvelle XXXVIII, p. 145.

parler aussi hault que Nostre-Seigneur? Non, non, . . . en ma paroisse je veulx que Dieu soit le maistre, et le sera tant que je vivray." 53

Son insouciance à l'égard de l'autorité ecclésiastique et son refus de prendre au sérieux les fonctions de son office sont bien démontrés dans la XXXVIe nouvelle. Trouvant qu'il est impossible de tirer des quérimonies d'un trou au pilier près de sa chaire le curé réagit d'une manière typiquement désinvolte en déclarant: "Mes parroissiens, . . . j'avois mis des papiers la-dedans que je ne saurois avoir; mais j'excommunie tous ceulx qui sont en ce trou là." 54 Terminant ici le groupe d'anecdotes consacrées à ce prêtre capricieux l'auteur conclut: ". . . il n'y auroit point d'inconvenient de nommer par antonomasie curez de Brou tous prebstres, vicaires, chanoines, moines et capellans qui feront des actes si vertueux comme il ha faict." 55

Le cardinal de Luxembourg (la nouvelle XV) ne se donnait pas aux folies d'un curé de Brou. Au contraire, c'était un homme "vivant magnifiquement, aimé et honoré de ses diocesains comme prince qu'il estoit." 56 Néanmoins ce qui distingue le caractère du cardinal dans cette nouvelle c'est son amour de la raillerie, même s'il en est la victime. Pour apaiser la détresse d'une femme paysanne qui se plaint du surnom donné à son fils (surnom qui souligne l'infirmité de celui-ci) le cardinal propose que lui et le fils échangent de noms, échange d'autant plus facile puisque leurs prénoms sont identiques. Ainsi le cardinal prendra le sobriquet injurieux. Tout au cours de sa conversation avec la paysanne le côté taquin de son caractère est signalé; il écoute en "prenant plaisir en la simplicité de la bonne femme" 57 et se délecte à se faire

⁵³Ibid., p. 147.

⁵⁴Nouvelle XXXVI, p. 155.

⁵⁵Ibid., p. 156.

⁵⁶Nouvelle XV, p. 71.

⁵⁷Ibid., p. 72.

expliquer ce qu'il a déjà compris.

Le goût de la raillerie est même plus prononcé chez l'acteur Jehan de Pontalais. Les deux incidents principaux dans la nouvelle XXX mettent en lumière le caractère moqueur de Pontalais; c'était un railleur par excellence, surtout quand il avait affaire aux sots vaniteux.

Des Périers décrit ce qui arriva à un barbier qui jouait dans les farces et mystères présentés par Pontalais et qui se croyait supérieur d'esprit et d'habileté. L'acteur savait profiter de la vanité du barbier, surtout quand ce dernier demanda à Pontalais de ne lui donner que de grands personnages à jouer. L'acteur accepta de lui donner le rôle du roi de l'Inde et fit de telle sorte que le barbier fut obligé de se tenir sur un trône "tenant la meilleure majesté royale que fit oncques barbier," ⁵⁸ pendant que Pontalais disait des vers ridicules et obscènes qui louaient les talents singuliers du roi.

L'auteur décrit aussi comment l'acteur l'emporta sur le curé de Saint-Eustache, ecclésiastique d'un orgueil démesuré qui se piquait d'avoir des connaissances profondes en toutes sciences. S'il se trouvait en chaire sans rien à dire, ce qui arrivait fort souvent, "il faisait des plus belles digressions du monde" ⁵⁹ --sur lui-même. A la fin d'une de ses harangues sur ses propres talents pour la grammaire, la rhétorique, la philosophie et la théologie il dit: ". . . et si n'y ha que trois ans que je n'y sçavois rien, et toutesfois vous voyez comment je presche; mais Dieu fait ses graces à qui il luy plaist." ⁶⁰

Sachant la réputation du curé de Saint-Eustache, Pontalais décida de lui jouer un bon tour. Il arriva au carrefour face à l'église et faisait sonner son tambourin

⁵⁸Nouvelle XXX, p. 136.

⁵⁹Ibid., p. 137.

⁶⁰Ibid., pp.137-38.

pour annoncer ses farces au moment où le curé était en train de prêcher. Une sorte de concurrence entre les deux hommes s'ensuivit. Enfin, hors de lui, le curé sortit pour régler l'affaire et rentra dans l'église, le tambourin abîmé sur la tête. Il voulut continuer son sermon en cet état "pour remontrer l'injure qui luy avoit esté faicte, et comment la parole de Dieu estoit vilipendée;" ⁶¹ la priorité de l'injure personnelle dans cette phrase souligne le caractère vaniteux du curé. Cependant il se trouva moqué de toute l'assistance et fut obligé de se retirer, "car il luy fut remontré que ce n'estoit pas le fait d'un sage homme de se prendre à un fol." ⁶² Ainsi l'acteur rusé et folâtre réussit à humilier le curé prétentieux.

Les vrais maîtres parmi les esprits farceurs dans les Nouvelles récréations sont les voleurs dont l'escroquerie est toujours caractérisée par l'habileté et la mystification. Un des plus ingénieux parmi ceux-ci est Pierre Fai-feu (la nouvelle XXIII), "homme plein de bons motz et de bonnes inventions." ⁶³ Il était voleur, mais il pratiquait ses "tours villoniques" si habilement "et d'une si gentille façon qu'on ne luy en pouvoit sçavoir mauvais gré, et ne s'en faisoit-on que rire." ⁶⁴ Il fallait bien se méfier de lui, quoiqu'il fût difficile de le surpasser en finesse. De tous les bons tours joués par Pierre Fai-feu, Des Périers en choisit "un qui n'est pas des pires" ⁶⁵ pour indiquer le génie fourbe de cet homme. Pendant tout le récit de son aventure, du commencement où il est en train de fuir les conséquences d'une autre escapade jusqu'à la fin où il prend sa revanche sur les cordonniers moqueurs de La Flèche, maistre Pierre Fai-feu démontre ses talents pour la raillerie et l'espièglerie. Son esprit vif trouve toujours le moyen de l'emporter sur ceux qui osent le contrecarrer.

⁶¹Ibid., p. 139.

⁶²Loc.cit.

⁶³Nouvelle XXIII, p. 102.

⁶⁴Ibid., p. 103.

⁶⁵Loc.cit.

Maistre Arnaud dans la XXIVe nouvelle se donnait au même genre de friponnerie que Pierre Fai-feu. L'auteur déclare: "Je ne sçay s'ilz avoient esté ensemble à mesme escole maistre Pierre Fai-feu et luy; mais tant ha y qu'ilz faisoient d'aussi bons tours l'un comme l'aultre. . . ." ⁶⁶ Si quelque chose manquait à maistre Arnaud il ne s'en souciait pas, car "ce qu'on cuidoit qui luy fust le plus malaisé à recouvrer, il l'estimoit le plus facile." ⁶⁷ Un jour, ayant obtenu de sa propre façon presque tout le nécessaire pour voyager, il trouve l'occasion d'obtenir la seule chose qui lui manque: un cheval. Profitant de la négligence du propriétaire italien, il s'en va avec le cheval de celui-ci. Quelques mois plus tard il remet le cheval à l'endroit où il l'avait pris et, après une explication ridicule que l'Italien naïf accepte, maistre Arnaud se voit remercié au point où sa victime est prête à lui offrir tous ses biens. Naturellement maistre Arnaud revoit souvent l'Italien, non "sans luy jouer tousjours quelque tour de son mestier." ⁶⁸

Les plus hardis parmi les coquins qui fourmillent dans les Nouvelles récréations sont, à l'avis de l'auteur, les coupeurs de bourse. Au début de la LXXIXe nouvelle Des Périers fait un éloge paradoxal de leur habileté:

Il n'y ha pas mestier au monde qui ayt besoing de plus grande habileté que celuy des coupeurs de bourses, car ces gens de bien ont affaire à hommes, à femmes, à gentilzhommes, à advocatz, à marchantz et à prebstres, que je devois dire les premiers; brief, à toutes sortes de personnes, fors par aventure aux cordeliers. . . . ⁶⁹

Puis il fait une observation malicieuse sur ces cordeliers qui portent de l'argent "nonobstant la prohibition francisque." ⁷⁰ Ceux-là, dit l'auteur, sont plus trompeurs que les coupeurs de bourse, car ils cachent si bien leur argent "que les povres coupe-bourses n'y peuvent aveindre." ⁷¹

⁶⁶ Nouvelle XXIV, p. 108.

⁶⁷ Ibid., p. 109.

⁶⁸ Ibid., p. 113.

⁶⁹ Nouvelle LXXIX, p. 270.

⁷⁰ Loc.cit.

⁷¹ Loc.cit.

Des Périers décrit une situation qui met en jeu l'avarice d'un curé et l'escroquerie de quelques coupeurs de bourse "assez subtilz." Il décrit tous les efforts inutiles du curé qui craignait de perdre son argent dans la presse de la foule le jour de marché et la coquinerie joyeuse des voleurs qui "le serroyent, le tournoyent, le viroyent en la foule" ⁷² et l'obligèrent enfin à laisser tomber la main de "ce que il tenoit si cher." ⁷³ Le pauvre curé dut s'en aller, dépouillé de sa bourse et blessé à la jambe à cause de ses tentatives pour garder son argent- de l'argent qui fut acquis, d'ailleurs, en vendant les biens de l'Eglise.

La LXXXe nouvelle donne encore une preuve de l'habileté des coupeurs de bourse. Cette fois ils s'habillèrent en gentils hommes afin de s'insinuer parmi les gens de bien. Leur audace dépassa toutes les limites comme on voit dans l'incident avec le prévôt La Voulte. Ils se mirent à voler celui-ci pendant qu'il faisait le procès d'un des leurs devant une assemblée très distinguée à Blois. La rage du prévôt à la découverte de sa propre perte ne fit que révéler la cruauté de son caractère. Frustré dans ses efforts pour trouver sa propre bourse et exacerbé par l'évasion de sa première victime qui profita du désarroi provoqué par ce nouveau vol, "La Voulte, par un beau depit, en fit pendre une douzaine d'autres qu'il tenoit prisonniers, et puis leur fit faire leur procès." ⁷⁴

L'habileté d'un coupeur de bourse et la cruauté d'un prévôt reparaissent dans la LXXXIe nouvelle. La victime du larron est un coutelier qui vient de faire un beau couteau pour lui. Notre coupeur de bourse se connaît bien en flatterie et il dupe le coutelier au moment même où celui-ci se fie entièrement à lui. Malgré l'habileté de ce rusé il est finalement arrêté, "ainsi que font ceulx du mestier,

⁷²Ibid., p. 272.

⁷³Ibid., p. 273.

⁷⁴Nouvelle LXXXI, p. 275.

tousjours attrapés tost ou tard." ⁷⁵ Inévitablement il doit apparaître devant l'ennemi traditionnel de tout voleur, le prévôt. La cruauté fine et la bonhomie trompeuse du prévôt persuadent au prisonnier qu'il n'aura pas de mal s'il avoue tout. Il le fait avec beaucoup d'éclat et d'esprit. Quand on lui demande pourquoi il avait volé le coutelier, le coquin répond: "Eh! Monsieur, . . . qui ne la luy eust coupée? Elle luy pendoit jusques aux genoulx." ⁷⁶ Ce qui n'empêche pas que le prévôt "après tous jeux" envoie "pendre jusques au gibet" ⁷⁷ cet amusant malheureux.

Le dernier groupe que nous examinerons dans cette section est celui qui ajoute la saveur du terroir aux Nouvelles récréations. Il s'agit des singularités que manifestent certains habitants de Beauce, de Gascogne et de Poitou.

D'abord, les hobereaux de Beauce. "Les proverbes ne sont pas favorables aux gentilshommes de ce pays-là." ⁷⁸ En effet le portrait dessiné par Des Périers dans la nouvelle LXXII n'est guère attrayant. La façon dont le gentilhomme de Beauce mangea sa "caudelée," sorte de brouet, indique bien sa glotonnerie et son manque de délicatesse: ". . . il . . . mangea si diligemment qu'il n'eut loisir de se torcher les babines, là où il demeura de petis gobeaux de ceste caudelée, et en ce point s'en alla veoir un sien voysin" ⁷⁹ L'auteur fait encore une allusion à la grossièreté des gentilshommes de Beauce avant de passer à la scène entre notre gentilhomme et son voisin. Ce dernier fut à table, ce qui n'empêcha pas son visiteur d'entrer sans cérémonie et de s'extasier sur le repas qu'il venait de terminer. Le voisin arrêta le panégyrique sur les "perdreaux" et porta un coup à la vanité du gentilhomme en lui faisant remarquer la "plume" qui restait dans sa barbe. Des Périers

⁷⁵Nouvelle LXXXI, p. 278.

⁷⁶Ibid., p. 279.

⁷⁷Loc.cit.

⁷⁸B. de la Monnoye, éditeur, Les contes ou les nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Périers (Amsterdam: Z. Chatelain, 1735), III, 1, note 1.

⁷⁹Nouvelle LXXII, pp. 250-51.

conclut sur un ton malicieux: "Le gentilhomme fut bien penault quand il veid que sa caudelée luy avoit descouvert ses perdreaux." ⁸⁰

Des Périers consacre sa lie nouvelle aux bizarreries d'un paysan gascon. Il démontre le caractère moqueur et hardi d'un jeune Gascon qui demeure chez son vieux père. Le fils est un vrai écervelé, et tout ce qu'il fait à l'égard de son père est une preuve de son caractère railleur et de son manque de respect pour le vieillard. S'il s'agit de boire ou dîner il dit qu'il y en a assez pour lui et son père, pourvu que celui-ci n'en prenne point. Quand on a préparé trois oeufs le fils en prend deux et indiquant celui qui reste dit: "Choisissez, mon père." Aux objections du pauvre vieux qu'il n'y a pas de choix à faire le fils incorrigible réplique: "Cap de bieu! encores avez-vous à choisir: à prendre ou à laisser." ⁸¹ Sa surnoiserie et son impudence se révèlent à chaque tour. Il n'osera pas maudire ouvertement son père, mais ayant dit: "Vienne le cancre à la moitié du monde!" ⁸² il ajoutera tout de suite à un ami "Donne . . . le cancre à l'autre moytié, afin que mon père en ayt sa part." ⁸³

Des Périers fait preuve d'un grand faible pour le paysan poitevin et il s'amuse à préciser quelques singularités de celui-ci dans trois nouvelles. Dans les nouvelles LXIX et LXX Des Périers dépeint le bouvier poitevin "avec ses lenteurs, ses hésitations, son jugement rudimentaire." ⁸⁴

L'auteur préface la LXIXe nouvelle avec une liste de personnes ou circonstances fâcheuses. Puis il fait allusion à d'autres qui sont plus courtes de durée et qui apprennent de la patience. Par exemple, dit-il, supposez que vous rencontriez un paysan poitevin quand vous êtes fâché, pressé, mal à l'aise à cause du temps et que vous

⁸⁰ Ibid., p. 251.

⁸¹ Nouvelle L, p. 195.

⁸² Loc.cit.

⁸³ Ibid., p. 196.

⁸⁴ Lazare Sainéan, "Les provincialismes de Des Périers," Revue du seizième siècle, III (1915), 36.

avez perdu votre chemin. Vous vous adressez au "pique-boeuf" poitevin, qui bien qu'il entende votre question, commence à appeler ses boeufs. Vous répétez votre demande plusieurs fois; "quand il void que vous estes en colère et que vous voulez picquer droit à luy, il sible ses hoeufs pour les arrester et vous dit: 'Qu'est-ce que vous dites?'"⁸⁵ A mesure que l'interlocuteur devient de plus en plus furieux le bouvier est de moins en moins empressé à répondre. Pour y mettre le comble, le paysan appelle un autre bouvier parce qu'il ne sait pas au juste quelle direction il faut prendre. Pendant que vous écoutez la longue discussion entre ces deux-là, dit l'auteur, "c'est à vous à adviser si vous deviendrez fol ou sage."⁸⁶

Des Périers termine la LXXIXe nouvelle avec une anecdote qui révèle la finesse du Poitevin au marché. De nouveau il ne donne jamais de réponses directes aux questions qu'on lui pose, mais c'est de cette façon qu'il cache sa ruse: de gagner l'avantage sur son client.

Dans la LXXe nouvelle l'humour provient du "courtisan du pays"⁸⁷ aussi bien que du caractère du paysan poitevin. Ici l'auteur signale la simplicité d'un Poitevin dont la charrette et les boeufs furent mis "en la main du roy" comme punition pour ne pas avoir payé la taille. En voyant le roi quelques jours plus tard il s'écria: "La merdé! . . . ol a le visage comme in homme . . . La merdé! o na pas la moin pu gran que moay."⁸⁸ Sa naïveté l'avait mené à croire que "le roy devoit estre grand comme le clocher Saint Hilaire, et qu'il avoit la main grande comme un chesne, et qu'il y devoit trouver sa charrette et ses boeufz."⁸⁹

⁸⁵Nouvelle LXIX, p. 245.

⁸⁶Ibid., p. 246.

⁸⁷Nouvelle LXX, p. 247.

⁸⁸Ibid., p. 248.

⁸⁹Loc.cit.

Nous en venons à la fin des contes qui dépendent surtout du caractère pour l'effet comique. Comme nous avons vu, l'auteur nous invite à nous amuser du ridicule dans lequel ses personnages sont entraînés par leurs faiblesses et leurs manies, à apprécier la finesse de ses esprits railleurs, ou à savourer quelques bizarreries provinciales. Nous passerons maintenant à l'étude des nouvelles où le comique ressort principalement de la situation dans laquelle les personnages se trouvent embrouillés.

B. LE COMIQUE DE SITUATION

Les nouvelles où la situation est l'élément comique principal peuvent se diviser selon (a) le genre de tromperie qui y est exposée (b) la vengeance qui est exigée par suite d'une duperie, et (c) les circonstances burlesques qui sont mises en action.

Dans la première catégorie nous pouvons mettre les nouvelles où la tromperie est de caractère sexuel. Tout d'abord, considérons les cas où la duperie est pratiquée sur les femmes.

Dans la nouvelle LIV la dame d'Orléans se prêta volontiers à être dupe malgré ses protestations au contraire. Après avoir résisté longtemps aux avances amoureuses d'un jeune étudiant, Clairret, la dame céda à ses désirs "comme pitoyable et humaine qu'elle estoit."⁹⁰ L'auteur décrit la ruse principale dont les amants profitaient pour mener leur affaire: on ouvrait la porte la nuit à Clairret dès qu'il arrivait et imitait l'aboïement d'un petit chien. Puis Des Périers introduit un autre étudiant amoureux qui demeura tout près et à qui la dame résista, "ou fust qu'il n'estoit pas au gré d'elle ou qu'il ne sçavoit pas s'y gouverner, ou, qui est mieux à croire, que les dames qui sont un peu fines, ne se donnent pas volentiers à leurs voisins, de peur d'estre trop tost descubertes."⁹¹ Cependant, la finesse de la dame n'empêcha pas qu'elle fût déjouée par le nouvel amant au moyen de la ruse du petit chien, et finalement tous les trois s'accordèrent très amicalement.

⁹⁰ Nouvelle LIV, p. 200.

⁹¹ Ibid., p. 201.

La ruse d'un autre jeune homme (la nouvelle LXII) réussit à tromper tout un couvent en même temps qu'elle expose la luxure des nonnains. L'auteur décrit comment ce beau jeune homme s'introduisit dans un couvent, se fit recevoir aux ordres sous le nom de Soeur Thoinette, et profita de sa connaissance intime des jeunes religieuses. La jalousie et l'hypocrisie des laides "ausquelles Thoinette ne faisoit pas si grande familiarité qu'aux aultres" ⁹² aboutirent à la scène gaillarde qui exposa la véritable nature de "Soeur Thoinette." La réaction de l'abbesse à cette révélation ahurissante fut de permettre au jeune homme de "s'en aller avec promesse de sauver l'honneur des filles religieuses." ⁹³ Et pourtant, conclut l'auteur dans ces termes moqueuses: "qu'i eust-elle fait, sinon qu'il fallut y remedier par patience, car elle n'eust pas voulu scandalizer la religion?" ⁹⁴

Dans les Nouvelles récréations il arrive aussi que les femmes aident à duper un mari ou un amant tout en étant des dupes elles-mêmes. Elles peuvent participer à la tromperie d'une manière involontaire, pour ainsi dire. La jeune femme de Lyon dans la IXe nouvelle trompa son mari par ignorance et naïveté. L'auteur déclare, pourtant, que ce n'est pas très souvent que l'on arrive à duper les femmes de ville "car c'est ès villes que les femmes font les bons tours." ⁹⁵ Laisée seule après trois mois de mariage cette jeune femme accepta l'offre d'un voisin, le sire André, d'achever les oreilles à l'enfant qu'elle attendait. Elle croyait à la sincérité de son voisin et "se fit achever cet enfant, dont le sire André s'acquitta gentiment, non pas seulement pour ceste foys-là, mais y retourna assez souvent depuis." ⁹⁶ A son retour le mari fut stupéfait d'entendre la critique de sa négligence et la louange de son voisin généreux. Toutefois sa rage de mari trompé fut de courte durée,

⁹² Nouvelle LXII, p. 222.

⁹³ Ibid., p. 223.

⁹⁴ Loc.cit.

⁹⁵ Nouvelle IX, pp. 46-47.

⁹⁶ Ibid., p. 48.

car "il fut contraint de s'appaiser pour une couverte de Catalogne que luy donna le sire André." ⁹⁷

Un autre exemple de tromperie par une naïve se trouve dans la VIII^e nouvelle, mais cette fois il ne s'agit pas de duper un mari. Un procureur veuf, se rendant compte "qu'il ne se pouvoit passer de féminin genre" ⁹⁸ crut avoir trouvé la solution quand il fit venir chez lui une jeune fille de campagne. Il avait l'intention de l'éduquer dans l'espoir qu'elle pourrait lui servir plus tard dans ses projets amoureux. A son insu, pourtant, un jeune clerc dans sa maison le devança. Car "pendant que le procureur attendoit que la garse fust deniaisée, son clerc prenoit ceste charge sans procuration." ⁹⁹ La jeune fille croyait bien servir son maître en suivant les conseils du clerc, et quand le moment arriva où le procureur lascif décida de réaliser son dessein, elle n'hésita pas à lui révéler ses accomplissements et le nom de son mentor zélé. L'auteur laisse à notre imagination la déception et la fureur du maître abusé et se contente de dire laconiquement: "Pensez que le clerc eut son congé pour le moins." ¹⁰⁰

La femme dans la XVI^e nouvelle se mit délibérément à tromper un mari qui croyait avoir le dessus de toute femme. Connaissant les ruses féminines dont il avait su profiter avant son mariage "il ne se soucioit pas trop d'espouser femme, craignant ce maudit et commun mal de cocuage." ¹⁰¹ Il se maria quand même, se fiant à ses connaissances de ces mêmes ruses pour éviter ce mal; il prit aussi la précaution de choisir une vieille compagne, dame Pernette, pour sa jeune femme. Par conséquent il ne soupçonna rien quand son jeune ami Beaufort montrait beaucoup de plaisir à

⁹⁷ Ibid., p. 50.

⁹⁸ Nouvelle VIII, p. 42.

⁹⁹ Ibid., p. 45.

¹⁰⁰ Ibid., p. 46.

¹⁰¹ Nouvelle XVI, p. 76.

s'entretenir avec sa femme.

Cependant Beaufort et la jeune femme arrivèrent à tromper la vigilance de dame Pernette au moyen du stratagème suivant. Un jour où la jeune femme passait devant le magasin du sire Henry on fit de sorte qu'un seau d'eau tomba sur elle; elle pria dame Pernette d'aller chercher des vêtements secs pendant que sa maîtresse se réfugiait chez le sire Henry. La jeune femme monta tout de suite à une chambre en haut où Beaufort l'attendait, et, comme dit l'auteur: ". . . pensez qu'ils ne perdirent point temps, et si eurent assez bon loisir de bien faire avant que la vieille fust allée et venue . . ." ¹⁰² Le mari abusé ne put que lamenter: ". . . Voilà un tour de finesse qui n'estoit point encor en mon papier; je les sçavois tous, fors celuy-là. Je suis bien accoustré! Il ne fault qu'une meschante heure pour faire un homme cocu!" ¹⁰³

Comme nous avons vu, les situations grivoises dans les Nouvelles récréations foisonnent de supercherie et de ruses. Mais un autre genre de tromperie s'y trouve bien souvent aussi: celle que pratiquent les coquins et les larrons. D'abord nous examinerons les nouvelles qui traitent du charlatanisme.

Dans la LIXe nouvelle la ruse perpétrée par l'apothicaire et son disciple zélé finit par tromper tout un village. L'apothicaire du village Saint Anthonin fit croire à un étudiant récemment arrivé qu'il pourrait apprendre au jeune homme "toute la pratique de medicine en moins de quinze jours." ¹⁰⁴ Puisque l'apothicaire se connaissait bien en ordonnances il ne resta à l'étudiant qu'à "faire bonne mine et sçavoir deviner." ¹⁰⁵

L'auteur décrit comment tous les gens du village s'empressèrent de courtiser

¹⁰² Ibid., p. 83.

¹⁰³ Loc.cit.

¹⁰⁴ Nouvelle LIX, p. 210.

¹⁰⁵ Loc.cit.

le nouveau médecin et de le consulter. Son talent pour le diagnostic, qui fait ressortir le comique de la situation, étonna tout le monde. Selon l'explication du narrateur: ". . . en ce pays-la, il falloit deviner par les urines si le patient estoit homme ou femme, et en quelle part il sentoit mal et quel age il avoit." ¹⁰⁶ Le nouveau médecin, grâce aux renseignements de l'apothicaire ". . . devinoit qui estoit son père et sa mère, s'il estoit marié ou non, et depuis quel temps, et combien il avoit d'enfans. Somme, il disoit tout ce que en estoit, depuis les vieulx jusques aux nouveaux" ¹⁰⁷ Le succès du faux médecin donne à l'auteur l'occasion de laisser tomber quelques remarques sceptiques sur les médecins et les apothicaires. Pareillement, quand le jeune homme, devenu riche, s'en alla étudier la médecine à Paris, Des Périers fait cette suggestion: ". . . peult-estre que oncques puis il ne fut si bon medecin comme il avoit esté en son apprentissage . . . ; et de faict, on dit qu'il vault mieux tomber ès mains d'un medecin heureux que d'un medecin scavant." ¹⁰⁸

Un autre coquin qui savait s'enrichir grâce à son talent pour la duperie est l'Italien dans la LXXXVIIIe nouvelle. Il profita de l'amour d'un abbé pour son singe extraordinairement doué. Un jour l'Italien entendit l'abbé qui déclarait que si quelqu'un pouvait enseigner à parler à son singe il accepterait de payer même une année de son revenu. L'Italien entreprit de le faire, demanda six ans de terme et beaucoup d'argent à l'avance. Pendant ces six ans de leçons l'abbé devrait se priver de son singe bien-aimé. Naturellement après peu de temps il demanda son singe, acceptant ainsi la perte de ses "escus abbatiaux." ¹⁰⁹

¹⁰⁶ Ibid., pp. 210-11.

¹⁰⁸ Ibid., p. 213.

¹⁰⁷ Ibid., p. 211.

¹⁰⁹ Nouvelle LXXXVIII, p. 294.

Au cours de la scène entre l'abbé crédule et l'Italien rusé en présence d'une assistance qui rigole, l'auteur exprime quelques préjugés à l'égard des Italiens. Il parle de l'assurance de l'Italien "qui est naturelle à la nation," ¹¹⁰ et suggère que l'abbé écoute ses arguments "principalement d'autant qu'elles estoyent italicques, car les François ont tousjours eu cela de bon (entre aultres mauvaises graces) de prester plus volentiers audience et faveur aux estrangers qu'aux leurs propres." ¹¹¹

Le comique de la XXVe nouvelle provient de l'escroquerie de laquelle le conseiller est victime. Après vingt-cinq ans un conseiller décide à grand regret de vendre sa mule et demande à un maquignon nommé Didier, qui fut son ancien palefrenier, de trouver une autre pour lui. Mécontent de la nouvelle, le conseiller demande encore une autre, et le rusé Didier lui offre sa vieille mule, qui à force d'être bien bouchonnée, étrillée et en somme remise à neuf est méconnaissable au conseiller naïf. Ce dernier se laisse être flatté à l'idée que le coquin lui fait un prix spécial et il donne trente écus pour "ce qui estoit sien et qui n'en valloit pas dix." ¹¹²

Mais la duperie dans ces nouvelles ne consiste pas toujours en vols. L'auteur se plaît à raconter les exploits de farceurs réjouis. Prenons par exemple le cas du procureur et son clerc incorrigible, Fouquet (la nouvelle X). Fâché d'être interrompu sans cesse par un des clients du procureur au moment du dîner, Fouquet s'avise d'un bon tour pour se venger. Un jour où cet homme, nommé Bagneux, arrive à la même heure inopportune, Fouquet dit au procureur que son client est devenu sourd et que par conséquent il faut lui parler fort. Puis il dit à Bagneux que la même catastrophe est arrivée au procureur. Le vacarme qui s'ensuit fait la joie du clerc fripon,

¹¹⁰ Ibid., pp. 290-91.

¹¹¹ Ibid., p. 291.

¹¹² Nouvelle XXV, p. 115.

quoiqu'il n'ait pas le plaisir double du lecteur qui assiste aux réactions ébahies des deux victimes à la découverte de la ruse. Malheureusement pour Fouquet il se trouve bien puni de sa "chattonnie." ¹¹³ Sous prétexte de soigner la santé de son clerc, le procureur le fait saigner et fouetter, lui apprenant ainsi, "qu'il ne fait pas bon se jouer à son maistre." ¹¹⁴

L'aumônier Saint Chelault (la nouvelle XXVII) n'eut pas l'occasion comme le procureur de se venger. Il était toujours victime de mauvais tours. Un ennui constant était son âne "umbrageux"; tout le monde savait que l'animal s'affolait si on saluait Saint Chelault. Pour se moquer de lui "on lui attiltroit des salueurs qui luy faisoient de grandes reverences et barretades pour veoir un peu ceste asne en son avertin faire ses gambades." ¹¹⁵ Pour éviter ce danger Saint Chelault avait pris l'habitude de partir avant son maître et ses camarades, ce qui mena à la situation ridicule racontée dans cette nouvelle. Croyant qu'ils avaient assez de temps avant l'arrivée de leur maître, Saint Chelault et son compagnon Croisé dînèrent excessivement de ce qui aurait dû être pour toute la compagnie et s'endormirent. Dans l'entre-temps deux de leurs compagnons arrivèrent, prirent les chausses du gros Croisé et du maigre Saint Chelault, "les descousirent par moytié, et les mespartirent l'une d'avec l'autre, rattachant la droicte de l'un avec la gauche de l'aultre, et la gauche avec la droicte." ¹¹⁶ Puis on les appela au dernier moment de sorte que, en essayant de mettre vite leurs chausses déformées, celles de Saint Chelault furent abîmées par son camarade corpulent. Le ridicule de

¹¹³ Nouvelle X, p. 50.

¹¹⁴ Ibid., p. 54.

¹¹⁵ Nouvelle XXVII, p. 121.

¹¹⁶ Ibid., p. 122.

leur situation ne termina point là, car ils furent obligés de voyager en cet état, et ensuite comme punition durent faire des réparations pendant que les autres dînaient. Croisé n'en souffrit pas tellement, car, vu son embonpoint "la diette ne lui estoit que bonne;" ¹¹⁷ mais, comme l'auteur fait remarquer, "le povre S. Chelault en eut mauvais party car il n'avoit pas affaire de cela; et puis Croisé luy avoit rompu toute sa chausse." ¹¹⁸

Il arrive, pourtant, que les moqueurs soient ridiculisés à leur tour. Un tel renversement se produit dans la XXVI nouvelle. Les "copieux" de La Flèche, ceux qui furent déroutés par maistre Pierre Fai-feu, avaient une si grande réputation d'être "grandz gaudisseurs" ¹¹⁹ que "jamais homme n'y passoit qui n'eust son lardon." ¹²⁰ Après avoir raconté l'échec d'un gentilhomme qui espérait éviter leurs railleries, Des Périers décrit l'humiliation que Picquet, un farceur rusé, leur fit subir. Il enveloppa une lamproie vive dans un bissac de toile, l'attacha à sa selle afin que la queue en sortait et se promena à cheval en ville. Il ne fut longtemps sans être suivi par plusieurs gens de la ville, espérant tous profiter de ce qu'ils croyaient être la chute imminente du poisson. Ils ne prirent pas garde au spectacle risible qu'ils offraient, ces "frians qui s'y attendoyent comme à leurs oeufz de Pasques, disant l'un à l'autre: J'en disneron, j'en disneron." ¹²¹ Faisant semblant de ne rien remarquer, Picquet accéléra peu à peu sa vitesse, et les copieux, craignant de perdre leur proie, firent de même. Le ridicule de la situation atteignit son apogée quand, ayant épuisé les autres, Picquet fit continuer deux des plus robustes "plus d'une grande demye lieue, tousjours courans après." ¹²² Leur chagrin à la découverte

¹¹⁷ Ibid., p. 124.

¹¹⁸ Loc.cit.

¹¹⁹ Nouvelle XXVI, p. 115.

¹²⁰ Loc.cit.

¹²¹ Ibid., p. 117.

¹²² Ibid., p. 118.

du mauvais tour que Picquet leur avait joué fut rendu plus insupportable par le fait qu'ils étaient raillés par tout le village à leur retour. "Ainsi," dit l'auteur, "les gaudisseries retournent quelquefois sus les gaudisseurs." ¹²³

Si la tromperie constitue l'élément comique principal dans les contes que nous venons d'examiner, c'est la vengeance qui constitue l'essentiel des nouvelles que nous traiterons maintenant. Considérons d'abord les cas où les femmes réclament leur revanche contre les hommes.

Dans la nouvelle XXXII un jeune mari, absent depuis quelque temps s'empresse de retrouver sa femme "jeune, belle, et en bon point." ¹²⁴ Malheureusement, le mari, fatigué par le voyage, "ne se peult mettre en devoir" ¹²⁵ à son arrivée et s'endort. La femme est obligée de se patienter, mais elle a sa petite revanche le lendemain, quand son mari, fâché d'une scène qu'il voit dans la basse-cour proteste qu'on doit remplacer le coq par un autre. Sa femme l'oblige à se taire, confus, avec cette riposte: "Eh! Monsieur, pardonnez-lui: peult-estre qu'il ha couru la poste toute la nuict." ¹²⁶

La revanche présumée de la femme peut aboutir à sa propre humiliation, ce qui arriva à la jeune veuve dans la LXXVIIIe nouvelle. Un soir, quand on dansa la "piemontoise" où il "fut question de s'entrebaiser," ¹²⁷ un gentilhomme le fit à la veuve "à la mode d'Italie." ¹²⁸ Plus tard elle se fâcha car ses amis lui firent croire qu'on l'avait traitée de courtisane. Sur ces entrefaites elle fit le procès du gentilhomme et effectivement causa sa propre ruine. Le jour du jugement, le

¹²³Loc.cit.

¹²⁴Nouvelle XXXII, p. 142.

¹²⁵Ibid., p. 143.

¹²⁶Ibid., p. 144.

¹²⁷Nouvelle LXXVIII, p. 267.

¹²⁸Loc.cit.

gentilhomme, qui se vit obligé de se défendre, protesta en présence de tout le monde: "Mais pourquoy ouvroit-elle le bec, la folle qu'elle est?" ¹²⁹ Au grand rire de tout le monde la femme décontenancée fut chargée de ne pas réagir de cette façon si elle voulait éviter une telle action.

La jeune veuve dans la nouvelle LXIV fut aussi l'instrument de sa propre ruine. A force d'avoir tenté d'exposer son amant au ridicule, elle tomba elle-même dans un embarras extrême. Cette jolie femme fit languir longtemps un gentil Parisien. Elle lui refusait constamment ce qu'elle accordait volontiers à beaucoup d'autres. L'ayant obligé de commettre une indécence, elle crut l'humilier publiquement en répétant un blason de sa propre composition sur cet acte. Le jeune homme eut vite sa revanche en composant un autre blason qui faisait allusion à des épisodes grivois auxquels la dame avait assisté sans savoir qu'il fut le partenaire. L'auteur moralise sur la défaite de la veuve ainsi: "Cet exemple est notable pour les femmes moqueuses et qui font trop les difficiles et les assurées, lesquelles le plus souvent se trouvent attrappées à leur grand honte." ¹³⁰

Dans ces trois nouvelles les femmes croient avoir leur vengeance, et à part la XXXIIe, ce sont plutôt les hommes qui se vengent. Nous examinerons maintenant deux autres nouvelles où les hommes se mettent délibérément à se venger de la perfidie des femmes.

Bientôt après son mariage à une jolie femme beaucoup plus jeune que lui (la nouvelle VI), le mari découvrit la vie scandaleuse que celle-là menait. D'abord il se patienta, se craignant puni de la folie d'avoir épousé une femme si jeune. D'ailleurs, "luy qui estoit homme de bon discours, raisonna en soy-mesmes que l'honneur d'un homme tiendrait à bien peu de chose s'il dependoit du fait d'une femme." ¹³¹

¹²⁹Ibid., p. 269.

¹³⁰Nouvelle LXIV, p. 234.

¹³¹Nouvelle VI, pp. 35-36.

Néanmoins, "pour ne sembler estre nonchalant de son inconvenient domestique" ¹³² il trouva le moyen de ramener sa femme à la vertu. En présence de tous les parents de sa femme il lui présenta six clefs à une maison qui se trouvait derrière la leur et à laquelle il avait fait construire une galerie communicante. De cette façon, dit-il, elle pourrait recevoir discrètement tous ses prétendants. Honteuse et de sa vie déréglée et de sa disgrâce publique la femme prit vite la décision de se réformer.

Le mari trompé de la IXe nouvelle prend sa revanche d'une manière beaucoup moins subtile et plus brutale, mais c'est l'amant plutôt que la femme qui en souffre. La femme d'un forgeron s'entend bien avec un curé, si bien que, inévitablement, elle trompe son mari. La fureur de celui-ci à sa découverte de l'affaire fait tellement peur à sa femme qu'elle accepte de trahir son amant. Elle remplace son mari à la forge, et quand le prêtre empressé arrive, il ne se rend compte que trop tard que c'est le forgeron qui l'attend au lit. Puis pour échapper au supplice affreux qu'on lui inflige, le curé est obligé de se castrer. Cette situation n'est pas la seule dans les Nouvelles récréations qui met en jeu la faiblesse sexuelle du clergé et des femmes, mais c'est la seule dont les conséquences sont si atroces.

La revanche est aussi le thème principal des situations autres que celles où les hommes se vengent de la tromperie féminine. Parfois c'est la vengeance d'une tromperie imaginée ou du moins putative. Prenons le cas du tambourineur Chichouan dans la XLIXe nouvelle, "homme recreatif et plein de bons motz" ¹³³ qui se vengea d'une manière plaisante sur son vieux beau-père. Chichouan avait accepté d'épouser sa femme sans dot puisque le vieillard, affirmant la certitude de sa mort imminente, avait assuré au jeune tambourineur d'être son héritier. Voyant au bout de deux ans

¹³²Ibid., p. 36.

¹³³Nouvelle XLIX, p. 191.

que son beau-père ne mourait pas, Chichouan le fait comparaître devant le juge. La scène risible dans la cour s'ensuit où Chichouan se plaint de son beau-père et fait cette demande absurde: "Je requiers qu'il ayt à se mourir, ou qu'il me baille sa maison, ainsi qu'il m'ha promis." ¹³⁴ Le juge, qui est parfaitement conscient de l'intention moqueuse de Chichouan fait peur au tambourineur en lui imposant une amende très lourde "pour le fol adjournement." ¹³⁵ Puis en tant que complice réjouit il la change en sentence frivole qui finit par condamner tous les trois à vivre en amitié jusqu'à la mort du beau-père.

Dans la IIIe nouvelle une autre scène de vengeance a lieu en public, mais cette fois il s'agit d'un tort plus concret. Un chantre de l'église Saint-Hilaire de Poitiers est ambitieux, mais il ne reçoit que des excuses en réponse à ses demandes d'avancement. S'il parle d'un bénéfice aux chanoines ils lui répondent, par exemple, "qu'ilz avoient esté contraintz de le bailler à l'un des nevez de leur frère." ¹³⁶

Enfin le chantre s'avise de les inviter tous à dîner. Les chanoines, "se fians plus en sa voix qu'en sa cuisine," ¹³⁷ font envoyer chacun leur propre repas. Profitant de la méfiance et la gourmandise de ses convives, le chantre mêle ensemble tous les repas et démontre aux chanoines abasourdis que "ce qui est bon à part n'est pas bon assemblé." ¹³⁸ Il conclut: ". . . quand vous estes chascun à part soy, il n'est rien meilleur que vous estes; . . . mais quand vous estes ensemble en vostre chapitre vous ressemblez à voz potages." ¹³⁹ Ensuite il leur donne un excellent dîner qu'il avait fait préparer, et ses convives s'en vont contents, mais résolus

¹³⁴Ibid., p. 193.

¹³⁵Loc.cit.

¹³⁶Nouvelle III, p. 19.

¹³⁷Ibid., p. 20.

¹³⁸Ibid., p. 22.

¹³⁹Loc.cit.

de lui accorder son bénéfice. Ainsi, dit l'auteur, "son invention de soupes luy valut plus que toutes ses requestes et importunités du temps passé." 140

La vengeance du gentilhomme dans la LVII^e nouvelle n'est pas comique; pourtant l'échange qu'il propose après a un élément d'humour. Le tort contre lequel il réagit n'est pas fictif non plus: on vient de lui couper les boutons d'or de ses manches à l'église. Son remède est prompt et brutal: il coupe une oreille au larron et la lui montrant déclare: "Aga, . . . ton oreille n'est pas perdue, la vois-tu là? Rendez moi mes boutons, je la te rendray." 141

Ce rire brutal reparait dans deux autres nouvelles qui traitent des méfaits commis par des animaux. Dans chaque cas l'homme se venge d'une manière dont la cruauté rappelle la grossièreté de la vieille tradition gauloise.

Le menuisier dans la XVIII^e nouvelle souffre des vols d'un lévrier, mais n'ose pas s'en plaindre puisque le propriétaire de l'animal est un grand seigneur. Un jour il trouve le moyen de se venger: enfermant le lévrier dans la salle où celui-ci est en train de voler le dîner du menuisier il le bat plusieurs fois d'une grosse limande; puis il ouvre la porte et court après l'animal glapissant, faisant semblant de le frapper avec une houssine qu'il vient de prendre à la main. Son sens d'humour singulier le pousse à hurler pendant la poursuite: "Vous n'irez pas, monsieur le lévrier! Si vous y retournez! Vous venez manger ici mon disner!" 142 Il accomplit sa vengeance aussi bien qu'il joue de la comédie, car le lévrier estropié n'accompagnera plus son maître à la chasse.

La méchanceté d'un renard apprivoisé (la nouvelle XXIX) est même plus cruellement punie. L'auteur décrit l'intelligence de cet animal qui "avoit si bon esprit de renard que, s'il eust pu parler, il eust montré à beaucoup de gens que ce n'estoyent que bestes." 143 Son principal talent était de fournir la cuisine de

140 Loc.cit.

141 Nouvelle LVI, p. 204.

142 Nouvelle XVIII, p.90.

143 Nouvelle XXIX, p. 128.

son maître en dérobant la volaille et le gibier des voisins. Des Périers nous trace les aventures qui arrivèrent au "povre hère" ¹⁴⁴ et sa disgrâce finale. Devenu vieux et se croyant négligé le renard commença à piller les poulailliers de son maître. Enfin il se trouva avec tous contre lui --son maître, les gens de la communauté et les autres renards. On arriva à l'attraper et à l'amener vif à la ville où l'on fit son procès et l'exécuta en public, malgré la pitié de quelques-uns pour un renard "de si bon entendement." ¹⁴⁵ A vrai dire, cette nouvelle est plutôt un conte d'aventures qu'un récit comique. Ce qu'il y a de comique, c'est dans les réactions des êtres humains: les fermiers déjoués qui se cassaient la tête pour inventer des pièges inutiles, les gentilshommes du pays qui prêtèrent leurs chiens pour chasser le renard car "la plupart d'entre eux, long-temps avoit qu'ilz en cherchoyent leurs passe-temps sans y avoir peu rien faire." ¹⁴⁶ Il fallut beaucoup d'hommes pour attraper "le plus mauvais garçon de regnard que la terre porta jamais," ¹⁴⁷ et qui jusqu'à la fin savait se servir de "rhetorique" ¹⁴⁸ pour tourmenter ses chasseurs.

Nous mettrons de côté ces histoires de tromperie et vengeance pour considérer les nouvelles qui mettent en jeu des situations où le comique dépend des effets techniques tels que les coups de bâton, les cris, les rires bruyants. Dans la XIe nouvelle le lecteur s'amuse principalement de la réaction exagérée d'un docteur en droit qui, en rencontrant une troupe de boeufs pendant qu'il fait son chemin à la Sorbonne, se croit blessé par "l'un desquelz quidem beufz." ¹⁴⁹ L'animal n'a fait que frôler un peu contre la robe du docteur, mais celui-ci se laisse emporter et attire une foule de curieux par ses cris forcenés. Surexcité par ses craintes hypocondriaques il donne des instructions absurdes à son valet: "Eh! Dieu! va-t'en aux escolles, et

¹⁴⁴Ibid., p. 131.

¹⁴⁵Ibid., p. 133.

¹⁴⁶Ibid., p. 132.

¹⁴⁷Ibid., p. 133.

¹⁴⁸Ibid., p. 131.

¹⁴⁹Nouvelle XI, pp.54-55.

leur dy que je suis mort, et qu'un beuf m'ha tué, et que je ne sçaurois aller faire ma lecture, et que ce sera pour une aultre fois." ¹⁵⁰ Dans la scène qui suit le docteur hurle sans cesse, se plaignant de sa souffrance insupportable et se fâchant parce que l'on ne peut pas découvrir dans quelle jambe sa blessure se trouve. Le barbier qui arrive pour remplacer celui qui n'a pas réussi à soulager la blessure imaginaire comprend bien que le docteur n'est "malade que d'aprehension," ¹⁵¹ et après avoir suggéré l'application d'un pansement léger ajoute sèchement: "Et puis . . . monsieur nostre maistre, quand vous aurez advisé en quelle jambe est vostre mal, nous y ferons quelque autre chose." ¹⁵²

Les cris du gentilhomme dans la XLIIe nouvelle sont aussi le résultat d'une imagination suréchauffée mais la guérison en est plus brutale. Un gentilhomme de Provence prend un si grand plaisir à la chasse aux oiseaux que pendant ses rêveries nocturnes il se lève et pousse des cris très forts, se croyant toujours à la chasse. A cause de cette fâcheuse habitude on l'appelle "l'oyselleur." Arrivant très tard un soir à une auberge il est obligé de se loger avec un charretier assez bourru. Quand le gentilhomme l'avertit de sa coutume singulière, le charretier répond: "O! ho! . . . il m'en prend ainsi comme à vous, car il me semble que toute la nuict je suis à toucher mes chevaulx et ne m'en puis garder." ¹⁵³ Ce qui mène à la scène tapageuse où le gentilhomme, dès qu'il se lève et commence à crier "volà, volà, volà," reçoit des cruels coups de fouet du charretier qui crie "Dya, dya, houois, hau dya!" Celui-ci continue à fouetter jusqu'à ce que le gentilhomme se jette sous une table où l'on le trouve le lendemain "les jambes toutes frangées, et sa personne affollée des coups

¹⁵⁰ Ibid., p. 55.

¹⁵² Loc. cit.

¹⁵¹ Ibid., p. 56

¹⁵³ Nouvelle XLI, p. 169.

de fouet." ¹⁵⁴ Par suite le gentilhomme ne crie plus la nuit et l'auteur nous assure de la gratitude du gentilhomme pour sa guérison tant soit peu extrême.

Une guérison manquée dans la XLVe nouvelle met au comble une situation ridicule. Un gentilhomme de Poitiers, M. de Raschault, souffrait d'un "grandissime deffault naturel, qui estoit de la langue;" ¹⁵⁵ c'est-à-dire il bégayait et avait beaucoup de mal à se faire comprendre, surtout s'il était en colère. Les tentatives de son père pour le guérir en l'envoyant à l'église pour apprendre à chanter "des leçons de matines et de vigiles et des Benedicamus" ¹⁵⁶ avaient quasiment échoué. Car, raconte l'auteur, "quand il chantoit, il prononçoit assez distinctement," mais malgré tous ses efforts "en parlant il retint toujours ceste imperfection." ¹⁵⁷ Des Périers raconte ce qui arriva un jour où l'irascible M. de Raschault décida de préparer son déjeuner avant le retour de sa femme de l'église. Quand il descendit dans la cave chercher du vin, il oublia de prendre une lumière, donc en tâtonnant parmi les tonneaux, il fit de sorte que le fausset de celui qu'il choisit tomba où dans le pot qu'il tenait sous le tonneau ou à terre. Conséquence risible: le gentilhomme fut obligé de boucher le tonneau avec son doigt et de rester là, en piétinant et en jurant de rage jusqu'au retour de sa femme. Celle-ci, quand elle entendit d'en haut le vacarme que faisait monsieur, lui demanda ce qui arrivait là-bas. Ne pouvant comprendre la réponse, car il hurlait "en un langage jurois, tantost en beguois, tantost en tous deux," ¹⁵⁸ elle lui conseilla de chanter. Malgré lui le malheureux accepta et "se print à chanter le grand Maledicamus en haulte note: 'Et çà, de par le diable, çà, . . . le douzil est en la pinte.'" ¹⁵⁹ La chambrière que l'on envoya dégager son maître dut aussi

¹⁵⁴ Ibid., p. 170.

¹⁵⁵ Nouvelle XLV, p. 177.

¹⁵⁶ Ibid., p. 178.

¹⁵⁷ Loc.cit.

¹⁵⁸ Ibid., p. 180.

¹⁵⁹ Ibid., p. 181.

recevoir les coups enragés qu'il lui donna, emporté par la frustration que son affliction lui imposa et honteux de la manière ridicule dont il fut obligé de se tirer de son embarras.

Il s'agit encore une fois d'une guérison dans la LXXXIXe nouvelle, mais cette fois ce sont les rires provoqués par la situation qui guérissent le malade. Un singe entra dans la chambre de son maître souffrant et commença à siroter la médecine qu'on avait laissée sur une table pendant que le malade dormait. Celui-ci en réveillant vit l'animal qui, au goût de "ceste amertume sucrée, . . . retiroit le museau, . . . demenoit les babines, [et] faisait des grimasses les plus estranges du monde." ¹⁶⁰ Plus le singe buvait, plus il faisait des gestes bizarres et plus son maître rigolait. Enfin le malade "print si grand plaisir aux mines qu'il lui veid faire qu'il en oublia son mal, et se print à rire si fort et de si bon courage qu'il guerit tout sain." ¹⁶¹ Quand le médecin rentra il ne reçut que de forts éclats de rire en réponse à ses demandes sur la santé de son malade. Se croyant visé d'abord par cette gaieté le médecin changea vite de mine quand il vit le singe, qui, à ce moment-là, gambadait d'une manière frénétique à travers la chambre. Tous les deux s'en égayèrent, "mais le malade encores plus, car il se leva gentiment du lict et fit bonne chère, Dieu merci et le singe." ¹⁶² Ainsi l'auteur souligne le fait que la médecine destinée pour le malade provoqua cette réaction si violente et que le rétablissement eut lieu sans soins médicaux.

Dans presque toutes les histoires de duperie et de vengeance que nous avons traitées dans cette section, l'auteur se plaît à mettre en mouvement les conséquences d'une ruse et à exposer le ridicule où tombe la victime de cette ruse. Dans les nouvelles où Des Périers se sert des procédés de la farce, le comique provient de la

¹⁶⁰ Nouvelle LXXXIX, p. 295.

¹⁶¹ Loc.cit.

¹⁶² Ibid., p. 296.

réaction exagérée de la victime ou du malade en question.

Evidemment presque toutes les nouvelles examinées jusqu'ici, soit qu'elles dévoilent les faiblesses d'un individu, soit qu'elles mettent en jeu les conséquences risibles d'une situation de duperie ou de vengeance tirent une partie de leur effet comique des tournures linguistiques ou de quelque réplique spirituelle. Il y en a d'autres, pourtant, où l'auteur divertit le lecteur presque exclusivement par l'usage habile de quelques expressions linguistiques qui constituent le trait final d'un récit ou qui font partie d'un échange spirituel de répliques. C'est ce groupe-ci que nous avons l'intention d'examiner dans la dernière section de ce chapitre.

C. LE COMIQUE VERBAL.

On peut diviser ces nouvelles d'intérêt linguistique selon que le comique provient d'un jeu de mots, de l'ignorance ou l'emploi spirituel du latin, d'une conversation plaisante ou ridicule, ou de l'usage de provincialismes. Nous avons déjà fait remarquer un exemple de la première catégorie dans la LXVI^e nouvelle et le malentendu qui en était le résultat. Dans quatre autres nouvelles le récit tourne exclusivement autour de la mésentente qui peut résulter d'un calembour.

Dans une de ces nouvelles, la XLII^e, une situation bien gênante risque de se produire quand une vieille dame, à qui l'on avait dit de chercher un conseiller "lay" pour entreprendre son procès, croit avoir trouvé son homme. Elle explique au conseiller de son choix qu'elle a regardé tous les conseillers mais qu'elle n'en a pas trouvé un de "plus laid" que lui.¹⁶³ Heureusement le conseiller prend en bonne part la simplicité de la femme et fait marcher son procès.

La XLIII^e nouvelle sert à illustrer comment une situation angoissante peut être causée par une "ambiguïté de motz qui gist en la prolation."¹⁶⁴ Entendant ses parents qui parlent de son prétendant, une jeune fille lyonnaise croit apprendre, à son horreur, que cet homme avait mangé "le dos" de sa première femme. Par suite elle dit à sa mère qu'elle refuse d'épouser cet homme et donne cette explication: "Ma mère, c'est le plus mauvais homme; il avoit une femme qu'il ha faict mourir: il luy ha mangé le dos."¹⁶⁵ Au grand rire de tout le monde on lui explique qu'elle s'était méprise sur le mot "dot," qui fut prononcé par les Lyonnais de la même manière que "dos." De toute façon à l'avis de l'auteur ce refus est justifié "car, combien qu'un homme ne soit pas si affamé de manger le dos d'une femme comme s'il luy mangeoit le dot, si

¹⁶³Nouvelle XLII, p. 172.

¹⁶⁴Nouvelle XLIII, p. 173.

¹⁶⁵Ibid., p. 174.

est-ce qu'ilz ne vallent guères ny l'un ny l'autre pour elles." 166

Dans la XLVIe nouvelle un calembour sert à exposer la malhonnêteté d'un tailleur. Il avait la "petite faultette"¹⁶⁷ traditionnelle de sa profession; c'est-à-dire il coupait plus d'étoffe qu'il ne fallait pour un vêtement et en gardait le surplus. L'auteur proteste ironiquement: "Non pas que je vueille dire que les tailleurs soyent larrons, car ils ne prennent que cela qu'on leur baille, non plus que les munniers." ¹⁶⁸ Ce tailleur avait fait un manteau gris pour un chaussetier et, selon son habitude, avait gardé une bonne partie de l'étoffe. Quelque temps après, le chaussetier passa causer avec le tailleur et accepta l'offre de celui-ci de déjeuner avec lui. Quand le tailleur cria à son apprenti d'apporter "le gril," le jeune homme crut qu'il s'agissait du drap gris du chaussetier et apporta cette même étoffe à son maître. Aux accusations de son ancien client le tailleur rusé répondit: "On luy espargne son drap, encores dit-il qu'on le luy desrobe!" ¹⁶⁹ Le chaussetier partit, content d'avoir son "gris", mais l'apprenti dut bien apprendre à être "une autre fois plus sage." ¹⁷⁰ Son erreur fut le résultat du fait qu'il "avoit toujours ouy dire grille en féminin et non pas gril." ¹⁷¹

L'auteur se sert d'un calembour dans la LIIIe nouvelle pour se moquer encore une fois des femmes; cette fois c'est leur côté opiniâtre et déraisonnable qu'il raille. Un jeune homme est en train de discuter avec une femme qui se pique de l'emporter sur qui que ce soit. Elle croit avoir compris que le jeune homme prétend savoir deux "points" pour avoir la raison d'une femme et elle lui demande son explication. Elle se trouve la risée de tout le monde quand il lui présente d'abord un poing, en disant, "En voylà un," et ajoute en lui montrant très vite l'autre: "Et voilà l'autre!"

¹⁶⁶ Loc.cit.

¹⁶⁷ Nouvelle XLVI, p. 182.

¹⁶⁸ Loc.cit.

¹⁶⁹ Ibid., p. 183.

¹⁷⁰ Loc.cit.

¹⁷¹ Ibid., p. 184.

"Et, mon ame," déclare l'auteur, "je croy qu'il n'y ha ny poing ny pointct qui sceust assagir la femme quand elle l'ha mis en sa teste." ¹⁷²

Dans la LXVIIe nouvelle Des Périers profite d'une équivoque entre deux mots qui ne sont pas identiques du point de vue de la prononciation, mais qui se ressemblent. Une vieille lamente le pillage que des "soudars" sont en train de faire chez elle. Ceux-ci, en se moquant de sa détresse lui dit: "Sus, sus, faites bonne chère; dites après moy: Au diable soit chicheté!" ¹⁷³ Malgré son malheur la bonne femme a la présence d'esprit pour répliquer: "Au diable soit le dechiqueté!" ¹⁷⁴ Ainsi elle fait allusion au costume tailladé de ces dévasteurs.

Des Périers se sert d'un autre jeu linguistique à part les calembours: l'anagramme. Les efforts de Jehan Doingé pour faire une anagramme de son nom forment l'essentiel de la LXXIVe nouvelle. Embêté par la présence de son fils imbécile pendant qu'il travaille à ses études, un savant impatient dit au jeune homme d'aller tourner son nom. Johan prend son père à la lettre et s'enferme pendant deux jours pour accomplir sa tâche. Ravi, enfin, de son succès, il porte les résultats de son travail à son père qui dans l'entre-temps a tout à fait oublié ce qu'il avait dit à son fils. Etonné, il écoute les deux anagrammes trouvées par le pauvre niais: "Janin Godé" (qui veut dire Janin "plein de vin") et "Angin d'oye." L'auteur admet la faiblesse de la deuxième version mais il se justifie: "Quelqu'un me dira: Voyre, mais nous n'escripvons pas engin par a: non; mais que voulez-vous? qu'un homme perde une si belle devise comme celle-là pour le changement d'une seule lettre?" ¹⁷⁵

La dernière nouvelle dans cette catégorie que nous allons examiner n'est pas basée sur un véritable jeu de mots mais plutôt sur la répétition d'une expression

¹⁷² Nouvelle LII, p. 198.

¹⁷⁴ Loc.cit.

¹⁷³ Nouvelle LXVII, p. 240.

¹⁷⁵ Nouvelle LXXIV, p. 258.

particulière. Dans la nouvelle XVII l'auteur se sert du fait que Pierre Lizet, premier président du Parlement de Paris affectionnait l'expression "pour la pareille," c'est-à-dire, "à charge de revanche." Au cours d'un plaidoyer par un jeune avocat nommé Jacquelot, Lizet, croyant que celui-là se répète, est sur le point de quitter la salle. Il s'arrête quand Jacquelot le prie de l'écouter encore un peu "pour la pareille." Toute la cour trouve divertissante l'acceptation par le président de cette offre un peu audacieuse. Quelques jours plus tard, pourtant, quand le même avocat plaide encore une fois devant Lizet, on rit encore mieux quand ce dernier, qui détestait les barbes, exige que Jacquelot enlève la sienne "pour la pareille." Evidemment puisque le jeune homme désire rester dans les bonnes grâces du président il doit s'acquitter de sa promesse et rendre la faveur lui accordée.

Nous passerons maintenant à l'étude des nouvelles où l'ignorance du latin de la part d'un personnage fournit la base du comique. (Nous avons déjà remarqué comment une connaissance faible du latin a augmenté la caractérisation comique du prêtre dans la nouvelle XXII.) Un Normand qui voulait devenir prêtre (la nouvelle VII) ignorait tout à fait le latin. Cependant, à force d'apprendre trois réponses latines et d'aller voir le pape, qui, à la différence de l'évêque, "ne prendrait garde à luy de si près et le despescherait incontinent,"¹⁷⁶ il espérait se débrouiller. Pendant son voyage à Rome, le Normand se répétait ses trois phrases. Malheureusement il en oublia une, mais crut la retrouver en écoutant une messe de Notre-Dame. Enfin quand il arriva en présence du pape, il commença par le saluer comme "sancta parens"; quand le pape lui demanda: "Daemonium habes?"¹⁷⁷ le malheureux, croyant qu'on lui demanda ses

¹⁷⁶Nouvelle VII, p. 39.

¹⁷⁷Ibid., p. 41.

lettres répondit: "In manica mea."¹⁷⁸ Incapable de répondre aux autres questions que le pape étonné lui adressa, toujours en latin, le Normand dut se taire. Enfin l'aide de quelques compatriotes lui permit d'expliquer "qu'il avoit appris du latin en son village pour sa provision et qu'il sçavoit beaucoup de bien, mais qu'il n'entendoit pas la manière d'en user." ¹⁷⁹

Le danger de savoir donner trois réponses en latin reparaît dans la XXe nouvelle. Cette fois, pourtant, la mort risque d'en être le résultat. Trois frères qui rentraient en province après avoir passé leur temps à ne rien faire à Paris sauf s'amuser, apprirent, chacun, une phrase en latin. Espérant impressionner tout le monde ils décidèrent de ne parler que ce latin partout. Ce qu'ils firent quand on les interrogea sur le meurtre d'un homme. Deux des réponses donnèrent à comprendre au prévôt qu'ils avaient tué l'homme pour le voler. Quand on les condamna à être pendus, le troisième frère, croyant toujours qu'il était question de rigoler répondit: "Dignum et justum est."¹⁸⁰ Enfin quand ils se rendirent compte du sérieux du jugement "ilz commencèrent à parler le latin de leur mère et à dire qu'ilz estoient."¹⁸¹ Heureusement, le prévôt comprit qu'ils étaient "jeunes et peu fins"¹⁸² et laissa partir ces latinistes manqués.

L'ignorance d'un tailleur du latin (la nouvelle LXXXIV) le désigne comme proie facile pour deux écoliers voleurs. Ces deux fripons profitent d'une visite chez lui pour chercher quelque chose à voler. Voyant une paire de ciseaux, l'un des coquins dit, "accipe," et son compagnon les cache vite sous son manteau. Après leur départ le tailleur remarque l'absence des ciseaux et soupçonne immédiatement les deux jeunes gens.

¹⁷⁸ Loc.cit.

¹⁷⁹ Ibid., p. 42.

¹⁸⁰ Nouvelle XX, p.94.

¹⁸¹ Ibid., p. 95.

¹⁸² Loc.cit.

Retenant en sa mémoire le mot accipe, il en demande la signification à son prochain client. A la réponse qu'on lui donne le tailleur s'écrie en consternation: "O! de par Dieu. . . , si accipe signifie pren, mes ciseaux sont perdus." ¹⁸³ Le narrateur, en affirmant cette constatation peu profonde y ajoute: "Aussi. . . pour le moins estoyent- ilz bien esgarez." ¹⁸⁴

Des Périers consacre toute la LXVe nouvelle à une conversation entre une vieille femme et un écolier espiègle qui sait mystifier par son latin. (Nous avons rencontré d'autres farceurs de ce genre, notamment dans la XXIe nouvelle.) A la recherche de sa boule un écolier d'Avignon saute dans le jardin d'une vieille qui commence tout de suite à le maudire. L'écolier s'avise de lui répondre en citant les préceptes de Caton, mais en "luy faisant signes de menasses pour la faire encores mieulx batailler." ¹⁸⁵ Chaque fois que la vieille peut saisir un mot latin elle croit démontrer son habileté en utilisant un mot français qui a un son pareil. Par exemple au précepte "Cum bonis ambula" elle s'écrie: "Je n'ay que faire de ta boulle. . . ; que maugré n'aie bieu de toy! Tu parle italien, je t'entens bien." ¹⁸⁶ Enfin, voyant qu'il faudrait réciter tout son Caton sans être sûr de faire taire cette "vieille dampnée" ¹⁸⁷ injurieuse, l'écolier s'en va continuer sa partie.

Des échanges spirituels forment l'essentiel de neuf autres nouvelles, mais sans l'emploi du latin. Dans la LXIIIe nouvelle un étudiant parisien se plaint à son régent des injures qu'il a reçues d'une harengère sur le Petit Pont. Ce régent se pique de ses talents linguistiques. Par exemple, l'étudiant commence sa plainte en

¹⁸³Nouvelle LXXIV, p. 234.

¹⁸⁵Nouvelle LXV, p. 235.

¹⁸⁷Ibid., p. 235.

¹⁸⁴Loc.cit.

¹⁸⁶Ibid., p. 236.

disant per diem, mais "le régent, croyant comme La Roche Thomas, que le pluriel avoit plus de force, jure per dies." ¹⁸⁸ Acceptant de se battre en duel verbal avec la harengère, le régent étudie bien deux listes d'injures collectionnées par ses compagnons; il apprend la première liste par coeur, mais, faute de temps, doit cacher l'autre dans sa manche. Tout commence bien, et le "champion" et la "championne" se lancent des insultes assez longtemps. Malheureusement pour le régent, il arrive à la fin de sa première liste et il doit tirer l'autre de sa manche; quand la harengère comprend non seulement qu'il va lire ces injures mais aussi que ce ne sont que des insultes collégiales, elle glapit en triomphe: "Ha! mercy Dieu! . . . tu ne sçais plus où tu en es; parle bon françoys, je te respondray bien, grand niaiz! parle bon françoys. Ah! tu apportes un rollet! Va estudier, maistre Jean! Va, tu ne sçais pas ta leçon!" ¹⁸⁹ Poursuivi de la harengère et toutes ses amies, le régent confus s'en va précipitamment. Heureusement pour lui, déclare l'auteur, car "il ha esté trouvé que, quand il eust eu un calepin, un vocabulaire, un dictionnaire, un promptuaire, un trésor d'injures, il n'eust pas eu le dernier de cette diablesse." ¹⁹⁰

La difficulté de l'emporter sur une femme dans un argument reparait dans la XXXIe nouvelle. Cette fois il s'agit d'une conversation grivoise entre Madame La Fourrière, "une dame de bonne volonté," ¹⁹¹ et un gentilhomme. Ayant accepté une assignation chez Madame, le gentilhomme se trouve raillé le lendemain matin de ce qu'elle considère ~~comme~~ un manque de prouesse. Néanmoins il est son égal quant aux ripostes, et il lui rend la pareille. Le narrateur ne donne la victoire ni à l'un ni à l'autre, mais se contente de dire brièvement: "Bien assailly, bien deffendu." ¹⁹²

¹⁸⁸ La Monnoye, op.cit., II, 225, note 6.

¹⁸⁹ Nouvelle LXIII, p. 227.

¹⁹¹ Nouvelle XXXI, p. 139.

¹⁹⁰ Loc.cit.

¹⁹² Ibid., p.142.

Les trois jeunes filles dans la Ve nouvelle avaient aussi du talent pour la réplique obscène. A force d'avoir eu trop de "pitié de leur semblable,"¹⁹³ elles se trouvèrent chacune dans le besoin de se marier. Leur père rusé et libertin trouva trois maris et la veille de leurs mariages conjura ses filles de ne rien avouer de leur passé. De plus, il offrit un prix de deux cents écus à celle qui donnerait la meilleure réponse à son mari la nuit des noces. Toutes les trois ont renoncé à une réponse préméditée, "esperant que le bon Dieu leur donneroit sus l'heure ce qu'elles auroyent à dire."¹⁹⁴ En effet elles s'acquittèrent si bien par leurs réponses spirituellement gaillardes que l'auteur est d'avis "qu'elles devoient toutes troys departir les deux cens escus, ou bien en avoir chascune deux cens."¹⁹⁵

La légèreté d'une autre jeune femme est le sujet de la conversation qui a lieu dans la LXXVe nouvelle entre Janicot, "nouvellement marié" et un voisin. Leur entretien prend la forme d'une série de courtes questions et réponses, où les mots "bon" et "mauvais" se répètent tour à tour. Le tout est "une assez plaisante farce"¹⁹⁶ dans laquelle Janicot exprime son acceptation du fait que sa femme "ha trop mauvaise teste"¹⁹⁷ parce qu'il est bien remboursé par l'amant. Souvent envoyé au dehors par les amants, le mari congédié doit souffrir des intempéries en attendant, mais il ne s'en plaint pas trop parce qu'il y est accoutumé. Ce cocu philosophe semble capable de continuer sans fin à citer les désavantages et les avantages de son état, mais Des Périers arrête tout en s'écriant: "Achevez le demeurant si voulez, ceste-cy est à l'usage d'estrivières."¹⁹⁸

Dans la LVIIIe nouvelle l'auteur se sert de nouveau d'un dialogue composé de courtes questions et réponses, à la différence que les réponses sont des monosyllabes rimés. Cette manière singulière de répondre provient du fait que l'individu auquel

¹⁹³Nouvelle V, p. 26.

¹⁹⁴Ibid., p. 31.

¹⁹⁵Ibid., p. 32.

¹⁹⁶Nouvelle LXXV, p. 259.

¹⁹⁷Loc.cit.

¹⁹⁸Ibid., p. 260.

nous avons affaire, un moine gourmand, n'aime pas perdre de temps à parler pendant qu'il mange. Un exemple suffira pour démontrer son habileté à cet égard. On lui demande: "Quel pain mangez-vous?-- Bis.-- Quel vin bevez-vous?-- Gris." ¹⁹⁹ De cette façon il ne perd pas un coup de dent mais en même temps il respecte tant soit peu les convenances de la conversation. Le narrateur fait cette observation malicieuse sur ce talent douteux du moine: "S'il disoit ses matines aussi courtes, c'estoit un bon pillier d'église." ²⁰⁰

Les répliques spirituelles d'un autre ecclésiastique (la nouvelle LXXXV) témoignent de sa passion maîtresse: le boire. Cependant il n'hésite pas à s'exprimer d'une façon beaucoup moins laconique que celle de notre moine gourmand. On interroge un cordelier sur son habitude curieuse de demander de l'eau à table sans en mettre dans son vin. Il se justifie en comparant ce procédé à celui de son interrogateur qui porte toujours son épée comme mesure de précaution en cas d'attaque: "Monsieur, . . . l'eau me sert aussi pour me deffendre du vin s'il m'assailloit, et pour cela je la tiens tousjours auprès de moy; mais voyant qu'il ne me fait point de mal, je ne luy en fais point aussi." ²⁰¹

Le chantre de Reims dans la IVe nouvelle a besoin aussi de se défendre - au moyen de ses bons mots. Car il se livre à tous les plaisirs: les femmes, la boisson, le jeu et la simple coquinerie, ce qui fait que les chanoines se plaignent de lui sans cesse. Enfin l'archidiacre se voit obligé de le chasser et le fait venir pour recevoir sa sentence. Ayant écouté les reproches de l'archidiacre, le chantre incorrigible répond: "Monsieur, . . . vous esbahissez-vous si je suis fol? Je suis chantre, je suis Picard et maistre aux arts." ²⁰² L'archidiacre, ne sachant s'il devrait rire ou se fâcher de cette impertinence se calme enfin. "Et vrayement," dit l'auteur, "quand

¹⁹⁹Nouvelle LVIII, p. 207.

²⁰⁰Ibid., p. 208.

²⁰¹Nouvelle LXXXV, p. 285.

²⁰²Nouvelle IV, p. 24.

ces trois bonnes qualitez sont en un personnage, on ne se doit pas esmerveiller s'il est un petit peu coquelineux, mais se faudroit bien plus esmerveiller s'il ne l'estoit point." ²⁰³

Nous avons déjà remarqué que Des Périers se moque du pédantisme; nous avons vu comment La Roche Thomas (la nouvelle XIV) se rend ridicule par son français latinisé, et comment le prêtre dans la XXIe nouvelle est dérouté par l'emploi habile du latin affecté que lui-même avait utilisé pour humilier un jeune étudiant. L'entretien entre un confesseur et son paroissien naïf (la nouvelle XL) fournit une autre occasion à l'auteur de railler les prêtres qui se piquent de leur érudition. Pour être estimé savant, le prêtre dont il est question "parloit d'une braveté grande, usant des motz qui remplissoyent la bouche." ²⁰⁴ Il faisait de même à la confession, ce qui ne manquait pas d'ébahir les pauvres gens de la paroisse. Cependant il fut déjoué un jour quand il dut confesser un simple ouvrier. A chacune des demandes du prêtre, l'homme qui n'y entendait rien du tout répondit: "Nenny." Se désespérant parce que son paroissien ne s'avoua pas "fornicateur", "glouton", "superbe", "iracondé" ou "concupiscent", le prêtre fut obligé de demander "Et qu'es-tu donc?" A quoi le brave homme répondit simplement: "Je suis . . . masson; Voicy ma truelle." ²⁰⁵ L'auteur ajoute deux autres anecdotes où des prêtres furent déconcertés par les réponses qu'ils reçurent à la confession, mais dans ces deux cas il s'agit de confessions rusées plutôt que naïves.

La simplicité de la réponse du bandoulier Cambaire dans la LXXXIIe nouvelle n'a rien de naïf. Ce brigand renommé qui était autrefois au service du roi fut finalement capturé et condamné à mort. La cour voulait faire savoir au prisonnier qu'elle ne le considérait pas comme criminel ordinaire. Par conséquent, au moment de

²⁰³ Ibid., p. 25.

²⁰⁴ Nouvelle XL, pp. 164-65.

²⁰⁵ Ibid., p. 165.

prononcer la sentence, le président lui dit que, en raison de son service antérieur au roi "la cour s'est contentée de vous condamner seulement à perdre la teste." ²⁰⁶
La réponse de Cambaire avec toute sa saveur gasconne démontra son mépris des arguments spécieux de la cour: "Cap de Diou; be vous donni la reste per un viet-d'aze." ²⁰⁷
Il y avait peut-être quelque chose de juste dans cette observation obscène, mais "la court, irritée de ceste arrogance, le condamna à estre mis en quatre quartiers." ²⁰⁸

Des échanges spirituels fournissent l'essentiel du comique dans trois autres nouvelles: la XLVII^e, la XLVIII^e et la LI^e. Les nouvelles XLVII et XLVIII démontrent l'esprit de Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise. C'est un homme qui s'y connaît en jeux de mots et saillies, et qui sait manier habilement le latin aussi bien que le français. La LI^e nouvelle illustre comment le roi Louis XI "aymoit ceux qui estoient accortz et qui respondoient promptement," ²⁰⁹ et puis il donne un exemple du talent du roi pour la réplique spirituelle. Puisque ces trois nouvelles constituent en effet une liste de bons mots nous jugeons mieux de renvoyer le lecteur aux nouvelles elles-mêmes. Nous signalerons quelques-unes des techniques y employées dans notre chapitre sur le style de Des Périers.

L'emploi d'une expression dialectale que nous avons remarqué dans la LXXXII^e nouvelle n'est qu'un exemple de la présence vivante de provincialismes dans les Nouvelles récréations et joyeux devis. Nous en avons indiqué d'autres exemples dans les nouvelles LXIX et LXX, et nous reviendrons à ce sujet dans notre analyse du style de Bonaventure des Périers. Ce qui retient notre attention ici ce sont deux nouvelles où le but comique est accompli principalement par l'emploi de vocables dialectaux.

²⁰⁶ Nouvelle LXXXII, p. 280.

²⁰⁸ Loc.cit.

²⁰⁷ Loc.cit.

²⁰⁹ Nouvelle LI, p. 196.

Dans la LXXI^e nouvelle un paysan poitevin envoie ses deux fils, Michel et Guillaulme à Poitiers pour faire leurs études. Apprenant que l'un de ses fils est mort, le père écrit une lettre à l'aîné, Michel. Tout le plaisir de la nouvelle vient de cette lettre et de la réponse de Michel, qui sont si pleines de mots poitevins que Lacour en donne exceptionnellement des traductions dans son édition. Le père exprime son "gran emoay" et demande à Michel, de lui dire "lo quau ol est qui est mort." ²¹⁰ Michel, qui est convalescent, se remet entièrement à la recette de cette lettre et s'empresse d'envoyer une réponse. Il l'avertit, comme il dit "quo n'est pas moay qui suis mort, mais ol est mon frère Glaume," malgré que "la peau me tombèt comme à in gorret." ²¹¹

Les expressions poitevines dans cette lettre pourraient poser quelques difficultés de compréhension chez le lecteur, mais le problème que fait ressortir l'emploi de vocables bretons dans la LXI^e nouvelle a des conséquences bien plus graves. Jehan Trubert, vaurien breton, avait commis plusieurs larcins, mais "il y estoit si affriandé qu'il ne s'en pouvoit chastier." ²¹² Cependant, le jour où lui et son jeune fils, âgé de quinze à seize ans, déroba une jument fut la dernière occasion où il montra son talent pour le vol. Amené devant le prévôt il fut condamné à être "pendu et estranglé, le petit ovecques luy." ²¹³ Quand le greffier "qui n'estoit pas des plus scientifiques du monde" ²¹⁴ lut la sentence au bourreau, il hésita sur les mots "le petit ovesques." Il finit par décider que tous deux devaient être exécutés, donna l'ordre tel quel au bourreau, et s'en alla faire son rapport au prévôt. Dans la dispute qui s'ensuivit, le prévôt protesta que par les mots "ovecques luy" il avait voulu insister sur la présence du fils à l'exécution du père pour le détourner de l'exemple de celui-ci. Enfin, se résignant philosophiquement aux conséquences de ce

²¹⁰ Nouvelle LXXI, p. 249.

²¹¹ Ibid., p. 250.

²¹² Nouvelle LXI, p. 217.

²¹³ Ibid., p. 218.

²¹⁴ Loc.cit.

malentendu, le prévôt se consola par le fait que de cette façon ils avaient réalisé "une belle deffaicte . . . d'un jeune loup." ²¹⁵ Néanmoins, craignant la réaction du public, il fit enlever le corps de ce jeune voleur, victime d'une ambiguïté dialectale.

Cette nouvelle et les autres que nous venons d'examiner dans cette section soulignent l'importance de saisir les subtilités de la langue. Qu'il s'agisse du malentendu qui s'ensuit d'un jeu de mots, du danger ou ridicule qui résulte d'une connaissance faible du latin, de l'ahurissement ou l'amusement qui provient d'un riposte spirituel ou une expression dialectale, toutes ces nouvelles démontrent le plaisir que prend l'auteur à manier la langue. Nous remarquerons davantage cette prédilection de Des Périers dans notre analyse de son style.

²¹⁵ Ibid., p. 219.

D. EXCEPTIONS

Dans cette dernière section de notre analyse du comique des Nouvelles récréations nous allons considérer huit nouvelles dont le comique ne peut pas être analysé selon les trois catégories que nous avons établies. C'est-à-dire le comique ne provient ni du caractère, ni de la situation, ni d'une tournure linguistique. Deux nouvelles ne sont au fond que des portraits physiques. Les six autres se ressemblent principalement par le fait que le ton en est moralisateur.

Le rire que l'auteur veut provoquer dans la XXXVIIe nouvelle provient de l'infirmité physique de Teiran qui "avoit une bosse sus le doz et l'aultre sus l'estomac, . . . qui l'avoient si bien gardé de croistre qu'il n'estoit pas plus hault que d'une coudée." ²¹⁶ Un jour, ayant mis un grand chapeau de feutre "qui le couvroit quasi luy et toute sa mule," ²¹⁷ il partit avant ses amis. Quand ceux-ci demandèrent de ses nouvelles à un paysan, ils reçurent cette réponse: "Nemy, . . . je n'ay point veu d'homme; mais j'ay bien veu une mule grise qui avoit un grand chapeau de feultre sur la selle et couroit à bride abbattue." ²¹⁸

Dans la LXXXIIIe nouvelle Des Périers ne raconte pas d'anecdote comme dans la XXXVIIe. Tout l'intérêt du conte se concentre sur la description détaillée de Monsieur Salzard. C'est un portrait caricaturisé. Chacun des traits de Monsieur Salzard est d'une laideur grotesque, et son manque de tenue reflète son aspect tout à fait dégoûtant. A la fin de cette description peu attrayante l'auteur pose une question absurde: "A qui le marierons-nous, mes damoiselles? Y ha-il point quelqu'une d'entre vous qui soit frappée des perfections de luy?" ²¹⁹ Pour compléter cette

²¹⁶Nouvelle XXXVII, p. 156.

²¹⁷Ibid., p. 157.

²¹⁸Loc.cit.

²¹⁹Nouvelle LXXXIII, p. 281.

anatomie hideuse l'auteur ajoute que, avec son manque de beauté physique, Monsieur Salzard "est gracieux en recompense,"²²⁰ c'est-à-dire il contredit tout ce qu'on lui dit, toujours sur un ton maussade et querelleur.

Dans les nouvelles LIII et LVII l'auteur raconte des anecdotes. L'anecdote dans la LIIIe est très courte. Interrogé sur le moyen de devenir riche un marchand répond qu'il faut faire "grand'diligence et petite despence."²²¹ A quoi Des Périers ajoute quelques remarques cyniques sur les moyens d'arriver à cet état. Dans la LVIIe nouvelle qui consiste en une série d'anecdotes, Des Périers décrit quatre exemples d'excès: deux de glotonnerie, un de boire et un autre de plaisir sexuel. Le comique provient du contraste entre les illusions que les personnages se font de leur modération et la réalité des excès qu'ils se permettent. Ceux qui mangent trop protestent qu'ils sont au régime: comme celui qui demande qu'on lui envoie pour dîner seulement "un potage, un morceau de veau, une aïsse de chapon et de perdrix, et de quelque autre petite chose" puisqu'il ne veut "guères manger."²²² Quand on offre à boire à celui qui veut être estimé sobre il répond: "Donnez-moi . . . du blanc cinq ou six coups, et puis du claret tant qu'il vous plaira."²²³ Cependant, celle qui souffre les conséquences d'un autre genre d'excès préfère croire qu'elles arrivent par suite de ce qu'elle a mangé!

Deux fables tombent aussi dans cette catégorie d'exceptions: les nouvelles LXXXVII et XII. La LXXXVIIe nouvelle est "un compte d'oiseaux."²²⁴ Elle traite des efforts d'une pie pour rendre indépendants ses petits. Ceux-ci, qui préfèrent être dorlotés lui posent des questions sur les dangers qui les attendent s'ils s'en vont chercher leur propre manger. A chaque réponse de la mère les petits posent de nouveaux

²²⁰ Ibid., p. 282.

²²² Nouvelle LVII, p. 206.

²²⁴ Nouvelle LXXXVII, p. 288.

²²¹ Nouvelle LIII, p. 199.

²²³ Loc.cit.

problèmes. Voyant que ses enfants sont si avertis la pie s'écrie: "Ah! . . . en sçavez-vous bien tant! Or pourvoyez-vous si vous voulez,"²²⁵ et elle s'en va. Le lecteur trouvera du mal, peut-être, à voir le comique de cette nouvelle, mais l'auteur s'en fiche complètement: "Si vous n'en riez, si n'en ploureray-je pas."²²⁶

La XIIe nouvelle, qui fut reprise plus tard par La Fontaine, traite d'une femme et son pot au lait. L'auteur commence son récit en ridiculisant les alchimistes et les secrets qu'ils prétendent approfondir. Car, dit-il, "à la fin tout leur cas s'en va en fumée."²²⁷ Il les compare à la bonne femme qui, en portant son pot au lait au marché, le laisse tomber quand elle saute de joie à la pensée de tous les projets que son pot au lait pourra réaliser pour elle. "Et voilà ses eufs, ses poussins, ses chapons, ses cochons, sa jument et son poulain, tous par terre."²²⁸ Pareillement dans le cas des alchimistes, dit Des Périers, "il ne fault que casser un alembic pour les mettre au compte de la bonne femme."²²⁹

Dans la XIIIe nouvelle, qui est une parabole, Des Périers reprend son attaque moqueuse sur les alchimistes qui "ne peuvent parvenir au bout de leurs entreprinses."²³⁰ Contrairement à son habitude l'explication que l'auteur donne de cet échec prend la forme d'un récit assez divaguant qui décrit la découverte par Salomon de la pierre philosophale, son rassemblement de tous les mauvais esprits du monde en vertu du pouvoir de cette pierre, l'enterrement de ces esprits dans une énorme cuve, leur libération quelques siècles plus tard, et leur vengeance sur les alchimistes "(car les

²²⁵ Ibid., p. 289.

²²⁷ Nouvelle XII, p. 57.

²²⁹ Loc.cit.

²²⁶ Loc.cit.

²²⁸ Ibid., p. 58.

²³⁰ Nouvelle XIII, p. 58.

alquémistes s'appellent philosophes par excellence)" ²³¹ et ensuite sur toute l'humanité. Vers la fin de son récit le narrateur conjure celui qui aura le même succès que Salomon d'exorciser ces esprits qui affligent les hommes et les femmes; car ils mettent "mille rigueurs, mille reffus, et mille fantaisies en la teste; voire et eux-mesmes se mettent en la teste de ces vieilles sempiternelles, et les rendent diablesses parfaites." ²³² Il termine sa parabole du sort désespéré des alchimistes et de la rentrée du mal au monde avec cette moralité frivole: "De là est venu que l'on dit d'une mauvaise femme qu'elle ha la teste au diable." ²³³

Le ton ironiquement moralisateur des cinq nouvelles que nous venons de traiter est repris plus longuement dans la dernière des nouvelles authentiques, la XCe. C'est la plus sombre de toutes les situations dans les Nouvelles récréations, quoique les remarques préliminaires ne manquent pas d'esprit. En effet ces remarques sont l'essentiel de cette nouvelle, et le récit du mari vengeur sert à les illustrer. Au cours de sa discussion sur l'infidélité de la femme Des Périers semble chercher à l'excuser, mais il conclut qu'il n'y a "cœur de dame si ferme, ne si préparé à resistance, qui à la fin ne soit contrainct de se rendre à l'obstinée importunité d'un amant." ²³⁴ Ayant établi l'inconstance féminine, l'auteur passe à l'étude des attitudes différentes des maris devant la tromperie de leurs femmes. Il divise leurs réactions en catégories et puis il choisit l'exemple d'un mari qui "estoit de ceulx du premier rang, dissimulant tant qu'il pouvoit son inconvenient, en attendant que l'opportunité se presentast d'y remedier, fust en se vengeant de sa femme ou de l'amy d'elle, ou de tous deux s'il luy venoit à point." ²³⁵ Sa vengeance prit la

²³¹Ibid., p. 64.

²³²Ibid., p. 65.

²³³Loc.cit.

²³⁴Nouvelle XC, p. 298.

²³⁵Ibid., p. 299.

forme de noyer sa femme au moment où ils étaient en vacances. L'auteur admet que cette vengeance fut "un peu cruelle et inhumaine."²³⁶ Cependant il proteste: "Mais que voulez-vous? Il fasche à un mari d'estre cocu en sa propre personne."²³⁷ Néanmoins il ne se permet pas de prendre carrément le parti d'un côté ou de l'autre: "Par quoy j'en laisse à penser et à faire à ceux à qui le cas touche."²³⁸

Nous avons constaté que, à l'exception des portraits physiques dans les nouvelles XXXVII et LXXXIII, le ton des nouvelles que nous venons d'examiner est moralisateur. Pourtant la morale que l'on dégage de ces nouvelles est bien équivoque. Elle provient de l'esprit désabusé d'un homme qui s'amuse des stupidités et bizarreries du monde et qui se garde de les condamner catégoriquement. Nous traiterons plus longuement de la morale des Nouvelles récréations dans notre analyse de la technique de Des Périers en tant que nouvelliste.

Dans notre étude du comique des Nouvelles récréations nous avons remarqué que Des Périers se sert du caractère de ses personnages pour railler leurs faiblesses et manies ou pour applaudir leur finesse spirituelle. Quand il exploite des situations de tromperie sexuelle, de coquinerie, de vengeance et de simple farce, il souligne le ridicule dans lequel les principaux tombent. Dans les nouvelles où le comique ressort principalement des éléments linguistiques il se délecte à manier le latin aussi bien que le français et à savourer des particularités dialectales. Et, en effet, pour apprécier ce qu'il y a d'unique dans le talent créateur de Bonaventure des Périers, il faut reconnaître cet amour pour les finesses de la langue. Dans notre analyse du style de l'auteur nous tiendrons compte de cette ingéniosité linguistique.

²³⁶Ibid., p. 301.

²³⁷Loc. cit.

²³⁸Loc. cit.

CHAPITRE III

LE STYLE DE BONAVENTURE DES PÉRIERS

Ce que le lecteur retient surtout des Nouvelles récréations, c'est une forte appréciation du style de Des Périers. C'est un style "énergique, concis, amusant, . . . original et primesautier." ¹ Lacour remarque que le style de Des Périers "souffre l'analyse; cette décomposition rapide est le côté humain du génie." ² Nous essayerons de profiter de cette "décomposition rapide" dans l'espoir de dégager les éléments principaux qui composent ce style.

Dès les premières pages de la première nouvelle l'auteur entraîne le lecteur dans une causerie badine où celui-ci a l'impression d'être un complice averti. En simulant ce dialogue entre lui et le lecteur Des Périers se sert habilement des procédés de la conversation: questions, exclamations, à-côtés, exhortations et interjections. Voici l'auteur qui conjure le lecteur sur un ton familier de s'amuser: "Mon amy, . . . prenez le temps comme il vient; . . . ne vous achagrinez point d'une chose irremédiable: cela ne fait que donner mal sur mal." ³ Il demande au lecteur amicalement: "Voulez-vous me croire?" ⁴ ou bien "Ne faut-il pas rire?" ⁵ ou encore "Nevault-il pas mieux se resjouir en

¹L. Sainéan, "Bonaventure des Périers," Problèmes littéraires du seizième siècle (Paris: E. De Boccard, 1927), p. 281.

²M. Louis Lacour, "La vie et les oeuvres de Bonaventure des Périers," Oeuvres françoises de Bonaventure des Periers (Paris: P. Jannet, 1856), I, lxxxii-lxxxiii.

³Nouvelle 1, p. 8.

⁴Ibid., p. 12.

⁵Loc.cit.

attendant mieux que se fâcher d'une chose qui n'est pas en nostre puissance?"

Il s'exclame pour démontrer sa bonne volonté et son manque de susceptibilité:

"si ung compte ne vous plait, hay à l'autre!"⁷ En se moquant de la fausse

pudeur de ses lectrices il s'écrie: "Eh! mon Dieu, que vous en comptez de
bonnes quand il n'y ha qu'entre vous femmes, ou qu'entre vous fillettes!"⁸

De temps à autre sa verve éclate en interjections telles que "Ventre d'ung
petit poisson!"⁹ ou "Grand dommage!"¹⁰

Ce dialogue badin continue à travers tout l'ouvrage. Ce que l'on
remarque surtout c'est l'emploi des à-côtés: l'auteur se plaît à s'en servir
pour faire une objection ou pour ajouter des renseignements. Voyons quelques
exemples de cette première catégorie.¹¹ Situait une anecdote "à l'entrée de
Rouen" il ajoute tout de suite: "je ne dis pas que Rouen entrast, mais l'entrée
se faisoit à Rouen."¹² Il raconte qu'un docteur "rencontra une troupe de beufs
(ou la troupe de beufs le rencontra)" ¹³ Il décrit l'ennui de Blondeau
qui "se trouva fâché d'un monsieur qui demouroit tout vis-à-vis de sa logette;
au moins il avoit sa logette tout vis-à-vis de monsieur."¹⁴ En expliquant que
Teiran "fit brider une mule qu'il avoit tout en colère" Des Périers ne peut
s'empêcher d'ajouter cette parenthèse: "(n'entendez pas que sa mule fust en
colère: c'estoit luy)."¹⁵

⁶Ibid., p. 8.

⁷Ibid., p. 9.

⁸Ibid., p. 12.

⁹Ibid., p. 8.

¹⁰Ibid., p. 12.

¹¹Voir R.H. Haubold, Les nouvelles récréations et joyeux devis des Bonaventure des Périers, in Litterarhistorischer und Stilistischer Beziehung (Reuditz-Leipzig: Hoffman, 1888), p. 56.

¹²Nouvelle II, p. 16.

¹³Nouvelle XI, p. 54.

¹⁴Nouvelle XIX, p. 92.

¹⁵Nouvelle XXXVII, p. 157.

Souvent pour se corriger d'une manière facétieuse il commence son à-côté avec "dy-je," "je faux" ou une expression semblable.¹⁶ Par exemple en révélant les conséquences des moeurs libres d'une des trois filles débauchées dans la Ve nouvelle, Des Périers déclare: "Pour faire court, elle s'aperceut qu'elle en avoit dedans le dos, dy-je dedans le ventre" ¹⁷ Au cours de sa description de l'âne "un petit umbrageux" de Saint Chelault, l'auteur s'interrompt en s'écriant: "Que dy-je, un petit? j'entens un petit beaucoup" ¹⁸ Ayant déclaré que Teiran "n'estoit pas plus hault que d'une coudée" Bonaventure modère un peu son exagération en protestant: "Attendez, attendez, j'entendz de la ceinture en sus." ¹⁹ Dans le portrait de Monsieur Salzard après avoir fait allusion aux chausses de cet homme répugnant l'auteur ajoute: "Je faulx: ce n'estoit pas des chausses, c'estoit de la crotte bordée de drap." ²⁰

Souvent, s'il veut laisser tomber une remarque surnoise Des Périers commence son à-côté avec la conjonction "car." Nous ne citerons que quelques exemples. Dans sa parabole sur les alchimistes et les diables il dit: "De ce temps-là il y avoit force philosophes (car les alquemistes s'appellent philosophes par excellence)" ²¹ Il décrit le fou craintif Triboulet, qui se justifie auprès de son maître: "Par le sang Dieu, disoit Triboulet (car il juroit comme un homme)" ²² Il indique d'un seul trait le caractère crédule du coutelier qui s'empresse à aider le même coupeur de bourse dont il sera bientôt la victime: "Eh bien! dit le coutelier, l'appelant Monsieur (car il le voyoit bien en ordre). . . ." ²³

¹⁶Voir Haubold, op.cit., p. 56.

¹⁷Nouvelle V, p. 27.

¹⁸Nouvelle XXVII, p. 120.

¹⁹Nouvelle XXXVII, p. 156.

²⁰Nouvelle LXXXIII, p. 281.

²¹Nouvelle XIII, p. 64.

²²Nouvelle II, p. 16.

²³Nouvelle LXXXI, p. 276.

Des Périers fait aussi des remarques à l'écart tout simplement pour nous renseigner davantage. Voici comment il nous fait part de la ruse de Beaufort et de la jeune épouse infidèle: "Ainsi que la dame passoit par devant la maison du sire Henry (ainsi s'appelloit le marchand), voicy qu'il luy fut getté (selon que le mystère avoit esté dressé) un plein seau d'eau" ²⁴
Ayant fait allusion aux "copieux" de La Flèche il donne tout de suite une explication de ce terme: ". . . (ainsi ont-ilz esté nommez pour leurs gaudisseries)" ²⁵

Parfois il nous donne ces renseignements sur un ton ironique ou moqueur. Par exemple, après avoir expliqué pourquoi le jeune avocat Jacquelot se répète au cours de son plaidoyer, Des Périers ajoute une observation sèche: ". . . il redisoit d'aventure quelque point desjà allegué, craignant, possible, qu'il n'eust pas été pris de la court (ce qu'il ne fault pas craindre à Paris)" ²⁶
Il raconte comment Pierre Fai-feu, fripon averti et bien connu dans le voisinage met en marche sa revanche sur les cordonniers moqueurs de La Flèche: "Il demanda à l'hoste (comme s'il n'eust guères bien congneu la ville) s'il n'y avoit cordouanniers là auprès" ²⁷ Il se moque du raffolement des Français pour les choses "italicques": ". . . car les François ont tousjours eu cela de bon (entre aultres mauvaises graces) de prester plus volentiers audience et faveur aux estrangers qu'aux leurs propres." ²⁸

Partout dans son recueil Des Périers adresse des remarques et des exhortations à son lecteur. Il nous annonce ses intentions: ". . . s'il ne vous desplaît, je vous feray une question" (V, p. 32); ". . . j'ayme mieux

²⁴Nouvelle XVI, pp. 82-83.

²⁵Nouvelle XXIII, p. 104.

²⁶Nouvelle XVII, p. 85.

²⁷Nouvelle XXIII, p. 105.

²⁸Nouvelle LXXXVIII, p. 291.

vous faire un autre compte" (LXXX, p. 273); "Je veulx vous faire un beau conte" (LXXXIII, p. 281). Ou bien il fait des suggestions joviales: "Laissons-les icy et allons chercher les sages" (II, p. 17); "Et ne respondez pas trop tost" (V, p. 32); "Ne demandez pas si messieurs les diables se battoyent à sortir à la foulle" (XIII, p. 63); "Or devinez qui ce fut; vous ne le devinerez pas du premier coup" (LXXX, p. 274).

L'auteur nous pose constamment des questions oratoires sur les événements qu'il raconte et les personnages qu'il décrit dans ses nouvelles: "Mais les trouva-il? --Et qu'en sçay-je? mon ami" (XX p. 95); "Que firent mes gens?" (XXVII, p. 122); "Toutesfois, qu'i eust-elle faict" (LXII, p. 223); "N'estoit-ce pas vertueusement respondu?" (LXXI, p. 250); "Sçavez-vous quel homme c'estoit?" (LXXXIII, p. 281).

Et il nous invite à partager son étonnement face à la coquinerie qui foisonne dans les Nouvelles récréations. Il pousse fréquemment des exclamations joyeuses, malicieuses ou sarcastiques. Ayant commencé son oeuvre en citant quelques exemples de folie il s'écrie: "Or ça les folz ont fait l'entrée, mais quelz folz! . . . Oh! qu'il y en ha!" ²⁹ Il se plaît à évoquer la fureur du mari qui vient d'apprendre son état de cocu: "Et Dieu sçait de quel sommeil il dormit là-dessus!" ³⁰ Il se moque des cordonniers dupés par Fai-feu: "Dieu sçait si les deux corduanniers se trouvèrent camus!" ³¹ Il démasque le luxurieux curé de Brou dont la jeune servante "le servoit jour et nuict, la povre garse!" ³² La ruse de l'Italien qui accepte de faire parler le singe de l'abbé pousse Des Périers à déclarer: "Voyez que c'est que d'estre hardy entrepreneur!" ³³

²⁹Nouvelle II, p. 17.

³⁰Nouvelle IX, p. 49. ³¹Nouvelle XXIII, p.107

³²Nouvelle XXXIV, p. 147.

³³Nouvelle LXXXVIII, pp. 293-94.

Toutes ces exhortations, questions, exclamations et remarques faites à l'écart donnent de l'élan et de la spontanéité à la conversation entre Bonaventure et son lecteur. Ce qui ajoute à la verve de cette causerie c'est son emploi des interjections. Il affectionne surtout les expressions "De par Dieu!", "Eh Dieu!", "Jan!", "Et bien!", "Oh!". Mais les interjections se trouvent même plus abondamment dans les dialogues entre les personnages du recueil que dans la conversation entre Des Périers et le lecteur. Nous examinerons donc les procédés dont l'auteur se sert pour animer les propos de ses personnages.

D'abord l'emploi des interjections. Il emploie fréquemment les mots exclamatifs "O!", "Ah!", "Eh!" et "Ha!", et les expressions "O ho!", "Et bien!", "Helas!", "Par foy!", "Oui dea", et "Viença". Il utilise aussi des jurons qui contiennent le mot "Dieu" ou une altération de ce mot. Par exemple: "Par le sang Diéu" (II, p. 16); "Dieu mercy" (X, p. 53); "Eh! mon Dieu!" (XI, p. 55); "De par Dieu!" (XVI, p. 83); "Ha! mercy Dieu!" (LXIII, p. 227); "Par le corbieu!" (XLVIII, p. 190); "Mort bieu!" (LVI, p. 204). Des jurons avec le mot "diable" reparaissent: "A tous les diesbes" (XXVI, p. 118); "Au diable . . ." (XXXIV, p. 151); "De par le diable" (XLIV, p. 176). Des Périers sait varier ces expressions et dans leur forme et dans leur position dans les dialogues. Ce n'est pas une formule fixe que son emploi des interjections.

Des exclamations et des questions animées rendent vivant et naturel le dialogue des personnages. Écoutons la réaction du mari dont la femme l'accuse d'avoir fait un enfant à une oreille: "Allez, allez . . . que vous êtes folle! Les enfants se font-ilz sans oreilles?" ³⁴ Et celle du docteur hypocondriaque

³⁴ Nouvelle IX, p. 49.

qui vient d'être frôlé par un boeuf: "A l'ayde! ô le meschant beuf! il m'ha tué! je suis mort!"³⁵ Ou celle du cardinal à qui une pauvre paysanne explique ce que son fils "n'ha point": "Que pleust à Dieu que tous les prebstres de mon diocèse n'eussent non plus que luy!"³⁶ Et la plainte adressée à Dame Pernelle par le mari qui se croyait si bien renseigné sur les ruses féminines: "Je suis bien accoustré! Il ne fault qu'une meschante heure pour faire un homme cocu! Allez-vous-en à elle, de par Dieu!"³⁷ Des Périers nous rend des témoins amusés de la fureur mal contenue de l'évêque dont les chevaux viennent d'être bouleversés par le méchant curé de Brou: "Malheureux que tu es, te joueras-tu tousjours de moy! Tu m'as gasté mes chevaulx; ne te chaille, je te!" ³⁸ Nous trouvons du mal à retenir nos rires quand la pauvre abbesse apprend la vérité sur "Soeur Thoinette" et s'écrie: "Jesu Maria! Ah! sans faulte, . . . et est-ce vous! Mais qui l'eust jamais cuidé estre ainsi! Que vous m'avez abusée!"³⁹ On pourrait tirer encore des exemples du combat verbal entre le régent et la harengère (la nouvelle LXIII), de la scène grivoise où le jeune Parisien prend sa revanche sur la veuve superbe (la nouvelle LXIV), de la dispute entre la vieille et le jeune écolier qui connaît bien son Caton (la nouvelle LXV). Ils révèlent tous comment l'auteur se sert d'une phrase exclamative pour exprimer d'une façon dynamique ce qu'il y a de comique dans les réactions humaines.

Des Périers introduit dans ses récits des dialogues composés de courtes questions et réponses. Dans notre deuxième chapitre nous avons remarqué qu'il consacre des nouvelles entières à de tels dialogues--notamment la LVIIIe, la LXXVe et la XLe. Dans la LVIIIe nouvelle les réponses sont en forme de

³⁵Nouvelle XI, p. 55.

³⁶Nouvelle XV, p. 73.

³⁷Nouvelle XVI, p. 83.

³⁸Nouvelle XXXIV, p. 151.

³⁹Nouvelle LXII, p. 223.

monosyllabes rimés; il s'agit plutôt d'un jeu dialogué que d'une conversation "naturelle" pour ainsi dire. L'auteur admet lui-même l'artificialité de la conversation entre Janicot et son voisin dans la LXXVe nouvelle. Ici chaque réponse de Janicot commence avec la dernière partie de la question précédente. Prenons un exemple. Janicot vient de dire que sa femme "ha trop mauvaise teste": "--Cela est mauvais. -- Pas trop mauvais pourtant. -- Et pourquoi? -- Et pourquoi? C'est une des belles de nostre parroisse. -- Cela est bon. -- Pas trop bon aussi." ⁴⁰ Pourtant ce procédé de reprendre les paroles de l'interlocuteur donne le souffle de vie à d'autres conversations dont les phrases sont plus longues. Écoutons la paysanne confuse qui hésite à expliquer l'infirmité de son fils au cardinal espiègle: "--Monsieur, voez-vous bien, il n'ha point --Qu'est-ce qu'il n'ha point? dit-il. --Eh! Monsieur, dit-elle, il n'ha point , je n'ouseras dire" ⁴¹ Et l'évêque qui s'indigne de l'activité risible du curé de Brou: "'Et vien-ça, gentil curé; que fais-tu ici?' Le curé . . . luy dit: 'Monsieur, vous voyez, je lave ma laiscive. --Tu laves ta laiscive? dit l'evesque. Es-tu devenu buandier?" ⁴² Et encore le mari consterné dont la femme lui reproche sa "négligence": "Les enfants se font-ilz sans oreilles?--Ouy dea, ilz s'y font, dit-elle." ⁴³

Nous avons observé que l'interlocuteur dans la XLe nouvelle reçoit "Nenny" en réponse à chacune de ses questions jusqu'à la fin où il reçoit une réponse tout à fait inattendue. Cette technique se trouve également dans la nouvelle II: on cherche sans succès les tourmenteurs du fou Gaillette, car tout le monde nie sa présence au moment de la torture, y compris la victime! L'auteur se sert

⁴⁰ Nouvelle LXXV, p. 259.

⁴¹ Nouvelle XV, p. 72.

⁴² Nouvelle XXXIV, p. 149.

⁴³ Nouvelle IX, p. 49.

de nouveau de la répétition de "Nenny" dans la XI^e nouvelle. Ici la répétition de la réponse renforce le spectacle comique du docteur qui ne sait dire laquelle de ses jambes est sérieusement blessée.

Dans la dernière anecdote de la II^e nouvelle Des Périers emploie la répétition de la réponse "à moy" pour évoquer la stupéfaction du fou Polite et l'embarras de son maître l'abbé de Bourgueil. Ne sachant pas que son maître "avoit une belle garse toute vive couchée auprès de luy", ⁴⁴ Polite s'étonne de trouver quatre pieds au lit et de recevoir la même réponse quatre fois quand il demande à qui appartient chaque pied.

Dans les nouvelles que nous avons citées plus haut Des Périers se sert du dialogue pour dramatiser l'action principale ou pour donner ce que Söderhjelm appelle le trait, c'est-à-dire "le but où tend le récit." ⁴⁵ Des conversations jouent le même rôle dans plusieurs autres nouvelles: les nouvelles III, IV, XX, XXVIII, XXXIV, XXXVIII, XXXIX, XLIV, XLVII, XLVIII, L, LII, LXII, LXXIV, et LXXXVIII. L'auteur varie la longueur des questions et des réponses, mais elles sont en général brèves et expressives. Parfois elles se prolongent jusqu'au point de devenir de véritables discours. (Voir les nouvelles XVI, XXXVIII, XLVII, et LXXXVIII.) Ce procédé ne nuit pas à l'animation du dialogue sauf dans le cas de la XVI^e nouvelle. ⁴⁶ Ici les arguments discursifs de Beaufort et la jeune épouse sur les vertus de l'amour adultère perdent le naturel du parler quotidien et deviennent ennuyeux.

⁴⁴Nouvelle II, p. 17.

⁴⁵Werner Söderhjelm, La nouvelle française au XVe siècle (Paris: Honoré Champion, 1910), p. 116.

⁴⁶Voir Haubold, op.cit., p. 48.

A part cette exception Bonaventure démontre sa maîtrise des techniques de la conversation. Le dialogue des personnages est vigoureux et plein d'esprit. La causerie qui a lieu entre Des Périers et son lecteur rend celui-ci toujours conscient de la présence de l'auteur, une présence qui s'exprime d'une manière narquoise et énergique.

En plus du dialogue, ce qui ajoute à la vivacité du style de Des Périers c'est l'emploi des expressions proverbiales. Les Nouvelles récréations foisonnent de dictons et de proverbes savoureux. Parfois l'auteur introduit ses proverbes en les précédant d'une formule telle que: "il se dit en commun langage" (XVIII, p. 88); "le proverbe qui dit" (XXIII, p. 103); "on dit communement" (LI, p. 197); "en despit du commun dire" (XXX, p. 134). Mais il est souvent difficile de relever ces expressions proverbiales puisqu'elles sont si bien assimilées dans la narration. Nous profiterons donc des recherches de J.W. Hassell, Jr.⁴⁷ pour signaler quelques-unes de ces expressions.

Des Périers se sert des expressions proverbiales pour animer les gestes et les attitudes de ses personnages. Ces expressions ne donnent que de courtes indications mais elles frappent par leur justesse et leur réalisme piquant. Voici comment il précise l'avidité des "copieux" qui à la vue de la lamproie qui risque de tomber dans la rue "s'y attendoyent comme à leurs oeufz de Pasques."⁴⁸ Il évoque d'un seul coup la hâte de Saint Chelault qui, craignant la colère de son maître "se chausse, . . . s'habille, et fut aussi tost prest qu'un chien auroit saulté un eschaliér."⁴⁹ Il nous fait assister en tant que témoins

⁴⁷James Woodrow Hassell, Jr., "The Proverb in Bonaventure des Périers' Short Stories," The Journal of American Folklore (Richmond: William Byrd Press, 1962), LXXV, pp. 35-57.

⁴⁸Nouvelle XXVI, p. 117.

⁴⁹Nouvelle XXVII, p. 123.

amusés à la posture ridicule du curé de Brou qui, battoir à la main, se mit à faire son propre linge dans un ruisseau "et s'y faisoit de cul et de pointe comme une corneille qui abat noys." ⁵⁰ Nous admirons la justesse de l'allusion en même temps que nous nous moquons de la suffisance bête de Maistre Berthaud qui "estoit fier de ce nom de maistre comme un asne d'un bast neuf." ⁵¹ Et comment ne pas apprécier la mime comique qui s'esquisse dans cette courte description de la vieille qui lamente le pillage de ses biens: ". . . elle faisoit une chière pitrasse, disant la patenostre du singe." ⁵²

Les proverbes dans les Nouvelles récréations servent aussi à mettre en relief les situations qui s'y développent et à introduire des commentaires spirituels là-dessus. Par exemple, pour renforcer ses observations sur la "severité accoustumée" de la cour de Toulouse et pour démontrer le ridicule d'espérer de la clémence d'elle, Des Périers ajoute cette proverbe: ". . . car on dit: rigueur de Thoulouse, humanité de Bordeaux, misericorde de Rouen, justice de Paris, beuf sanglant, mouton bellant et porc pourry, et tout n'en vault rien s'il n'est bien cuit." ⁵³ Il nous décrit les efforts d'un Normand illettré qui a toute confiance qu'il pourra devenir prêtre "ayant ouy dire que pour argent on fait tout." ⁵⁴ Il le juge fort à propos de situer l'aventure égrillarde de l'effrontée Mme La Fourrière à Paris, "d'autant que c'est le paradis des femmes, l'enfer des mules et le purgatoire des solicateurs." ⁵⁵

⁵⁰Nouvelle XXXIV, p. 148.

⁵¹Nouvelle LXVIII, p. 241.

⁵²Nouvelle LXVII, p. 239.

⁵³Nouvelle LXXXII, p. 280.

⁵⁴Nouvelle VII, p. 38.

⁵⁵Nouvelle XXXI, p. 140.

De temps à autre Des Périers fait ses observations sous la forme d'allusion à un proverbe. Par exemple, en citant les exploits méchants de deux écoliers voleurs il signale le proverbe "Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds":⁵⁶ ". . . pour se donner garde d'eulx, il leur falloit regarder aux pieds et aux mains, combien que le proverbe ne nous advertisse que des mains."⁵⁷ En racontant une des espiègleries de Jehan Fontalais il nous rappelle le proverbe "Les hommes se rencontrent et non pas les montagnes":⁵⁸ ". . . il mit sa bosse contre celle d'un cardinal, en luy montrant que deux montagnes s'entre-rencontroyent bien, en despit du commun dire."⁵⁹ Parfois ses allusions échapperaient au lecteur moderne, ne fût-ce pour l'appui des recherches savantes. Hassell nous démontre la nécessité de comprendre ces allusions proverbiales dans son explication du début de la nouvelle XLI.⁶⁰ Des Périers parle des gens qui:

. . . ont des humeurs colericques ou melancolicques, ou flegmaticques . . . dont la fumée monte au cerveau, qui les rend fanthasticques, lunaticques, erraticques, phanaticques, scismaticques, et tous les aticques qu'on sçauroit dire, ausquelz on ne trouve remède, pour purgation qu'on leur puisse donner.⁶¹

Il s'agit ici du proverbe "Les maux terminent en ique font au medecin la nique."⁶²
La suite de cette nouvelle raconte comment un gentilhomme est guéri de somnambulisme, maladie presque inguérissable au seizième siècle.

⁵⁶Voir Hassell, "The Proverb in Bonaventure des Périers' Short Stories," p. 46.

⁵⁷Nouvelle LXXXIV, p. 283.

⁵⁹Nouvelle XXX, pp. 133-34.

⁶¹Nouvelle XLI, p. 167.

⁵⁸Voir Hassell, op.cit., p. 48.

⁶⁰Voir Hassell, op.cit., pp. 39-40.

⁶²Voir Hassell, op.cit., p. 40.

Cette adaptation habile des proverbes se trouve aussi dans les variations de l'expression "revenons à nos moutons." Des Périers l'utilise comme transition entre les nouvelles XXXIV et XXXV. Toutes deux traitent du curé de Brou, mais la XXXIVe nouvelle termine avec une anecdote sur l'évêque Miles d'Illiers. L'auteur nous précipite tout de suite dans la XXXVe nouvelle en disant simplement: "Pour revenir à nostre curé de Brou."⁶³ Une modification de la même expression sert à couper court un épanchement burlesque sur la fin du paradis terrestre: "Mais retournons à nostre cuve et à noz diables."⁶⁴

Nous le jugeons à propos de mentionner ici deux exemples du talent de Des Périers pour l'adaptation ou plutôt la déformation des dictons bibliques. Il précise "l'oeuvre de charité" pratiquée par le procureur luxurieux dans la nouvelle VIII: ". . . c'est à sçavoir: ayant la femme de son voisin comme la sienne propre."⁶⁵ Il résume le triomphe verbal d'un jeune homme sur Auguste César: "Et par la rendit à Auguste ce que Auguste avoit voulu mettre sus luy."⁶⁶

L'emploi des proverbes dans les Nouvelles récréations s'enrichit par la grande variété quant à la matière et aux sources. Des Périers les tire de n'importe quel aspect de la vie.⁶⁷ Il utilise des proverbes ou des expressions proverbiales qui traitent du clergé: "il se fault garder du devant d'un beuf, du derrière d'une mule et de tous les costez d'un moine" (XLVII, p. 185); de la vie militaire: "Il alloit à beau pied sans lance" (XLIV, p. 175); des avocats: "S'il eust esté advocat, . . . il eust mangé ses cliens, combien que les aultres les mangent aussi bien" (LXXIII, p. 255); des médecins: ". . . il vault mieulx

⁶³Nouvelle XXXV, p. 152.

⁶⁴Nouvelle XIII, p. 62.

⁶⁵Nouvelle VIII, p. 42.

⁶⁶Nouvelle XV, p. 74.

⁶⁷Voir Hassell, op.cit., p. 36.

tomber ès mains d'un medecin heureux que d'un medecin sgavant" (LIX, p. 213); de la vie commerciale: ". . . il maugreoit Colin Brenot et ses quittances" (XLV, p. 180); des tailleurs et des meuniers: "Non pas que je vueille dire que les tailleurs soyent larrons, car ils ne prennent que cela qu'on leur baille, non plus que les munniers" (XLVI, p. 182); des hoteliers: ". . . le prevost . . . luy dit en riant, mais c'estoit un ris d'hostelier" (LXXXI, pp. 278-79); de certaines régions provinciales: "Un Picard ha la teste près du bonnet" (IV, pp. 24-25); "Un des gentilz-hommes de la Beausse, que l'on dit qui sont deux à un cheval quand ilz vont par pays" (LXXII, p. 250); de la vie agricole: ". . . c'estoit aller aux meures sans crochet" (VII, p. 40); des animaux: ". . . les regnards se trouvent tous à la fin chez le peletier" (LXXXI, p. 278). Les simples objets de la vie quotidienne figurent souvent dans les expressions proverbiales qu'il choisit: "Aussi n'ay-je pas entrepris . . . de vous parler de rencherir le pain" (LXXXVI, p. 287); ". . . il faudroit encores du pain et du vin" (LIII, p. 199); ". . . la cruche va si souvent à la fontaine qu'à la fin elle se rompt le col" (LXXIX, p. 271); ". . . qui lui estoit faicte comme un gant ou comme de cire" (XXIII, p. 106).

Bonaventure affectionne les proverbes qui empruntent des termes à l'art musical. Il emploie ceux qui s'appliquent à la folie: ". . . messire Jehan Cevin luy remettoit sa haute game en la teste . . ." (IV, p. 23); ". . . un homme parfaict en la science de follie, par becarre et par bemol." (LXVIII, p. 242). Il utilise aussi ceux qui suggèrent l'érotisme: ". . . messire Jehan . . . fit tant qu'il accorda ses fleutes avec ceste jeune femme" (IX, p. 214); ". . . y avoit un tiers . . . qui dansoit la dance trevisaine avec sa femme" (LXXVII, p. 264).

L'emploi judicieux des formules imagées des proverbes aide Des Périers à caractériser d'une façon dramatique les gestes et les attitudes de ses

personnages. A part un proverbe italien (XC, pp. 296-97) et deux proverbes latins (XVI, p. 77 et XXIV, p. 109), ces expressions reflètent le parler de son propre pays et de son propre siècle. Écoutons l'avis de Hassell à ce dernier propos:

. . . although many popular expressions which appear in his stories can be found in one or another of the medieval and early Renaissance French proverb collections, it would appear that most of his proverbs are picturesque echoes of the living language which he heard and spoke every day. ⁶⁸

Ces échos ne sont pas uniquement sous la forme de proverbes. Des Périers emprunte à la vie de tous les jours des termes et des expressions qui sont appropriés aux membres des groupes et des professions qu'il représente.

S'agit-il des alchimistes, . . . il se servira du langage technique de cette prétendue science de l'époque; nous entretient-il des médecins, il donnera l'impression d'avoir été à leur école; des étudiants il n'oubliera pas leur argot. ⁶⁹

Cette familiarité avec le langage des alchimistes se manifeste surtout dans les nouvelles XII et XIII. Il démontre ses connaissances médicales principalement dans les nouvelles XLI, LIX et LXXXIX. Ses meilleurs souvenirs de l'argot étudiantin se trouvent dans la nouvelle LXII. Nous remarquons aussi que Des Périers n'ignore pas plus la profession légale (les nouvelles XVII, XXIV et LXXVI); il arrive même à signaler la suffisance de son "docteur en decret" (la nouvelle XI) en se servant du langage juridique pour indiquer la cause du prétendu accident: ". . . l'un desquelz quidem beufz . . . vint frayer un petit contre sa robe." ⁷⁰ Comme Sainéan nous fait observer: "Cette particule

⁶⁸Hassell, op.cit., p. 36.

⁶⁹L. Sainéan, "Les provincialismes de Des Périers," Revue du seizième siècle (Paris: E. Champion, 1915), III, 28.

⁷⁰Nouvelle XI, pp. 54-55.

latine annonce clairement notre homme." ⁷¹ Tout en nous rappelant que ces allusions aux différentes professions sont "plutôt des généralités, des lieux communs accessibles à tout homme instruit, surtout au XVII^e siècle," ⁷² nous admirons la justesse avec laquelle Des Périers situe ses personnages dans leur milieu.

L'auteur donne encore de la vraisemblance à ses récits en les situant historiquement et géographiquement. Il fait allusion aux personnages réels: le cardinal Philippe de Luxembourg (XV, p. 71), Pierre Lizet, premier président du parlement de Paris (XVII, p. 84), René du Bellay (XXVII, p. 119), le lieutenant Maillard (XXVIII, p. 125), Jean de L'Épine du Pont-Alais (XXX, p. 133), Marguerite Noiron, surnommé La Fourrière (XXXI, p. 139), Miles d'Illiers, évêque de Chartres (XXXIV, p. 151), Jacques Colin (XLVII, p. 184), le prévôt La Voulte (LXXX, p. 275)--pour n'en citer que quelques-uns.

Quant à la localisation géographique de ses nouvelles Des Périers nous avertit dans son préambule: "Ne vous souciez point si ce fut à Tours en Berry, ou à Bourges en Tourayne: vous vous tourmenteriez pour neant; car, comme les ans ne sont que pour payer les rentes, aussi les noms ne sont que pour faire debatre les hommes."⁷³ Niant ainsi toute localisation précise, il donne, pourtant, un air d'authenticité à ses nouvelles en se servant d'un procédé fréquent chez les conteurs -- il indique presque toujours les lieux où les événements se passent. Il commence plusieurs de ses récits avec des formules telles que: "En l'église Saint-Hilaire de Poitiers" (III, p. 18); "En une paroisse du diocèse du Mans

⁷¹Sainéan, loc.cit.

⁷²L. Sainéan, "Bonaventure des Périers," Problèmes littéraires du seizième siècle (Paris: De Boccard, 1927), p. 282.

⁷³Nouvelle I, p. 10.

laquelle se demande Saint-George" (XXIII, p. 99); "En la ville de Maine-la-Juhés, au bas du pays du Maine" (XXIX, p. 127); "En l'église de Nostre Dame de Paris" (LVI, p. 204); "Un escollier . . . passa par une petite ville près de Cahors en Quercy nommée Saint Anthonin" (LIX, p. 208). Parfois il donne des indications même plus détaillées. Dans la nouvelle XXIV il y a plusieurs détails de caractère local sur la région Avignon-Nîmes. L'allusion à Durtal, (la nouvelle XXVI), village à dix kilomètres de La Flèche où Piquet achète la lamproie fait preuve d'une connaissance assez intime de cette région de la Loire. ⁷⁴ Des Périers manifeste une connaissance semblable de la région Illiers-Brou-Châteaudun dans les nouvelles XXXIII-XXXVI ⁷⁵ et de la région de Montpellier dans la nouvelle XXXVII. ⁷⁶

Mais c'est la localisation linguistique qui constitue un des aspects les plus vigoureux dans le style de Des Périers:

. . . il pousse le souci des détails pittoresques jusqu'à tenir compte des particularités linguistiques de ses personnages, de leurs expressions de terroir. Cette notation des provincialismes donne aux Joyeux devis un cachet à part, une couleur multiple et variée. ⁷⁷

En effet, le recueil entier est émaillé de provincialismes qui sont tirés de presque toutes les régions de France, mais dans l'ensemble ils sont empruntés aux provinces de l'ouest de la France et du Midi. Nous citerons quelques exemples de ces régions en nous appuyant sur les recherches de L. Sainéan. ⁷⁸

⁷⁴Voir Becker, op.cit., pp. 85-86.

⁷⁵Voir James Woodrow Hassell, Jr., Sources and Analogues of the "Nouvelles Récréations et Joyeux Devis" of Bonaventure des Périers (Chapel Hill: University of North Carolina, 1957), p. 143.

⁷⁶Voir Becker, loc.cit.

⁷⁷L. Sainéan, "Bonaventure des Périers", Problèmes littéraires du seizième siècle (Paris: De Boccard, 1927), p. 275.

⁷⁸Voir L. Sainéan, "Les provincialismes de Des Périers" Revue du seizième siècle (Paris: E. Champion, 1915), III, 28-59.

Des Périers a une grande prédilection pour les habitants et la langue du Poitou. Il exprime son faible à cet égard au début de la LXXe nouvelle.

Je ne m'amuseray icy à vous faire les autres comptes des Poytevins, lesquelz sans point de faulte sont fort plaisantz; mais il faudroit sçavoir le courtisan du pays pour les faire trouver telz, et puis la grace de prononcer vault mieulx que tout⁷⁹

Les nouvelles LXIX-LXXI qui sont consacrées entièrement aux paysans du Poitou foisonnent de vocables poitevins. On remarque surtout les noms des boeufs criés dans la LXIXe nouvelle⁸⁰ et qui indiquent la couleur des animaux:

Garea	boeuf couleur de pie
Frementin	boeuf jaune clair
Brichet	terme qui fait allusion à une marque blanche près de la queue
Castain	boeuf roux

Dans la LXXe nouvelle on remarque la répétition de l'exclamation "la merdé,"⁸¹ ce qui veut dire "mère de Dieu" et qui, d'après Sainéan "est du terroir même."⁸²

Des expressions poitevines se trouvent dans plusieurs autres nouvelles:

esgraffigner (XIII, p. 64)	égratigner
vioge (XIII, p. 61)	bien portant
diamour (XXVII, p. 120)	diantre
douet (XXXIV, p. 148)	canal
seille (XXXVIII, p. 160)	seau
adot	poisson salé. Des Périers fait un équivoque sur ce mot et le pluriel "adoz"--coups dans le dos(XLV, p. 181).
nic (LXXXVII, p. 288)	nid

L'auteur situe nombre de ses narrations dans d'autres provinces de l'ouest de la France et il choisit des mots colorés de leur patois. Le Maine est la scène

⁷⁹Nouvelle LXX, p. 247.

⁸⁰Nouvelle LXIX, p. 245.

⁸¹Nouvelle LXX, p. 248.

⁸²L. Sainéan, "Les provincialismes de Des Périers", p. 37.

de plusieurs récits: les nouvelles XIV, XV, XXII, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXVIII et LXXIII. Des expressions mançaises se trouvent aussi dans des nouvelles où l'action se passe ailleurs. Parmi celles-ci nous noterons:

hardeau (XV, p. 73)	gars
sa voute gresse (XV, p. 71)	sauf votre grâce
flip ou flipeau (sous-entendu dans le sobriquet "Phelipot" XV, p. 73)	flasque
à tous les diesbes (XXVI, p. 118)	à tous les diables
recourser (XXXV, p. 153)	retrousser

Nous avons discuté le malentendu qui résulta dans la nouvelle LXI quand un juge se servit du mot breton "ovecques" pour insister sur la présence d'un fils à l'exécution de son père. D'autres vocables bretons apparaissent dans la Ve nouvelle. L'auteur décrit les prétendants bretons des trois soeurs libertines comme "beaux danseurs de passe-piedz et de trihoriz." ⁸³ Ce sont les noms de deux danses bretonnes; selon Sainéan "Des Périers offre le premier témoignage de l'un et l'autre noms" ⁸⁴ au XVI^e siècle.

Les provincialismes angevins sont bien représentés dans les Nouvelles récréations. En voici quelques exemples:

hafouer (XIII, p. 59)	attacher avec des cordes
vermeniers (XIII, p. 60)	ce qui est souillé de vermine
copieux (XXIII, p. 104)	badauds farceurs
copié (XXVI, p. 116)	raillé
courées (XXXIV, p. 148)	entrailles
bechée (LXXXVIII, p. 288)	becquée

Avant de noter quelques provincialismes du Midi nous relèverons quelques-uns qui se rattachent aux environs de trois villes: Orléans, Lyon et Paris. L'action de cinq contes (les nouvelles XXXIII - XXXVI et la nouvelle LIV) a lieu près d'Orléans. L'auteur en décrivant le caractère de la dame d'Orléans dans

⁸³Nouvelle V, p. 29.

⁸⁴L. Sainéan, "Les provincialismes de Des Périers," p. 31.

la LIVE nouvelle souligne ses qualités douces "encores qu'elle fust guespine."⁸⁵
On appliquait l'adjectif "guespin" aux Orléanais dans le sens de spirituel,
piquant comme des guêpes. Nous nous permettons d'inclure ici le beauceron
"la caudelée" (LXXII, p. 250) qui était le nom d'un potage local.

Nous avons parlé auparavant de l'émoi occasionné par l'habitude lyonnaise
de prononcer le mot "dot" comme "dô" (la nouvelle XLIII, p. 174). Des Périers
se sert du patois lyonnais dans l'expression "la dena Toiny" (IX, p. 47); il
indique de cette façon que la dame dont on parle s'appelle Toiny.

A peu près vingt-cinq nouvelles se rattachent à la région parisienne.
Parmi les parisianismes frappants se trouvent "Aga" (LVI, p. 204), c'est-à-dire
"Regarde," et "Mananda" (LXIV, p. 232), exclamation de femme qui semble être
une dérivation de Mana dea, invocation à la déesse qui présidait aux
accouchements. ⁸⁶

Passons maintenant au Languedoc. Voici quelques exemples des mots
pittoresques que l'auteur emprunte à cette région:

ouille (XXXIV, p. 148)	pot
pellixe (LVII, p. 206)	perdrix
dronos (LX, p. 215)	coups
esclops (LXXIX, p. 272)	sabots
beziat (LXXXVII, p. 288)	délicat

Nous ajouterons ici le juron hurlé par la vieille d'Avignon dans la LXVe
nouvelle: "que le lansi vous esclatte!" ⁸⁷ C'est-à-dire "que le tonnerre vous
écrase!"

⁸⁵Nouvelle LIV, p. 200.

⁸⁶Contes ou nouvelles récréations et joyeux devis, P.L. Jacob, éd.
(Paris: Garnier Frères, 1872), p. 177, note 2.

⁸⁷Nouvelle LXV, p. 236.

Parmi les expressions les plus savoureuses sont les termes gascons que

Des Périers cite:

gastadour (XIII, p. 63)	pionnier
escarabilhat (L, p. 195)	allègre, égrillard
bigearre (LV, p. 203)	bizarrerie
hillot (LXXIX, p. 273)	mauvais garçon
cap de Diou (LXXXII, p. 280)	tête de Dieu
viet-d'aze (LXXXII, p. 280)	terme obscène pour imbécile

Nous terminerons notre étude des provincialismes de Des Périers en citant quelques mots rouergots dont il se sert dans la nouvelle LIX:

segni (p. 211)	sire
moucadous (p. 212)	mouchoirs
camises (p. 212)	chemises

Ainsi Des Périers puise à pleines mains dans la variété des patois de son époque. Il démontre à chaque reprise son goût pour le pittoresque dans le langage de la vie rustique et bourgeoise -- goût qui, allié à l'enjouement du style, fait vibrer les joyeuses scènes des Nouvelles récréations d'une vie qui a le cachet de la vérité.

Cet enjouement du style de Bonaventure provient de certaines techniques qui démontrent en même temps son érudition et sa maîtrise de la langue aussi bien que son esprit railleur. Considérons d'abord son emploi du néologisme. Des Périers "était un pur Gaulois, épris de sa vieille langue. Il tient d'elle cette faculté de forger des mots colorés et vivants" ⁸⁸ Parmi ses mots forgés il faut signaler quelques-uns qui sont particulièrement heureux:

villonique (XXIII, p. 102)	de la manière de Villon
cagnesque (XXIX, p. 131)	parler de chien
singerpedie (LXXXVIII, p. 293)	instruction de singe

⁸⁸F. Frank -- A. Chenevière, Lexique de la langue de Bonaventure des Périers (Paris: Léopold Cerf, 1888), p. x.

On remarque chez Des Périers une prédilection pour la terminaison ois:

caillettois (II, p. 15)	langage du fou Caillette
cauchois (VII, p. 42)	langage du pays de Chaux
vieillois (XXVI, p. 116)	langage de vieille
regnardois (XXIX, p. 128)	parler de renard
beguois (XLV, p. 180)	langage des bègues
villenois (LXXXIII, p. 282)	langage des vilains
pageois (LXXXVIII, p. 289)	comportement de page

L'érudition de Bonaventure ne l'entraîne pas dans un étalage de pédantisme; au contraire "il raille à tout propos les pédants latiniseurs qui dénaturent l'idiome national."⁸⁹ Pour se moquer du latinisme exagéré il utilise des latinismes de sa propre création. Comme Huguet fait remarquer, "les gens de Palais étaient particulièrement enclins à latiniser"⁹⁰ et l'avocat La Roche Thomas "qui parloit latin à sa chambrière" (la nouvelle XIV) en fournit l'exemple par excellence. Citons quelques exemples de son outrance:

farcime (p. 67)	pâté
ferine (p. 67)	gibier
famulé (p. 67)	livré aux valets
insulse (p. 69)	sot
imperite (p. 69)	maladroit
nugigerulle (p. 69)	débiteur de sornettes

Le prêtre pédant dans la nouvelle XL se plaît au même genre de prétention. Il demande à "un povre homme manouvrier" si celui-ci est "iraconde," c'est-à-dire colérique, et ayant reçu la même réponse négative qu'il avait reçu à toutes ses autres questions pédantes reste "tout admirabonde."⁹¹

A propos du souci de Bonaventure de garder l'idiome de la langue française nous avons déjà observé ses préjugés à l'égard des influences italiennes. Il se permet, pourtant, quelques italianismes. Dans la nouvelle XXII il emprunte

⁸⁹ Loc. cit.

⁹⁰ Edmond Huguet, Mots disparus ou vieillis depuis le XVIIe siècle (Paris: Librairie E. Droz), p. 264.

⁹¹ Nouvelle XL, p. 165.

à l'italien si domanda pour signifier "se nomme": "en une paroisse . . .
laquelle se demande Saint-George" ⁹² Il se sert plus d'une fois d'une
expression qui vient de l'italien va via: ". . . maistre Pierre reprend sa bote
. . . monte à cheval . . . et va vie . . ."; ⁹³ "Le lendemain, elles le mirent
dehors . . . et s'en va vie." ⁹⁴ Néanmoins dans l'ensemble la langue de Des
Périers doit peu aux expressions italiennes.

On retrouve chez Bonaventure un procédé très cher aux conteurs et utilisé
beaucoup par Rabelais: celui de donner une longue succession de mots pareils.
Cette technique peut consister d'une énumération de verbes: "Ainsi les
alquemistes, après qu'ils ont bien fournayé, charbonné, lutté, soufflé, distillé,
calciné, congelé, fixé, liquéfié, vitrefié, putrefié" ⁹⁵ De telles
successions de verbes reparaissent dans la XIIIe nouvelle (voir les pages 59,
63, 64, et 65). Il y a aussi des listes d'adjectifs: "Et . . . soudainement
après furent les hommes joyeux, contens, sains, gays, drus, hubiz, vioges,
alaignes, esbaudiz, galans, galois, gaillarz, gentz, frisques, mignons, poupins,
brusques." ⁹⁶ Et de noms: ". . . il fit venir . . . les roys, les ducs, les
contes, les barons, les colonnels, capitaines, caporaux, lancespessades, soudars
à pied et à cheval, et tous tant qu'il y en avoit." ⁹⁷

Cette technique devient quelque peu ennuyeuse dans la XIIIe nouvelle,
mais ailleurs dans son ouvrage Des Périers s'en sert avec plus de discrétion et
plus d'effet. Considérons le ton ironique du récit exagéré de tous les crimes

⁹²Nouvelle XXII, p. 99.

⁹³Nouvelle XXIII, p. 107.

⁹⁴Nouvelle LXIV, p. 233.

⁹⁵Nouvelle XII, p. 58.

⁹⁶Nouvelle XIII, pp. 60-61.

⁹⁷Ibid., p. 60.

attribués au renard dans la XXIXe nouvelle:

Or le povre hère fut pris et amené . . . en la ville du Maine, . . . et fut sacrifié publiquement pour les volleries, larrecins, pilleries, concussions, trahisons, deceptions, assassinnements et aultres cas enormes et torsionnaires par luy commis et perpetrez 98

Et cette évocation preste de la fureur débordante du Sieur de Raschault, obligé de rester sur place, le doigt dans un tonneau de vin: ". . . il grinsoit les dentz, il ronfloit, il petilloit, il juroit à toutes restes, il maugreoit Colin Brenot et ses quittances." 99 Et cette description de l'enseignement nécessaire pour réussir dans la profession de médecine:

. . . l'apothicaire commence à luy monstrier comment s'escripvoit une once, une drachme, un scrupule, une pongnée, un manipule; . . . il luy apprint le nom des drogues les plus vulgaires, et puis à dozer, à mixtionner, à brouiller, et toutes telles besongnes. 100

Nous nous contenterons de la seule mention de quelques autres exemples de ce procédé d'énumération: la nouvelle XXXVI, p. 156, la nouvelle XLI, p. 167, la nouvelle LXIII, p. 227, la nouvelle LXVII, p. 239, et la nouvelle LXXIX, p. 270.

La répétition de mots et d'expressions donne un mouvement allègre au style de Bonaventure des Périers. Nous avons remarqué que l'auteur répète "Nenny" dans les nouvelles II, XI, et XL et les mots "bon" et "mauvais" dans la nouvelle LXXV. Dans la nouvelle XVI il utilise la répétition du mot "honnestement" par rapport à une affaire où les scrupules n'y sont pour rien: "Pour abreger, Beaufort luy compta si honnestement son cas qu'honnestement elle ne l'eust sceu refuser." 101 La répétition de toute une locution aide aussi à la réalisation des intentions comiques de Des Périers. Dans la nouvelle XXX il emploie de la répétition pour souligner le caractère prétentieux du curé de Saint-Eustache;

⁹⁸Nouvelle XXIX, p. 132.

⁹⁹Nouvelle XLV, p. 180.

¹⁰⁰Nouvelle LIX, p. 210.

¹⁰¹Nouvelle XVI, p. 82.

celui-ci n'a fait que trois ans d'études mais il déclare, "en portant le doigt au front": "Mon amy, si tu veulx de la grammaire, il y en ha icy dedans; si tu veulx de la réthorique, il y en ha icy dedans; si tu veulx de la philosophie, il y en ha ici dedans" ¹⁰² Plus loin dans la même nouvelle la répétition

est la base de l'échange spirituel et spontané entre le curé et l'acteur, Pontalais: ". . . tout eschauffé il va dire à Pontalais: Hé! qui vous fait si hardy de jouer du tabourin tandis que je presche? Pontalais le regarde et lui dit: Hé! qui vous fait si hardy de prescher tandis que je joue du tabourin?" ¹⁰³ La répétition des tournures "s'il eust été" et "il eust mangé" vers la fin de la nouvelle LXXIII donne une nuance ironique au tour de force qui résume le caractère gourmand du prêtre Jehan Melaine et qui fait la critique de d'autres professions:

. . . s'il eust été marchand, il eust affamé tout le chemin de Paris, de Lyon, de Flandres, d'Allemagne et d'Italie. S'il eust esté bouchier, il eust mangé tous ses beufs et ses moutons, cornes et tout. S'il eust esté avocat, il eust mangé . . . ses cliens, combien que les aultres les mangent aussi bien. S'il eust esté soudart, il eust mangé brigandines, morrions, hacquebutes, et toutes les cacques de poudres. ¹⁰⁴

On remarque l'usage de la répétition dans la description de S. Chelault et Croisé qui attendent l'arrivée de leur maître: ". . . ils se rafreschirent en beuvant et beurent en se rafreschissant. . . ." ¹⁰⁵ "L'auteur en usant de cette répétition par manière de plaisanterie, a voulu se moquer de ceux qui en employent de pareilles sérieusement." ¹⁰⁶ La répétition d'une tournure peut

¹⁰²Nouvelle XXX, p. 137.

¹⁰³Ibid., p. 138.

¹⁰⁴Nouvelle LXXIII, p. 255.

¹⁰⁵Nouvelle XXVII, p. 121.

¹⁰⁶Edition La Monnoye, p. 303, note 10.

aussi introduire une note sombre dans la raillerie de Des Périers. N'ayant pu résister à voler un coutelier dont la bourse "luy pendoit jusques aux genoulx", un coquin est envoyé "pendre jusques au gibet."¹⁰⁷

Des Périers se sert de la répétition d'interjections et de formules d'adresse pour démasquer le caractère et les actions de ses personnages. La suffisance ennuyeuse du curé pédant dans la nouvelle XXI se reflète dans son habitude de commencer chaque question avec l'interjection "Or ça."¹⁰⁸ La répétition de l'interjection "Mercy Dieu" sied mal à la bouche injurieuse de la harengère dans la nouvelle LXIII et fournit une préface ironique aux malédictions qu'elle sait si habilement prodiguer.¹⁰⁹ Le curé qui répète à chaque instant le mot "Monsieur" laisse voir son ~~desir~~ désir de s'insinuer auprès du gentilhomme qui vient d'éventer l'ignorance de celui-là.¹¹⁰ Pareillement Des Périers souligne l'effronterie sournoise du coupeur de bourse qui donne plusieurs fois à sa future victime l'appellation "mon amy."¹¹¹

La répétition chez Des Périers se trouve aussi sous la forme de jeux de mots. Nous relèverons d'abord quelques exemples de son goût des jeux de mots étymologiques.¹¹² Dans la nouvelle V il fait une allusion à l'expression proverbiale "Bretons bretonnants" ou habitants de la Basse-Bretagne, et joue sur la triple signification de "brettes," c'est-à-dire Bretonnes, épées, et femmes galantes:¹¹³ ". . . combien qu'ils fussent Bretons, toutesfois ilz

¹⁰⁷Nouvelle LXXXI, p. 279.

¹⁰⁸Nouvelle XXI, pp. 96-97.

¹⁰⁹Nouvelle LXIII, pp. 226-27.

¹¹⁰Nouvelle XXII, pp. 101-02.

¹¹¹Nouvelle LXXXI, pp. 276-77.

¹¹²Voir Haubold, op.cit., p. 54.

¹¹³Voir V.J. Sirot, "Préface," Les nouvelles récréations et joyeux devis (Paris: Club Français du Livre, 1955), p. 99.

n'estoyent pas tonnans, et s'estoyent meslez de faire bons tours avec ces brettes" ¹¹⁴ Il se moque des prétentions des alchimistes dans la nouvelle XII: ". . . leur alquemie se pourroit plus proprement dire: Art qui mine ou Art qui n'est mie" ¹¹⁵ A la fin de la LXVIIIe nouvelle il raille un crocheteur lourdaud et maistre Jourdain qui s'estime philosophe: ". . . vray est que l'un estoit fol et l'autre philofole." ¹¹⁶

Nous avons discuté dans notre deuxième chapitre les nouvelles où l'auteur montre sa prédilection pour les équivoques sur des mots qui sont identiques du point de vue du son: lay, laid; grill, gris; poinct, poing; dot, dos. Il affectionne aussi les jeux de mots formés par des mots qui se ressemblent: ". . . l'un des clerks . . . la secouoit, dis-je la secouroit au besoin. . ."; ¹¹⁷ ". . . et Picquet tousjours picquoit . . ."; ¹¹⁸ ". . . il se laissa prendre et puis pendre . . ."; ¹¹⁹ "Hoc genus demoniorum, dit-il, c'est-à-dire ce genre de moines." ¹²⁰

Des Périers a un talent pour les jeux de mots basés sur des techniques autre que la répétition. Par exemple il se sert de mots à double sens. On peut citer à ce propos la question railleuse du procureur qui fait battre son clerk espiègle avec un balai pour le punir: ". . . et vous, estes-vous point punais à cest heure? Sentez-vous bien le balay." ¹²¹ Et la description de

¹¹⁴Nouvelle V, pp. 29-30.

¹¹⁵Nouvelle XII, p. 57.

¹¹⁶Nouvelle LXVIII, p. 243.

¹¹⁷Nouvelle XIV, p. 66.

¹¹⁸Nouvelle XXVI, p. 118.

¹¹⁹Nouvelle IXXIX, p. 271.

¹²⁰Nouvelle XLVII, p. 186.

¹²¹Nouvelle X, p. 54.

Croisé et S. Chelault qui, après avoir bien bu et bien dîné "se couchèrent très-bien et très-beau, et commencèrent à jouer à la ronfle."¹²² (Ceci est un calembour sur un ancien jeu de cartes nommé "ronfle.") Ayant raillé le pédantisme d'un curé dans la nouvelle XL, l'auteur se moque aussi d'un autre prêtre qui demande si son paroissien a bien gardé les commandements. A chaque question le paroissien répond "Nenny" et enfin il déclare: "Je n'ay gardé que mes brebis."¹²³ En citant les bons mots de l'abbé de Saint Ambroise, Des Périers raconte ce qui arrive quand celui-là entend un personnage nommé Fundulus qui se plaint à table d'être trop maigre. Indiquant un maître d'hôtel maladroit qui avait autrefois versé du potage sur le manteau de velours de l'abbé ce dernier riposte: "Il ne fault que parler à monsieur le maistre que voilà, il ne vous engraissera que trop."¹²⁴

Des Périers varie parfois ses jeux de mots à double sens de la façon suivante: il produit un effet ridicule en ajoutant à un mot à double sens un autre qui a un sens pareil.¹²⁵ Par exemple il dit que la jeune épouse déçue dans la XXXIIe nouvelle doit prendre patience "moytié par force et moytié par cizeaulx";¹²⁶ ici il joue sur la signification de "forces" qui sont de grands ciseaux. Il décrit l'Italien trompeur qui "faisoit profession d'homme entendu, avec une mine qui valloit mieux que le boisseau";¹²⁷ c'est un équivoque basé sur le fait que la mine était une mesure de grain qui valait plusieurs boisseaux.

¹²²Nouvelle XXVII, p. 122.

¹²⁴Nouvelle XLVII, p. 188.

¹²⁶Nouvelle XXXII, p. 143.

¹²³Nouvelle XL, p. 166.

¹²⁵Voir Haubold, op.cit., p.55.

¹²⁷Nouvelle LXXXVIII, p. 292.

L'esprit espiègle que manifeste ce penchant pour les équivoques s'exprime aussi dans l'emploi du contraste chez Des Périers. Nous citerons quelques exemples de la forme la plus simple sous laquelle le contraste se trouve dans les Nouvelles récréations -- la juxtaposition des mots dissemblables pour produire un effet frappant ou ridicule: des femmes scandalisées " se cachoyent les yeulx à doigtz entr'ouverts" (XXXV, p. 153); Monsieur de Raschault "prenoit. . . bonne patience en enrageant" (XLV, p. 180); un nouveau venu à la cour "estoit seul de compagnie" (XLVIII, p. 189); un singe ne pouvait résister à la tentation de boire la médecine de son maître, tellement était-il attiré par "ceste amertume sucrée" (LXXXIX, p. 295); un abbé malade se remit entièrement de sa maladie, "Dieu merci et le singe" (LXXXIX, p. 296).

L'emploi des vers de vieilles chansons ajoute quelque chose d'enjoué aux nouvelles de Des Périers. Ces petits brins de chansons sont tout naturellement assimilés dans l'ensemble du texte. Considérons ces exemples: "A Paris sus Seine trois batteaux y ha; mais il y avoit aussi un savetier que l'on appelloit Blondeau"; ¹²⁸ "Et commence à amener ceste hacquenée par la bride hors de la place du palais, en tirant sur le pont où j'ouy chanter la belle"; ¹²⁹ ". . . elle n'entra pas en son jardin pour cueillir la violette, mais elle print sa requeste en sa main" ¹³⁰

Voilà donc ce que nous considérons comme les qualités principales du style de Des Périers: le brio, la spontanéité et l'enjouement qui se manifestent dans la maîtrise des techniques du dialogue, dans l'emploi spirituel

¹²⁸Nouvelle XIX, p. 91.

¹²⁹Nouvelle XXIV, p. 109-10.

¹³⁰Nouvelle XLIII, p. 171.

des expressions proverbiales, dans les précisions historique, géographique et linguistique, et dans le maniement habile de la langue que témoignent des procédés tels que la formation des néologismes, l'emploi de la répétition et la création des jeux de mots. C'est un style qui convient admirablement à ce "long colloque libre et aisé," à cette "causerie plaisante et souple sur les travers et les faiblesses des hommes." 131

131
Lionello Sozzi, Les contes de Bonaventure des Périers (Turin: G. Giappichelli, 1965), p. 255.

CHAPITRE IV

LA TECHNIQUE NARRATIVE DE DES PÉRIERS

Nous avons remarqué dans notre premier chapitre comment Des Périers esquive le problème d'ordre dans la distribution de ses contes en protestant dans son préambule contre l'impossibilité de garder l'ordre "quand il est question de rire."¹ Cette déclaration constitue un cri d'indépendance de la part de l'auteur car "les autres recueils de contes de la Renaissance . . . présentent en général une structure cohérente et fermée qui relève encore, très nettement du modèle du Décameron."² Des Périers suit le modèle des Cent nouvelles nouvelles plutôt que celui du Décameron en rassemblant ses contes sans cadre extérieur. On peut établir, pourtant, quelques indices d'unité structurale: la réapparition de personnages ou de situations et l'emploi d'allusions qui servent de transitions entre certaines nouvelles.

Nous avons observé le goût prononcé de l'auteur pour les coquins et les larrons et pour les duperies qu'ils pratiquent. Parfois Des Périers reprend le même individu ou représentant: dans les nouvelles XLVII-XLVIII il raconte les bons mots de Jacques Colin; dans les nouvelles LXXIX - LXXXI il signale l'habileté des coupeurs de bourse; dans les nouvelles LXIX - LXXI il divertit le lecteur par l'emploi de vocables poitevins et la caractérisation du paysan poitevin. Il arrive aussi que l'auteur consacre encore une nouvelle à une personnalité ou à une situation semblable à celle qu'il vient de décrire. Par exemple, dans les nouvelles III et IV il s'agit d'un chantre spirituel. La XIIe nouvelle qui compare les prétentions des alchimistes aux rêves de la femme qui

¹Nouvelle I, p. 9.

²Sozzi, op.cit., p. 241.

porte un pot au lait amène Des Périers à raconter dans la XIII^e nouvelle une parabole qui donne la raison pour la futilité de ces prétentions. Ayant fait un récit des tours fripons de Pierre Fai-feu dans la XXIII^e nouvelle, il cite dans la XXIV^e les fourberies d'un coquin semblable à Fai-feu.

De temps en temps, au commencement d'une nouvelle Des Périers fait une allusion qui sert de lien avec la nouvelle précédente. Ayant décrit le déniaisement de la protégée rustique du procureur (la nouvelle VIII), il commence le récit de la mariée naïve de Lyon (la nouvelle IX) en déclarant: "Il ne se faut pas esbahir se celles des champs ne sont guères fines, veu que celles de la ville se laissent quelques-fois abuser bien simplement."³ Après avoir expliqué la mésentente d'une bonne femme sur les mots "laid" et "lay" (la nouvelle XLII) l'auteur recommence tout de suite dans la nouvelle suivante à parler "à propos de ambiguité de motz"⁴ L'histoire du grand amour d'un abbé pour son singe (la nouvelle LXXXVIII) est suivie d'un autre conte de singe: "Je ne scay si ce fut point ce mesme singe dont nous parlions tout maintenant, mais c'est tout un; si ce ne fut luy, ce fut un aultre."⁵ Une telle observation introductoire peut servir à changer de sujet. Par exemple après sa longue digression grivoise dans la LXXXVI^e nouvelle Des Périers s'écrie au début de la LXXXVII^e: "C'est trop parlé de ces hommes et de ces femmes: je vous veux faire un compte d'oiseaux."⁶ Ces allusions sont aussi d'ordre géographique. Ayant mentionné au début de la XXVII^e nouvelle René du Bellay, "dernièrement decedé evesque du Mans,"⁷ l'auteur commence la XXVIII^e

³Nouvelle IX, p. 46.

⁴Nouvelle XLIII, p. 173.

⁵Nouvelle LXXXIX, p. 294.

⁶Nouvelle LXXXVII, p. 288.

⁷Nouvelle XXVII, p. 119.

nouvelle avec les mots "au mesme pays du Maine." ⁸ Pareillement la XLVe nouvelle a lieu "en la ville de Poytiers" ⁹ et la XLVIe nouvelle traite de la faiblesse du tailleur "de la mesme ville de Poytiers." ¹⁰

On peut signaler donc plusieurs exemples pour démontrer que "la méthode d'association . . . dans la suite des nouvelles est un . . . moyen d'unification." ¹¹ Mais on ne doit pas insister plus que de raison sur l'importance de cet aspect unificateur des Nouvelles récréations. Dans l'ensemble l'impression que donne la structure de ce recueil est celle d'hétérogénéité et de spontanéité, ce qui convient à cette causerie intime entre le lecteur et Bonaventure.

Ce manque de caractère homogène se trouve aussi à l'intérieur des nouvelles. ¹² Mais ce n'est pas dire que l'ordonnance de chaque nouvelle est incohérente. L'auteur dispose les détails de ses contes de sorte que l'allure générale en est directe et rapide et que chaque nouvelle présente ce que Jourda appelle une "unité d'aspect." ¹³ En général Des Périers commence chaque récit par de courtes indications sur les personnages qu'il va mettre en scène; la situation qui suit trouve son point de départ dans quelque détail indiqué dès le premier abord, et se dirige avec une impression de rapidité vers une conclusion où l'intention comique est rarement absente. Cette impression de rapidité est parfois démentie par les digressions que l'auteur se permet. Pourtant ce ne sont pas des divagations inconscientes. Il reprend le

⁸Nouvelle XXVIII, p. 125.

⁹Nouvelle XLV, p. 177.

¹⁰Nouvelle XLVI, p. 181.

¹¹K. Kasprzyk, Nicolas de Troyes et le genre narratif en France au XVIe siècle (Varsovie: Editions scientifiques de Pologne, 1963), p. 310.

¹²Voir Sozzi, op.cit., p. 244.

¹³Jourda, op.cit., II, 957.

développement de l'action principale ou par une adaptation de la phrase "revenir à nos moutons" (comme nous avons observé dans les nouvelles XIII et XXXV), ou par une expression telle que "Pour faire court" (V, p. 27 et VIII, p. 43), "Brief" (XIII, p. 59), "Pour abréger" (XVI, p. 82; LIX, p. 209; LXXXVIII, p. 292).

Bonaventure se laisse aller plus que d'habitude dans la LXXXVIe nouvelle, mais il admet l'attrait qu'ont ses digressions grivoises pour lui et il se reprend.¹⁴

La XCe nouvelle fait l'exception frappante au procédé habituel de Des Périers, car le récit y compte pour peu; ici c'est le problème de l'infidélité de la femme et les solutions possibles qui font la préoccupation de l'auteur.

Cette disposition soigneuse des détails n'empêche pas une grande variété de la forme de la nouvelle chez Des Périers, mais chaque variation se présente par rapport au sujet ou au personnage principal. Fréquemment il introduit deux ou trois anecdotes dans la même nouvelle, et c'est toujours pour citer encore une boutade d'un esprit moqueur ou pour donner encore un exemple de la qualité qu'il est en train de railler. Par exemple, il raconte deux espiègleries de Pontalais dans la XXXe nouvelle, trois de Jacques Colin dans la XLVIIe, encore deux de ce dernier dans la XLVIIIe et deux de Louis XI dans la LIe. Il décrit deux attitudes envers la mort dans la XLIVe; il donne trois exemples d'excès dans la LVIIIe, deux de l'ignorance suffisante dans la LXVIIIe et deux de la lenteur des Poitevins dans la LXXIXe. Après avoir décrit le comportement scandaleux et la réplique spirituelle du chantre coquin dans la nouvelle IV, l'auteur signale la réplique d'un autre ecclésiastique effronté dans la même nouvelle. Dans la XVIIe nouvelle il fait suivre l'anecdote sur

¹⁴Voir la nouvelle LXXXV, pp. 286-87.

Jacquelot et sa barbe par une autre sur l'accueil chaleureux mais peu somptueux que celui-ci donne à ses invités. Ayant décrit la mésentente verbale de la part du juge d'Aigues-Mortes il raconte deux autres erreurs pareilles (la nouvelle LXVI).

En rejetant un cadre général pour son recueil et une forme fixe pour chaque nouvelle Des Périers s'écarte nettement des conventions narratives. Il essaie aussi de se libérer de la tradition de l'authenticité qui caractérisait les autres recueils de la Renaissance.¹⁵ Malgré les rapports avec la réalité qui semblent exister dans ces nouvelles, dit-il: "il ne faut point plorer de tout cecy que je vous compte, car peult-estre qu'il n'est pas vray. Que me chaut-il, pourveu qu'il soit vray que vous y prenez plaisir?"¹⁶ Il répète souvent son manque de souci à l'égard de la tradition de la véracité¹⁷ ou bien il fait semblant de la suivre, sur un ton moqueur: "Les uns me conseilloyent que je disse que cecy estoit advenu en hiver, . . . mais, estant bien informé que ce fut en esté, je n'ay point voulu mentir" ¹⁸ Et ce faisant, il renforce aussi le dessein du recueil entier.

En dernière analyse, quel est le but de Des Périers, conteur. Dans notre premier chapitre nous avons signalé des phrases du préambule où l'auteur invite le lecteur à lire les Nouvelles récréations pour s'amuser. En effet "les Nouvelles récréations ne sont point pour engendrer la mélancolie. Ce sont

¹⁵Voir Kasprzyk, op.cit., p. 328.

¹⁶Nouvelle I, p. 10.

¹⁷Voir les nouvelles VI, p. 33; XXI, p. 95; LXXVII, p. 266.

¹⁸Nouvelle XXVII, p. 124.

là propos de belle humeur, 'devis' alertes et joyeux, histoires gaies."¹⁹
Toute la verve et l'ingéniosité de l'art de Des Périers "met en valeur le
côté amusant du spectacle du monde."²⁰ Cependant en accomplissant ce but de
nous divertir et en nous représentant le ridicule des actions humaines,
l'auteur n'accepte pas de rester silencieux sur ses propres attitudes."Spirituel
et parfaitement conscient de son esprit il est rarement absent de son livre."²¹
Au cours de ce dialogue entre le lecteur et l'auteur dont nous avons parlé
Des Périers fait un commentaire sur les bêtises et les moqueries qu'il met en
scène. Ce qui distingue Des Périers encore une fois des autres novellistes
de la Renaissance c'est la façon dont il exprime ce commentaire. Il suit
encore une fois le modèle des Cent nouvelles nouvelles en évitant en général
de faire d'énoncés moraux à la fin de chaque conte;²² il se garde aussi de
prononcer des jugements moralisateurs dans les digressions qu'il fait à
l'intérieur des nouvelles.

L'attitude que prend l'auteur en face des faiblesses humaines est
caractérisée d'une "bonhomie malicieuse, une matoiserie ironique"²³ qui
semble être la manifestation d'un "hédonisme alerte concilié bizarrement avec
une sorte de morale désabusée."²⁴ Il nous fait apprécier les saillies d'esprit
d'un curé de Brou ou d'un Jacques Colin tout en signalant l'hypocrisie, la

¹⁹Paul Porteau "Préface," Conteurs du XVIIe siècle (Paris: Delamain
et Boutelleau, 1948), p.xv.

²⁰Jules Hasselmann, "Introduction," Contes du seizième siècle (Paris:
F. Lanore, 1953), p. 8.

²¹Porteau, op.cit., p. xvii.

²²Voir Sozzi, op.cit., p. 251, note 40.

²³André Berry, "Préface," Bonaventure des Périers---Contes Folâtres
(Paris: Le Livre Club du Libraire, 1964), p. xvi.

²⁴Loc.cit.

gourmandise, l'avarice et la bêtise de ses prêtres. Une telle attitude gagna pour l'auteur la réputation de "contempteur et moqueur de Dieu,"²⁵ mais d'autres critiques moins acerbes n'y voient pas de mal. Selon P. Toldo les Nouvelles récréations sont de "buoni diavoli, allegri e furbi d'una morale facile che non solleva proteste."²⁶ Morçay admet que Des Périers "met en scène des moines et daube sur eux, tout comme Marguerite de Navarre, mais ses plaisanteries n'ont rien de méchant et il n'en prend pas occasion pour faire le procès de l'Eglise."²⁷ Il introduit surnoisement une allusion à la cupidité du prêtre dans la nouvelle LXXIX mais il se défend toute déclaration ouverte: "Il y en ha qui sont si scrupuleux qui diroyent que c'estoit de peché de vendre les biens de l'Eglise; mais je ne dis rien de cela, j'ayme mieux vous faire un autre compte."²⁸

Cette même "discretion malicieuse"²⁹ se manifeste dans ses remarques sur les femmes. Il adopte un ton badin en parlant de la curiosité des femmes dans les nouvelles I, XXXV, et XXXIX, mais il devient plus sceptique quand il discute les mérites "d'espouser une pucelle." De nouveau, pourtant, il évite un jugement catégorique: ". . . mais je ne veux pas en débattre les raisons d'une part et d'autre, je vous en laisse le pensement à vostre loisir; puis vous m'en sçauvez à dire."³⁰ Il raille la fausse pudeur des "rusées" qui "ont

²⁵ Estienne, op.cit., I, p. 178.

²⁶ Pietro Toldo, Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo (Roma: E. Loescher, 1895), p. 130.

²⁷ Raoul Morçay, Histoire de la littérature française (Paris: J. de Gigord, 1933), II, 245.

²⁸ Nouvelle LXXIX, p. 273.

²⁹ Hasselmann, op.cit., p. 12.

³⁰ Nouvelle V, p. 33.

cette façon de tenir tousjours quelqu'un des poursuivantz en langueur pour faire couverture à la jouissance qu'elles donnent aux autres." ³¹ D'autre part, au moment même où il semble être en train de porter un jugement sévère sur la femme adultère il s'en dégage: "Car une personne qui ha mal faict une fois (si c'est mal faict que cela toutes fois) est tousjours presunée mauvaïse en ce genre-là de mal faire. Quand est de moy, je ne sçaurois pas qu'en dire" ³²

En effet envers tous les personnages des Nouvelles récréations qu'ils soient "avocats à la sotté vanité, procureurs, conseillers, étudiants en goguette, régents à la pédanterie intarissable, hobereaux entêtés, joyeux drôles et rusés coquins," ³³ Des Périers fait preuve d'une attitude où l'amusement, le scepticisme et la sympathie se trouvent tous entremêlés. Face au charlatanisme des médecins il conclut: "Ainsi va le monde." ³⁴ Ayant démontré un exemple de la suffisance humaine, il déclare: ". . . je ne sçay pas si vous m'en croyez, mais il n'est pas damné qui ne le croit." ³⁵ "Le castigat ridendo n'est point sa devise." ³⁶ C'est le rire qui démontre son manque d'illusions sur les motifs humains, et c'est aussi le rire qui indique son refus de les juger trop sévèrement. C'est aussi le rire qui l'aide à supporter le mal. Il rejette la "tetricité" des philosophes en faveur de la gaieté de "celuy de nostre temps qui ha esté si plaisant en sa vie que, par une antonomasie, on l'ha appellé le Plaisantin: chose qui luy estoit. . . naturelle et . . . propre . . . à l'heure mesme de la mort." ³⁷

³¹Nouvelle LXIV, p. 230.

³²Nouvelle XC, p. 301.

³³Hasselmann, op.cit., p. 8.

³⁴Nouvelle LIX, p. 213.

³⁵Nouvelle LXVI, p. 239.

³⁶Porteau, op.cit., p. xvi.

³⁷Nouvelle I, pp. 12-13.

Malgré un manque d'unité véritable quant à sa structure, les Nouvelles récréations et joyeux devis laissent sur l'esprit du lecteur une forte impression d'unité quant à la personnalité créatrice du nouvelliste. Nous sommes toujours conscients de la présence de ce "facétieux mélancolique"³⁸ qui laisse échapper ses notions du désespoir et de la méchanceté humaine mais qui se garde de les exprimer ouvertement. Nous partageons le rire de Des Périers, tout en nous rappelant le triste aveu qui se trouve en tête de ses "joyeux propos":³⁹ "Je me suis bien contrainct pour les escrire."⁴⁰

³⁸Berry, op.cit., p. ix.

³⁹Voir Chenevière, op.cit., p. 134.

⁴⁰"Sonnet," p. 5.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Les Nouvelles récréations et joyeux devis puisent à une tradition composée d'une fusion d'influences multiples et variées. Il est presque impossible de préciser de façon certaine l'héritage littéraire de ce recueil. Cependant on peut distinguer la présence de quelques tendances qui contribuèrent à la formation de ces nouvelles.

On remarque deux influences de la littérature médiévale: la tendance moralisatrice des exempla et l'esprit gaulois des fabliaux. Des Périers fait des tentatives pour résister à celle-là dans ses nouvelles, mais le côté gaillard y est bien évident. On signale souvent l'influence de Boccace comme l'inspiration de la vogue des nouvelles en France; pourtant les Nouvelles récréations doivent peu au Décameron. Des Périers choisit plutôt comme modèle les Cent nouvelles nouvelles. Comme l'auteur des Cent nouvelles nouvelles il ne s'occupe pas de cadre structural pour son recueil. Comme lui, aussi, il essaie de se libérer de la convention de terminer chaque nouvelle en prononçant une leçon morale. Mais à la différence de son prédécesseur, Des Périers crée sur l'esprit du lecteur une forte impression de sa personnalité créatrice. Dans les Cent nouvelles nouvelles "il est tout à fait vain de prétendre extraire . . . la philosophie ou la personnalité de l'auteur."¹

La personnalité de Des Périers se laisse voir d'abord dans sa vision comique du monde. Ses fous joyeux, ses prêtres coquins, ses hommes d'esprit

¹Söderhjelm, op.cit., p. 121.

folâtres, ses voleurs espiègles et ses femmes lestes sont la création d'un homme qui veut se donner au rire pour guérir les soucis et les maux qui l'affligent. Pareillement les situations drôlatiques, que ce soient des duperies, des scènes de vengeance ou de farce, toutes nous démontrent le ridicule des actions humaines telles que Des Périers les considère. Pour exprimer ce qu'il voit de comique dans les faiblesses et les folies humaines l'auteur emploie "une langue bien à lui, née de sa forte érudition et de son génie inventeur."² C'est aussi une langue façonnée des éléments que Des Périers savait extraire "du fonds de la langue usuelle, voire populaire, ou des patois de son temps."³ Qu'il s'agisse des bons mots de ses farceurs ou des remarques de l'auteur lui-même, c'est une langue qui rayonne toujours d'esprit et de spontanéité.

Ce qui importe encore plus, c'est le rôle que joue la langue de Des Périers dans le dialogue qui a lieu entre lui et le lecteur à travers tout le recueil. C'est ici où le lecteur peut obtenir des aperçus clairs de la personnalité de l'auteur. Car au cours de ce dialogue nous comprenons que Des Périers n'est que trop conscient de la misère du monde et que sa raillerie décèle souvent des notes d'amertume et de désespoir. Néanmoins ce dialogue ne perd jamais son air de franchise et de bonhomie joviale. "En réalité, l'esprit unitaire du recueil réside justement dans son allure directe, dans cette franche cordialité, cette aimable privauté entre l'auteur et son auditoire."⁴

²F. Frank-- A. Chenevière, op.cit., p. v.

³Op.cit., p. ix.

⁴Sozzi, op.cit., p. 255.

En fin de compte l'intérêt des Nouvelles récréations et joyeux devis consiste en trois éléments: l'adaptation habile qui caractérise le traitement des conventions narratives, le maniement ingénieux d'une langue pleine de verve et de richesse, et la présence constante d'un esprit railleur et éveillé qui s'exprime sur un ton de complicité chaleureuse.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A. EDITIONS DES NOUVELLES DE DES PÉRIERS

- Berry, André, éditeur. Bonaventure des Périers -- Contes Folâtres. Paris: Le Livre Club du Libraire, 1964.
- Hassell, James Woodrow, Jr., éditeur. Bonaventure des Périers: The Mirror of Mirth and Pleasant Conceits, Translated by T.D. Columbia: The University of South Carolina Press, 1959.
- Jacob, P.L., éditeur. Les contes ou les nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Périers. Paris: Librairie de Charles Gosselin, 1843.
- _____. Bonaventure des Périers: contes ou nouvelles récréations et joyeux devis. Paris: Garnier Frères, 1872.
- Porteau, Paul, éditeur. Conteurs du XVII^e siècle (Bonaventure des Périers, Noël du Fail, Marguerite d'Angoulême). Paris: Delamain et Boutelleau, 1948.
- Lacour, M. Louis, éditeur. Oeuvres françaises de Bonaventure des Périers. 2 vol. Paris: P. Jamet, 1856.
- La Monnoye, Bernard de, éditeur. Les contes ou les nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Périers. 3 vol. Nouvelle édition. Amsterdam: Z. Chatelain, 1735.
- Sirot, V.J., éditeur. Bonaventure des Périers: les nouvelles récréations et joyeux devis. Paris: Au Club Français du Livre, 1955.

B. OUVRAGES CONSULTÉS

- Becker, Ph. Aug. Bonaventure des Périers als Dichter und Erzähler. Vienne: Holder-Pichler-Tempsky, 1924.
- Bédier, Joseph. Les Fabliaux. Etudes de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge. Paris: Librairie Ancienne Edouard Champion, 1925.
- Cent nouvelles nouvelles, les. Paris: Le Livre Club du Libraire, 1963.
- Chenevière, Adolphe. Bonaventure des Périers, sa vie, ses poésies. Paris: Librairie Plon, 1886.

- Darmesteter, A. et A. Hatzfeld. Le seizième siècle en France. Tableau de la Littérature et de la langue. Paris: Librairie De La Grave, 1934.
- Demogeot, Jacques. Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830. Paris: Librairie Hachette, 1852.
- Estienne, Henri. Apologie pour Hérodote. 3 vol. La Haye: Henri Scheurleer, 1735.
- Ferrier, Janet M. Forerunners of the French Novel. Manchester: Manchester University Press, 1954.
- Frank, Félix et Adolphe Chenevière. Lexique de la langue de Bonaventure des Périers. Paris: Librairie Léopold Cerf, 1888.
- Hassell, James Woodrow, Jr. Sources and Analogues of the "Nouvelles Récréations et Joyeux Devis" of Bonaventure des Périers. Chapel Hill: University of North Carolina, 1957.
- Hasselmann, Jules. Contes du seizième siècle. Paris: F. Lanore, 1953.
- Haubold, Rudolf Hermann. Les nouvelles récréations et joyeux devis des Bonaventure des Périers in Litterarhistorischer und Stilistischer Beziehung. Reuditz-Leipzig: Hoffmann, 1888.
- Huguet, Edmond. Mots disparus ou viellis depuis le XVIIe siècle. Paris: Librairie E. Droz, 1935.
- Jourda, Pierre. Marguerite d'Angoulême, Duchesse d'Alençon, Reine de Navarre (1492 - 1549). Etude biographique et littéraire. 2 vol. Paris: Champion, 1930.
- Kasprzyk, Krystyna. Nicolas de Troyes et le genre narratif en France au XVIe siècle. Varsovie: Editions scientifiques de Pologne, 1963.
- Lefranc, Abel. Grands écrivains français de la renaissance. Paris: Champion, 1914.
- Le Gentil, Pierre. La littérature française du moyen âge. Paris: Librairie Armand Colin, 1963.
- Morçay, Raoul. Histoire de la littérature française. Vol. II: La renaissance. Paris: J. de Gigord, 1933.
- Pineaux, Jacques. Proverbes et dictons français. Paris: Presses universitaires de France, 1956.
- Reynier, Gustave. Les origines du roman réaliste. Paris: Librairie Hachette et Cie, 1912.
- Sainéan, Lazare. "Bonaventure des Périers," Problèmes littéraires du seizième siècle. Paris: E. De Boccard, 1927.

- Söderhjelm, Werner. La nouvelle française au XVe siècle. Paris: Champion, 1910.
- Sozzi, Lionello. Les contes de Bonaventure des Périers. Turin: G. Giappichelli, 1965.
- Tilley, Arthur. The Literature of the French Renaissance. Vol. I. Cambridge: At the University Press, 1904.
- Toldo, Pietro. Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo. Roma: Ermanno Loescher e C^o., 1895.
- Vitry, Jacques de. The Exempla or Illustrative Stories from the Sermones Vulgares. London: David Nutt, 1890.

C. ARTICLES

- Hassell, J. Woodrow, Jr., "The Proverb in Bonaventure des Périers' Short Stories," The Journal of American Folklore, LXXV (1962), 35-57.
- Paris, Gaston. "La nouvelle française aux XVe et XVIe siècles," Journal des Savants, (Mai-Juin, 1895), 289-303 et 342-361.
- Sainéan, Lazare. "Les provincialismes de Des Periers," Revue du seizième siècle, III (1915), 28-59.